

## Rapport final

Version définitive

Décembre 2016

### ■ Les formations par alternance sous statut scolaire dans l'enseignement agricole (étude n°1501)

#### TOME 2 : les performances des établissements

### ■ Étude financée par le programme 2015 du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF)

*Le document n'engage que ses auteurs et ne constitue pas le point de vue du MAAF*

**Ont participé à cette étude :**

**Dominique VIAL**

Consultante

Chef de projet

Tél. : 06 17 48 16 96

e-mail : dominique.vial@amnyos.com

**Frédéric BERTRAND**

Consultant

Tél : 06 19 92 52 19

e-mail : frederic.bertrand@amnyos.com

**Xavier MARCHAND**

Consultant

Tél : 06 72 84 80 63

e-mail : xavier.marchand@amnyos.com

**Eric TROUSSEL**

Consultant

Tél : 06 09 24 98 78

e-mail : eric.troussel@amnyos.com

**Marion SEVRIN**

Consultante junior

Tél : 06 46 65 53 97

e-mail : marion.sevrin@amnyos.com



Siège social

11, avenue Philippe Auguste

75011 **PARIS**

Tél.: 01 43 13 26 66– fax : (33) 1 43 13 26 65



17 rue Etienne Dolet

69003 **LYON**



Antelios bât. F – 75, rue Marcelin Berthelot

13858 **AIX-EN-PROVENCE** cedex 3



# Sommaire

<b>Préambule</b> .....	<b>5</b>
<b>1. Les résultats des établissements (statistique descriptive)</b> .....	<b>9</b>
1.1 Les établissements mettant en œuvre les formations par alternance sous statut scolaire dans l'enseignement agricole .....	9
1.1.1 <i>Choix méthodologique pour la description des établissements</i> .....	9
1.1.2 <i>Les caractéristiques des établissements</i> .....	10
1.2 Les formations mises en œuvre par alternance sous statut scolaire dans l'enseignement agricole .....	12
1.2.1 <i>Choix méthodologique pour la description des établissements</i> .....	12
1.2.2 <i>Caractéristiques des formations</i> .....	12
1.2.3 <i>La structuration des établissements au regard des filières présentes</i> .....	14
1.2.4 <i>La structuration des établissements au regard des niveaux proposés</i> .....	16
1.2.5 <i>La nature des activités connexes présentes sur l'établissement (activités de formation continue et d'apprentissage)</i> .....	17
1.3 Les formés par alternance sous statut scolaire dans l'enseignement agricole.....	18
1.3.1 <i>Choix méthodologique pour la description des formés</i> .....	18
1.3.2 <i>Les filles plus nombreuses que les garçons</i> .....	18
1.3.3 <i>Une moyenne d'âge identique à celle de l'ensemble de l'enseignement technique agricole</i> .....	19
1.3.4 <i>Les enfants d'ouvriers les plus nombreux</i> .....	20
1.3.5 <i>Deux élèves sur cinq sont bénéficiaires d'une bourse</i> .....	22
1.3.6 <i>Quatre grandes régions accueillent plus de la moitié des élèves : Auvergne - Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes et Normandie</i> .....	22
<b>2. L'analyse des performances</b> .....	<b>24</b>
2.1 La réussite aux examens .....	25
2.1.1 <i>Les résultats aux examens du Ministère de l'Agriculture</i> .....	25
2.1.2 <i>Les résultats au diplôme national du brevet légèrement plus faibles</i> .....	26
2.1.3 <i>Les résultats aux examens de l'enseignement professionnel varient en fonction de la nature du diplôme</i> .....	27
2.1.4 <i>Peu d'effet régional sur les réussites aux examens</i> .....	29
2.2 L'efficacité scolaire.....	29
2.2.1 <i>Taux d'efficacité scolaire pour les CAPA (2012)</i> .....	30
2.2.2 <i>Taux d'efficacité scolaire pour les BAC PRO (2011)</i> .....	32
2.2.3 <i>Taux d'efficacité scolaire pour les BAC TECHNO (2012)</i> .....	34
2.2.4 <i>Taux d'efficacité scolaire pour les BTS</i> .....	35
2.3 Les nouveaux entrants dans les établissements.....	37
2.3.1 <i>Situation globale</i> .....	38
2.3.2 <i>Les nouveaux entrants par établissement</i> .....	38
2.3.3 <i>Les nouveaux entrants issus de la voie scolaire de l'enseignement agricole</i> .....	39
2.4 Le passage d'une formation vers le niveau supérieur .....	41
2.4.1 <i>Le cycle de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup></i> .....	41
2.4.2 <i>Le cycle de CAPA</i> .....	42
2.4.3 <i>Le cycle 2<sup>nde</sup> Pro, 1<sup>ère</sup> Pro et Terminale BAC PRO</i> .....	42
2.4.4 <i>Le cycle BTS</i> .....	43

2.5	L'insertion professionnelle .....	44
2.5.1	<i>L'insertion professionnelle des CAPA</i> .....	44
2.5.2	<i>L'insertion professionnelle des BAC PRO</i> .....	45
2.5.3	<i>L'insertion professionnelle des BTS</i> .....	45
2.6	L'attractivité géographique : les aires de recrutement .....	46
2.6.1	<i>1<sup>er</sup> type : les établissements à recrutement de grande proximité</i> .....	46
2.6.2	<i>2<sup>ème</sup> type : les établissements à recrutement plus large</i> .....	47
2.6.3	<i>3<sup>ème</sup> type : les établissements à recrutement très large</i> .....	48
2.7	Les données économiques et financières des établissements .....	49
2.7.1	<i>Le portrait économique des établissements (champ couvert : MFR)</i> .....	49
2.7.2	<i>Infographie régionale des établissements</i> .....	50
2.7.3	<i>Le chiffre d'affaire de la formation continue</i> .....	51
2.7.4	<i>La masse salariale dans les charges</i> .....	52
<b>3.</b>	<b>La recherche de correspondances, l'analyse en composantes principales et la typologie des établissements</b> .....	<b>54</b>
3.1	Le champ .....	54
3.2	Les variables retenues pour l'analyse de correspondances .....	54
3.3	Les résultats .....	55
3.4	Proposition de typologie des établissements .....	56
3.4.1	<i>L'analyse en composantes principales</i> .....	56
3.4.2	<i>Une typologie en sept classes</i> .....	56
	<b>Annexes</b> .....	<b>59</b>
	<b>Liste des établissements et effectifs 2015-2016 (base de référence)</b> .....	<b>59</b>

## Préambule

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a souhaité disposer d'éléments de connaissance sur les modalités de mise en œuvre de la formation par alternance sous statut scolaire au sein des établissements d'enseignement relevant de sa compétence.

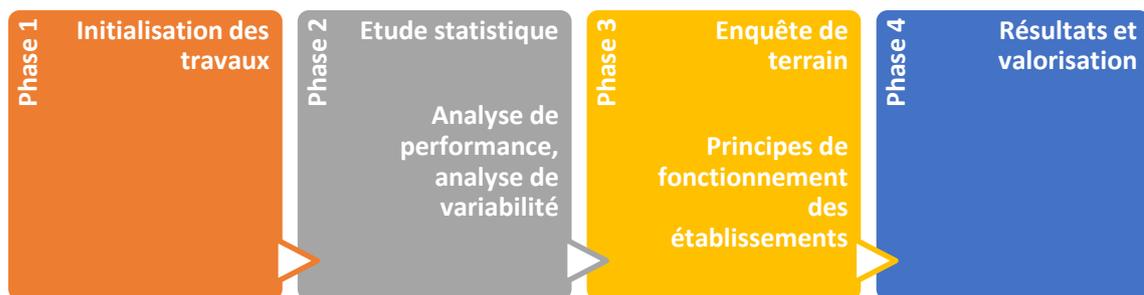
Pour cela, la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche a confié au Cabinet AMNYOS la **réalisation d'une étude** comportant deux volets :

- Une **approche quantitative**, à partir d'une part des données transmises par le Pôle statistique de la DGER et d'autre part de données transmises par les établissements eux-mêmes via leurs unions nationales ;
- Une **approche qualitative**, visant à approfondir certaines thématiques à travers des rencontres sur le terrain organisées au sein de quelques établissements.

L'objectif de la mission était double :

- **Établir une description détaillée des modalités de fonctionnement des établissements** mettant en œuvre les formations par alternance sous statut scolaire, sur les plans pédagogique, éducatif, financier, social et territorial ;
- **Présenter un ensemble de critères** permettant d'approcher les performances du système de formation par alternance sous statut scolaire.

La mission a été organisée en quatre phases, réalisées sur une période de 12 mois :



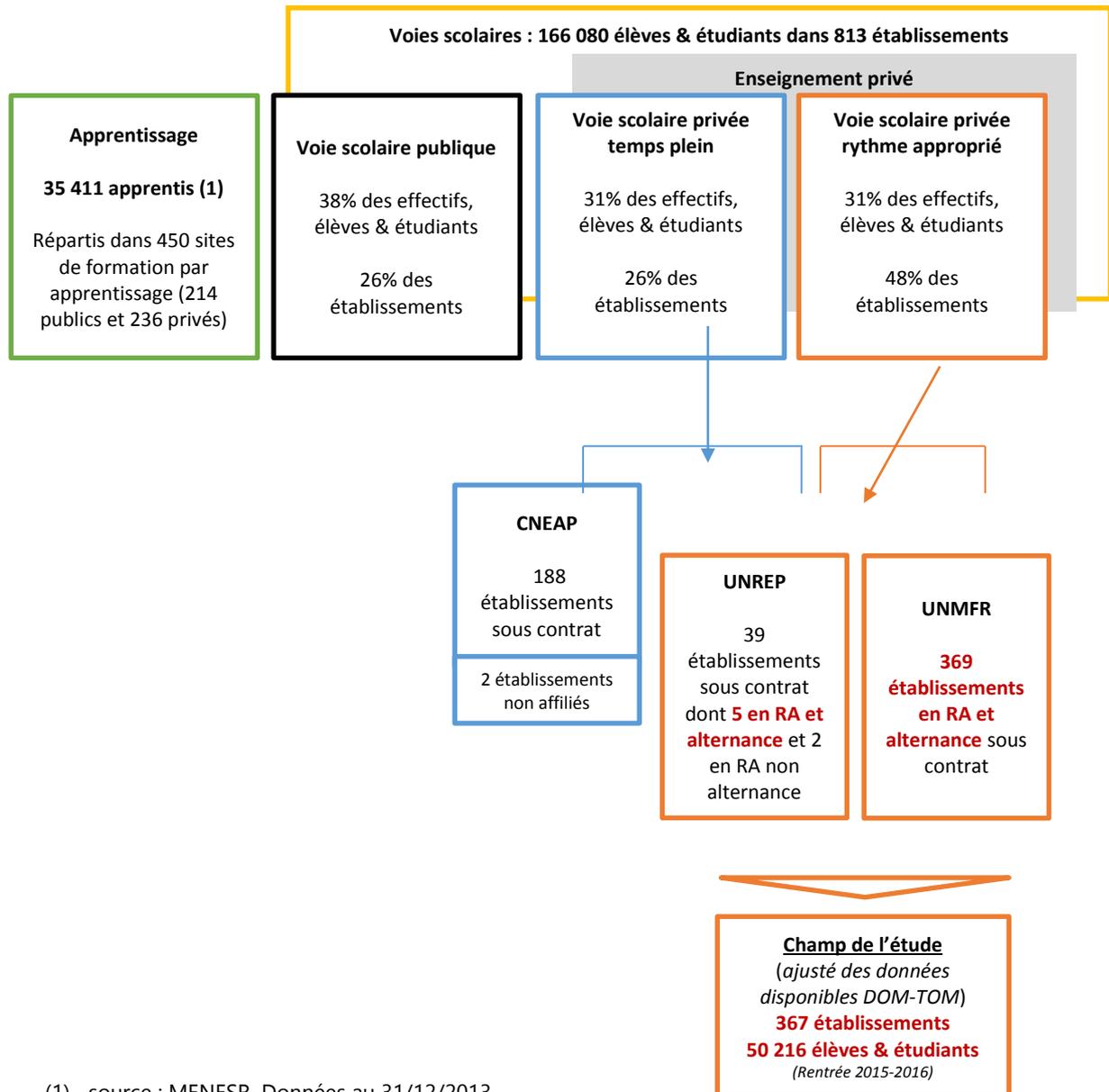
Le présent rapport final présente les résultats de l'ensemble des investigations, en présente une analyse et le cas échéant, propose des pistes de travail plus approfondies à conduire. Ces propositions n'engagent que le Cabinet Amnyos. Ce rapport est organisé en deux tomes :

- le **premier tome** reprend les éléments de l'enquête qualitative et est organisé autour des **spécificités de l'alternance sous statut scolaire** ;
- le **second tome** (le présent document) présente les résultats de l'analyse statistique conduite en vue de dégager **les performances des établissements** et du système de l'alternance sous statut scolaire.



### Sa situation à la rentrée scolaire 2014-2015

Source : chiffres clés de l'enseignement technique agricole 2015, rentrée 2014 (disponibles sur [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr))



(1) source : MENESR, Données au 31/12/2013

Élément de référence au démarrage de l'étude



## 1. Les résultats des établissements (statistique descriptive)

### Repères méthodologiques préalables

- D'une année sur l'autre la carte des formations d'un établissement peut varier. La référence utilisée ici pour catégoriser les établissements au titre de leur structure est l'année scolaire 2015-2016. Les résultats présentés ici peuvent être légèrement différents de ceux présentés dans l'analyse des performances et dans la typologie des établissements construite sur plusieurs variables, l'année de référence utilisée pour cette typologie étant 2014-2015.

- *Dans le cadre de ces travaux nous mobilisons la **notion d'écart-type**. L'écart-type est un indicateur de dispersion de chacune des valeurs d'une population autour de la moyenne de ces valeurs. Il s'agit d'abord de calculer la moyenne des valeurs de la population de référence. Puis pour chaque valeur, son écart à cette moyenne est calculé. La moyenne de l'ensemble de ces écarts donne la valeur de l'écart-type.*

*En termes d'analyse :*

- *Plus la valeur de l'écart-type est faible, plus la population est homogène. L'écart-type est l'écart moyen à la moyenne pour tous les résultats. Si celui-ci est faible, les résultats sont de types similaires, si celui-ci est fort les variations sont fortes dans la population étudiée. Le niveau qui permet de repérer un fort écart-type est 1/2 moyenne. Si l'écart-type est supérieur à 0,5 fois la moyenne, on peut considérer que les variations sont fortes.*
- *L'écart-type permet également de créer des catégories. La catégorie « moyenne » est celle qui intègre la valeur moyenne et 1/2 écart-type autour de cette valeur. La catégorie « faible » sera celle qui intègre les valeurs inférieures à la valeur moyenne-1/2 écart-type ; la catégorie « important » sera celle qui intègre les valeurs supérieures à la moyenne + 1/2 écart-type.*

### 1.1 Les établissements mettant en œuvre les formations par alternance sous statut scolaire dans l'enseignement agricole

**Un établissement** – représenté juridiquement par une association de gestion – est « **sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture** au titre de la loi de 1984 », pour toute ou partie de son activité de formation.

**Le contrat avec le Ministère de l'Agriculture** concerne des formations scolaires (ce qui constitue la carte des formations scolaires de l'établissement) et des effectifs maximum (c'est-à-dire la limite maximum d'accueil par établissement portée au contrat<sup>1</sup>). C'est sur la base des effectifs présents au titre d'une année scolaire (enquête définitive en octobre de l'année n), plafonnés aux effectifs maximum sous contrat et éventuellement réajustés régionalement (au regard des dépassements dans certains établissements et des seuils maximum autorisés non atteints dans d'autres), que sont calculées les subventions de fonctionnement, versées annuellement par l'État aux établissements (généralement en trois versements distincts<sup>2</sup>).

L'observation faisant l'objet de la présente étude ne concerne que les activités de formation scolaire sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture (formation initiale) des établissements, sur le temps de présence dans l'établissement. La présence – ou non – d'autres activités de formation (apprentissage, formation continue, formations scolaires relevant d'autres Ministères) au sein de l'établissement est cependant observée, dans le cadre de l'analyse des performances (cf. partie 2).

#### 1.1.1 Choix méthodologique pour la description des établissements

##### Fichier source :

DGER – effectifs complétés.xls (du 11/04/2016)

Année scolaire de référence pour cette partie descriptive : **2015-2016** (onglet 2015-2016)

Effectif retenu : **50 216 élèves** (soit 31% des élèves et étudiants de l'enseignement agricole)

<sup>1</sup> Celle-ci peut être différente de la capacité d'accueil de l'établissement fixée par la commission de sécurité.

<sup>2</sup> À titre d'exemple, en Normandie ces versements se font en février-mars, en avril-mai et en octobre-novembre.

<p>Répartis en <b>367 établissements</b> (soit 48% des établissements) : 362 affiliés à l'UNMFREO et 5 affiliés à l'UNREP</p> <p>Ne sont pas pris en compte les éléments suivants inclus dans le fichier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>trois établissements fonctionnant en rythme approprié mais pas en alternance (CAP Vaison la Romaine, sites de Langon et de Pauillac du CEAP du Médoc)</li> <li>les établissements de Nouvelle-Calédonie</li> </ul> <p>Par ailleurs, les établissements MF de l'Orne à Argentan et MF Marigne Laillé n'ont pas d'effectif à la rentrée 2015 et ne sont donc pas intégrés dans la présentation 2015-2016. Cependant, ces deux établissements pourront apparaître le cas échéant dans les analyses de performance, étant entendu que ces analyses se font pour la plupart sur les résultats de l'année scolaire 2014-2015, voire les années scolaires antérieures.</p> <p>Fichier source pour les types d'hébergement (à voir si on maintient) : DGER – structures établissements.xls du 08/01/2016</p>
--

## 1.1.2 Les caractéristiques des établissements

### > Près de la moitié des établissements concentrés dans trois régions

Au nombre de 367, les structures sous contrat se répartissent sur l'ensemble des territoires y compris les DOM-TOM (hors Nouvelle-Calédonie<sup>3</sup>). Les régions Corse et Alsace n'ont pas d'établissements.

Les nouvelles régions Pays de la Loire, Auvergne – Rhône-Alpes et Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes sont les trois régions les plus importantes en termes de nombre d'établissements (respectivement 57, 57 et 54). À elles trois, elles regroupent 47% des établissements (et 45% des formés).

Pays de la Loire, Rhône-Alpes et Poitou-Charentes sont des régions d'implantation historique des MFR.

**Tableau 1 : Répartition géographique des établissements**

Régions administratives	Anciennes régions	Nombre d'établissements		Part
Auvergne – Rhône-Alpes	Auvergne	11	57	16%
	Rhône-Alpes	46		
Pays de la Loire		57		16%
Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes	Aquitaine	23	54	15%
	Limousin	1		
	Poitou-Charentes	30		
Normandie	Basse-Normandie	26	35	10%
	Haute-Normandie	9		
Bourgogne – Franche-Comté	Bourgogne	13	26	7%
	Franche-Comté	13		
Bretagne		26		7%
Nord-Pas-de-Calais - Picardie	Nord-Pas-de-Calais	9	23	6%
	Picardie	14		
Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine	Alsace	0	18	5%
	Champagne-Ardenne	7		
	Lorraine	11		
Centre		18		5%
Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées	Languedoc-Roussillon	6	17	4%
	Midi-Pyrénées	11		
Provence-Alpes-Côte d'Azur		11		3%
Île-de-France		2		<1%
DOM-TOM	Guadeloupe	5	23	6%
	Guyane	3		
	La Réunion	5		
	Martinique	2		
	Polynésie française	8		
ENSEMBLE		367		100%

Source : DGER, Effectifs des établissements 2015-2016, traitement AMNYOS.

<sup>3</sup> La Nouvelle-Calédonie compte 4 établissements qui ne sont pas intégrés dans le champ de l'étude.

## > Une moyenne de 137 élèves par établissement

Ces 367 établissements accueillent, en 2015/2016, **50 216 élèves**, soit une moyenne de **137 élèves par établissement**.

Les établissements<sup>4</sup> les plus petits sont la MF de Hao (Polynésie) et la MFREO La Charmille de Ruffiac (région Bretagne) qui accueillent chacun 27 élèves alors que l'établissement le plus important est la MFREO du Haut Limousin à Beynac (région Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes) qui accueille 387 élèves, ce qui donne une très large amplitude au titre des effectifs présents dans les établissements.

**Seuls trois établissements ont plus de 300 élèves** : MFREO de Puylobier (13), MFREO de Lambesc (13) avec respectivement 301 et 328 élèves ; et la MFREO de Beynac (87) avec 387 élèves.

**La moitié des établissements a moins de 134 élèves** (valeur médiane). Un quart a moins de 101 élèves, un quart a entre 101 et 134, un quart a entre 134 et 165 et un quart a plus de 165 élèves.

Au titre de la taille, les établissements peuvent être répartis en trois catégories. La dispersion autour de la taille moyenne est assez importante (écart-type de 52). La répartition autour de l'écart-type donne la typologie suivante :

Catégorie	Petite taille	Taille moyenne	Grande taille
<b>Mode de calcul :</b>	Borne inférieure : la plus petite valeur Borne supérieure : inférieur à (Moyenne - ½ écart-type)	Borne inférieure : (moyenne-1/2 écart-type) Borne supérieure : inférieur à (Moyenne + ½ écart-type)	Borne inférieure : (Moyenne + ½ écart-type) Borne supérieure : la plus grande valeur
<b>Valeurs de l'effectif</b>	De 27 à moins de 111	De 111 à moins de 163	De 163 à 387
<b>Nombre d'établissements</b>	118	146	103

## > La quasi-totalité des établissements dispose d'un internat

Selon l'enquête DGER sur la structure des établissements, plus de 88% des établissements disposent d'un internat. L'internat est une composante essentielle du système pédagogique de l'alternance sous statut scolaire (se reporter au Tome 1, aspects éducatifs et conditions d'accueil des élèves).

**Tableau 2 : Répartition des établissements par type d'hébergement**

Type d'hébergement	Nombre d'établissements	Part
Demi-pension	2	< 1%
Internat et demi-pension	172	47%
Internat	152	41%
Sans objet ou non connu	37+4	11%
<b>Nombre total d'établissements</b>	<b>367</b>	<b>100%</b>

Source : DGER, Structure établissements, traitement AMNYOS

## > Les évolutions de la taille des établissements sur les trois dernières années

Les effectifs des années scolaires 2013-2014 / 2014-2015 et 2015-2016 ont été mis à notre disposition. Compte tenu des rénovations de filières et diplômes au cours de ces années scolaires, nous proposons de ne prendre en compte que l'effectif global des établissements (y compris les répartitions entre filles et garçons).

### Précaution méthodologique

Les établissements suivants présents en 2015-2016 n'ont pas de correspondance en 2014-2015 :  
03902604 MFREO de Salins les bains (jura) en 2013-2014  
03902802 MFREO d'Amange (Jura) en 2013-2014

<sup>4</sup> Dans la suite du texte, nous utiliserons le terme « établissement » pour désigner la partie de l'activité sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture au titre de la formation initiale par alternance sous statut scolaire.

04504251	MFREO de Vrigny (Loiret) en 2013-2014
En revanche l'établissement 03900252 (MFREO du Jura) existait en 2013-2014 mais plus ensuite. La MFREO du Jura a été scindée en 2 à compter de la rentrée 2014-2015 et la MFREO de Vrigny a été créée en 2014-2015.	
Les établissements suivants : n'ont pas de correspondances en 2015-2016	
04902336	MF La Saillerie à St Barthélémy d'Anjou
05601117	MFREO d'Arradon

**Le taux annuel moyen d'évolution des effectifs** entre 2013-2014 et 2015-2016 est **de moins (-) 0,69%** pour l'ensemble des établissements.

Au titre de **l'évolution des effectifs**, les établissements peuvent être répartis en trois catégories.

Valeurs du taux d'évolution annuel moyen	Taux d'évolution annuel moyen négatif et inférieur à - 0,69%	Taux d'évolution annuel moyen négatif et supérieur à - 0,69%	Taux d'évolution annuel moyen positif
Nombre d'établissements	161	28	176

## 1.2 Les formations mises en œuvre par alternance sous statut scolaire dans l'enseignement agricole

### 1.2.1 Choix méthodologique pour la description des établissements

<p><b>Fichier source :</b></p> <p>DGER – effectifs complétés.xls (du 11/04/2016)          Année scolaire de référence pour cette partie descriptive : <b>2015-2016</b> (onglet 2015-2016)</p> <p>Effectif retenu : <b>50 216 élèves</b>          Répartit en <b>367 établissements</b> : 362 affiliés à l'UNMFREO et 5 affiliés à l'UNREP</p> <p><i>Ne sont pas pris en compte les éléments suivants inclus dans le fichier :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>trois établissements fonctionnant en rythme approprié mais pas en alternance (CAP Vaison la Romaine, sites de Langon et de Pauillac du CEAP du Médoc)</i></li> <li>• <i>les établissements de Nouvelle-Calédonie</i></li> </ul> <p><i>Par ailleurs, les établissements MF de l'Orne à Argentan et MF Marigné Laillé n'ont pas d'effectif à la rentrée 2015 et ne sont donc pas intégrés dans la présentation 2015-2016. Cependant, ces deux établissements pourront apparaître le cas échéant dans les analyses de performance, étant entendu que ces analyses se font pour la plupart sur les résultats de l'année scolaire 2014-2015, voire les années scolaires antérieures.</i></p>
---

### 1.2.2 Caractéristiques des formations

Au titre de l'année 2015-2016, les formations mises en œuvre par alternance sous statut scolaire dans l'enseignement agricole se répartissent entre les niveaux infra V et les niveaux III, avec une majorité de niveau IV (baccalauréat de la série professionnelle) (54%).

Les 50 216 élèves des 367 établissements se répartissent dans 2 393 « classes »<sup>5</sup>. La **densité moyenne** par « classe » est de **21 élèves**. Selon les cycles et les spécialités, les « classes » accueillent de 6 à 31 élèves (hors

<sup>5</sup> Les établissements MFR n'ont pas de classe à proprement parler mais des groupes d'élèves en « formation ». Les moyennes calculées ici le sont sur la base de groupes complets, hors dédoublements opérés dans certains cas pour faciliter l'apprentissage en petits groupes

DIMA<sup>6</sup> qui accueillent en moyenne 3 élèves). La densité maximum est en BTSA 1/2 Aménagement avec 31 étudiants ; la densité minimum est en BAC PRO 2/2 Production avec 6 élèves.

**Tableau 3 : Décompte des effectifs de classes et d'élèves**

Niveau des formations	Intitulé classe <sup>7</sup>	Intitulé secteur professionnel	Nombre de classes / sections	Nombre d'élèves	Part	Densité moyenne par classe
Infra V	Cycle orientation collège 1/1 (DIMA)		73	201	31%	3
	1 <sup>er</sup> cycle général (cycle orientation collège 1/1 – 1/2 et 2/2)		627	15 548		25
Niveau V	CAPA (1/2 et 2/2)	Aménagement	51	812	12%	16
		Production	142	1 774		12
		Services	166	3 240		20
Niveau IV	Cycle détermination des lycées 1/1 (BAC GENE)		12	226	54%	19
	BAC PRO (Bac pro 1/2 et bac pro 2/2, Seconde Pro 1/1)	Production	3	23		8
		Services	14	218		16
		Transformation	2	20		10
	BAC PRO AG (Bac pro 1/2 et bac pro 2/2, Seconde Pro 1/1)	Aménagement	176	2 760		16
		Production	483	9 018		19
		Services	536	14 296		27
		Transformation	5	68		14
	BAC TEC AG (bac techno 1/2 et bac techno 2/2)	18	263	15		
Niveau III	BTSA (BTSA 1/1 – 1/2 et 2/2)	Aménagement	12	358	3%	30
		Production	42	905		22
		Services	27	429		16
		Transformation	4	57		14
<b>TOTAL</b>			<b>2 393</b>	<b>50 216</b>	<b>100%</b>	<b>21</b>

Source : DGER, Effectifs des établissements 2015-2016, traitement AMNYOS

Les formations qui accueillent **le plus de jeunes** en alternance sous statut scolaire sont :

- les classes de **4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>** (1<sup>er</sup> cycle général – cycle d'orientation des collèges) qui regroupent 15 548 élèves (31%<sup>8</sup>) représentant plus de la moitié des élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de l'enseignement technique agricole ;
- les classes de **BAC PRO agricole (AG)** du secteur services qui regroupent 14 296 élèves (28%).

Les formations **les moins bien représentées** dans l'offre des établissements proposant l'alternance sous statut scolaire sont celles :

- du secteur de **la transformation** (total de 145 tous niveaux confondus, soit 0,3%<sup>9</sup>) ;
- des formations de **niveau III (BTSA)** avec un total de 1 749 étudiants, soit 3% des effectifs<sup>10</sup>.

L'activité des établissements mettant en œuvre les formations par alternance sous statut scolaire se concentre donc essentiellement sur **le 1<sup>er</sup> cycle d'orientation et le niveau IV** (Bac).

Les **CAP et les BAC PRO** sont particulièrement bien ancrés dans le secteur des services. En revanche, les **BTSA** sont davantage axés sur le secteur de la production.

<sup>6</sup> Le dispositif d'initiation aux métiers par l'alternance (DIMA) concerne des jeunes qui suivent pour partie la formation en centre et pour une autre partie en entreprise où il est en stage (statut scolaire).

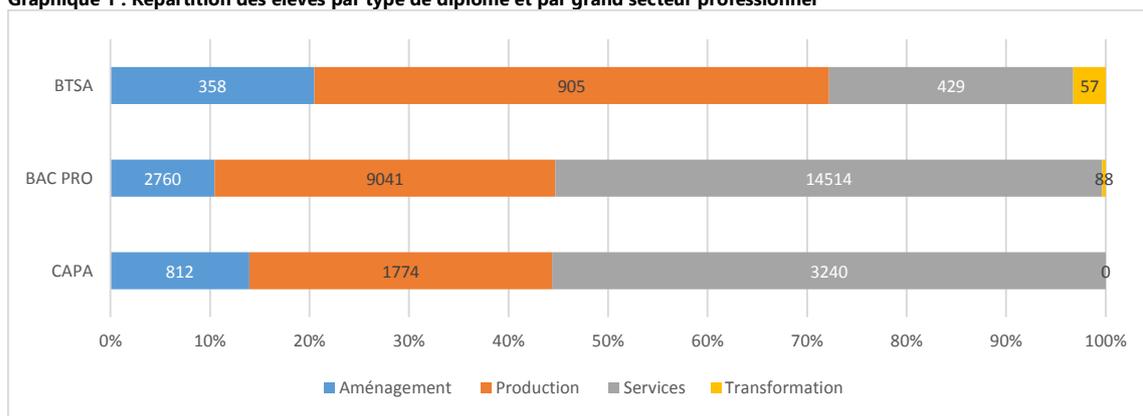
<sup>7</sup> Dans le cas d'une formation en deux ans, deux classes sont décomptées ; trois dans le cadre d'une formation en trois ans.

<sup>8</sup> Cette part est de 18% dans l'ensemble de l'enseignement technique agricole.

<sup>9</sup> Cette part est de 3% dans l'ensemble de l'enseignement technique agricole.

<sup>10</sup> Cette part est des 12% dans l'ensemble de l'enseignement technique agricole.

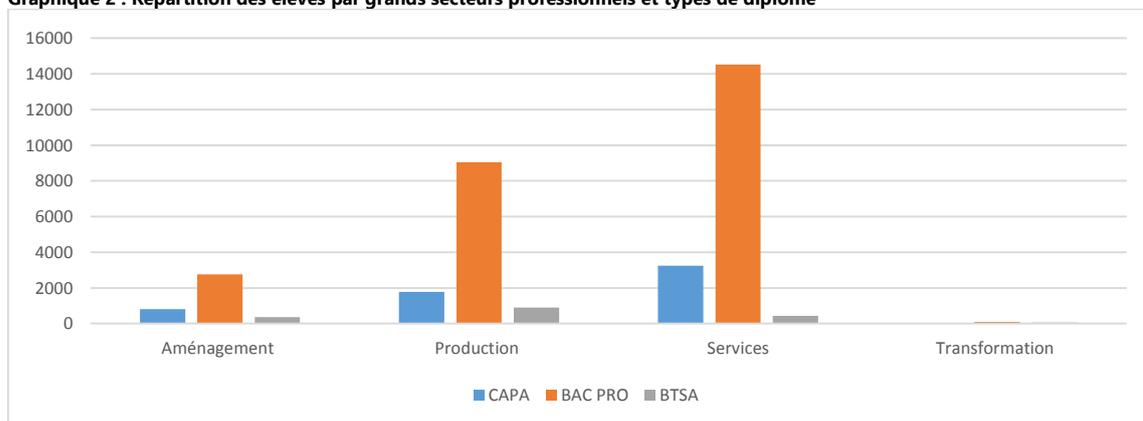
**Graphique 1 : Répartition des élèves par type de diplôme et par grand secteur professionnel**



Source : DGER, Effectifs des établissements 2015-2016, traitement AMNYOS  
 (Dans la catégorie BAC PRO sont additionnés les BAC PRO et les BAC PRO AG)

Les trois secteurs professionnels (aménagement, production, services) voient leurs effectifs les plus importants sur les formations de BAC PRO.

**Graphique 2 : Répartition des élèves par grands secteurs professionnels et types de diplôme**



Source : DGER, Effectifs des établissements 2015-2016, traitement AMNYOS  
 (Dans la catégorie BAC PRO sont additionnés les BAC PRO et les BAC PRO AG)

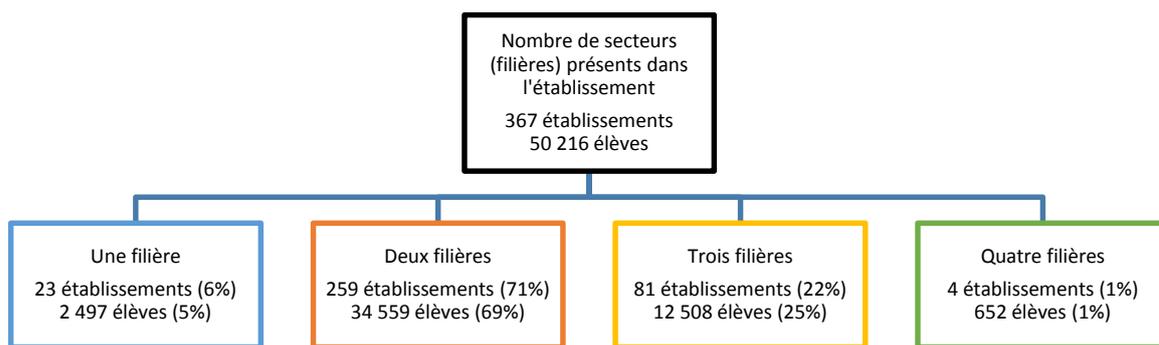
### 1.2.3 La structuration des établissements au regard des filières présentes

Les formations sont réparties traditionnellement en quatre grandes filières : aménagement, production, services et transformation. Les classes de DIMA, de 4e et 3e ainsi que les bacs général et technologique sont classés dans une catégorie « enseignement général ».

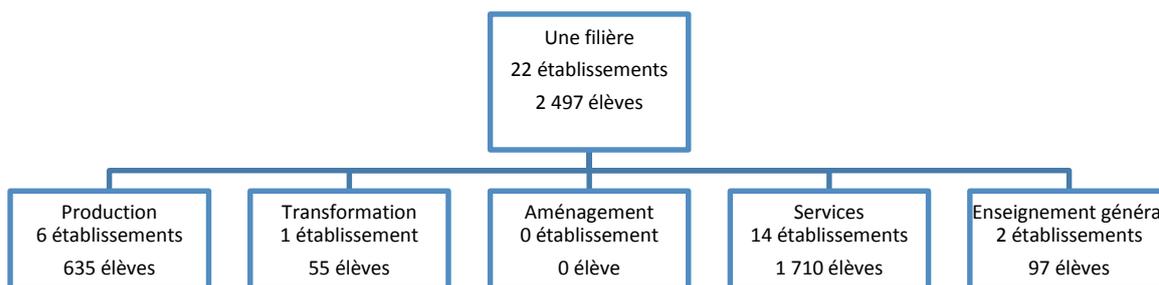
Au titre de l'année scolaire 2015-2016 (se reporter au graphique 3) :

- 328 établissements (sur 367, soit 89%) mettent en œuvre au moins une formation relevant de l'enseignement général ;
- 227 établissements mettent en œuvre au moins une formation relevant du secteur des services (62%) ;
- 174 établissements mettent en œuvre au moins une formation relevant du secteur de la production (47%) ;
- 64 établissements mettent en œuvre au moins une formation relevant du secteur de l'aménagement (17%) ;
- 4 établissements mettent en œuvre au moins une formation relevant du secteur de la transformation (1%).

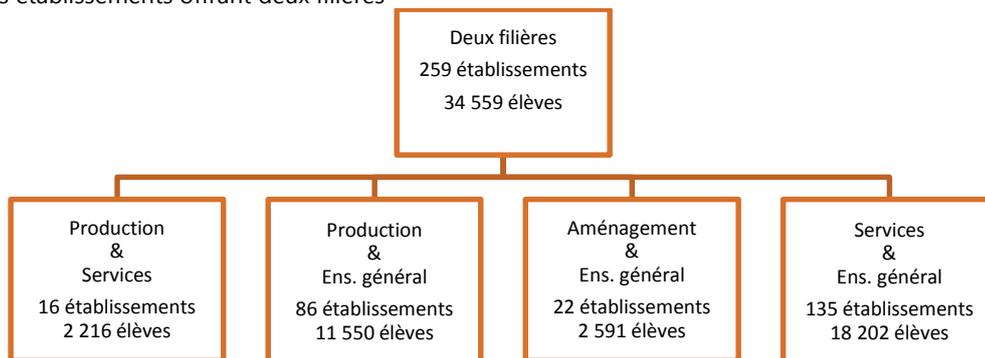
**Graphique 3 : Répartition des établissements par type de secteur professionnel et de filière d'enseignement général présents**



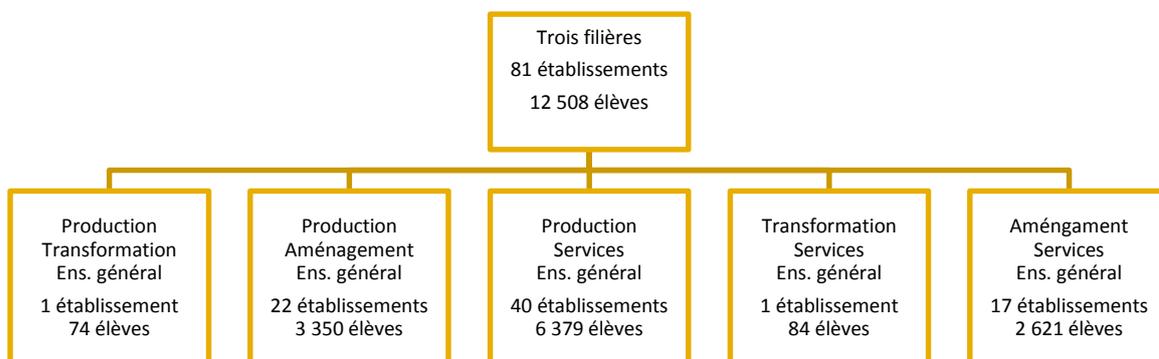
Pour les établissements offrant une filière



Pour les établissements offrant deux filières



Pour les établissements offrant trois filières



La formule la plus fréquente en termes de structure de l'établissement est celle qui présente **deux filières de formation** (71% des établissements et 69% des élèves). Au sein de cette catégorie **la combinatoire la plus fréquente** est celle qui associe **la filière de l'enseignement général** (classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> et DIMA) avec **le secteur professionnel des Services** (135 établissements et 18 202 élèves, soit 37% des établissements et 36% des élèves).

### 1.2.4 La structuration des établissements au regard des niveaux proposés

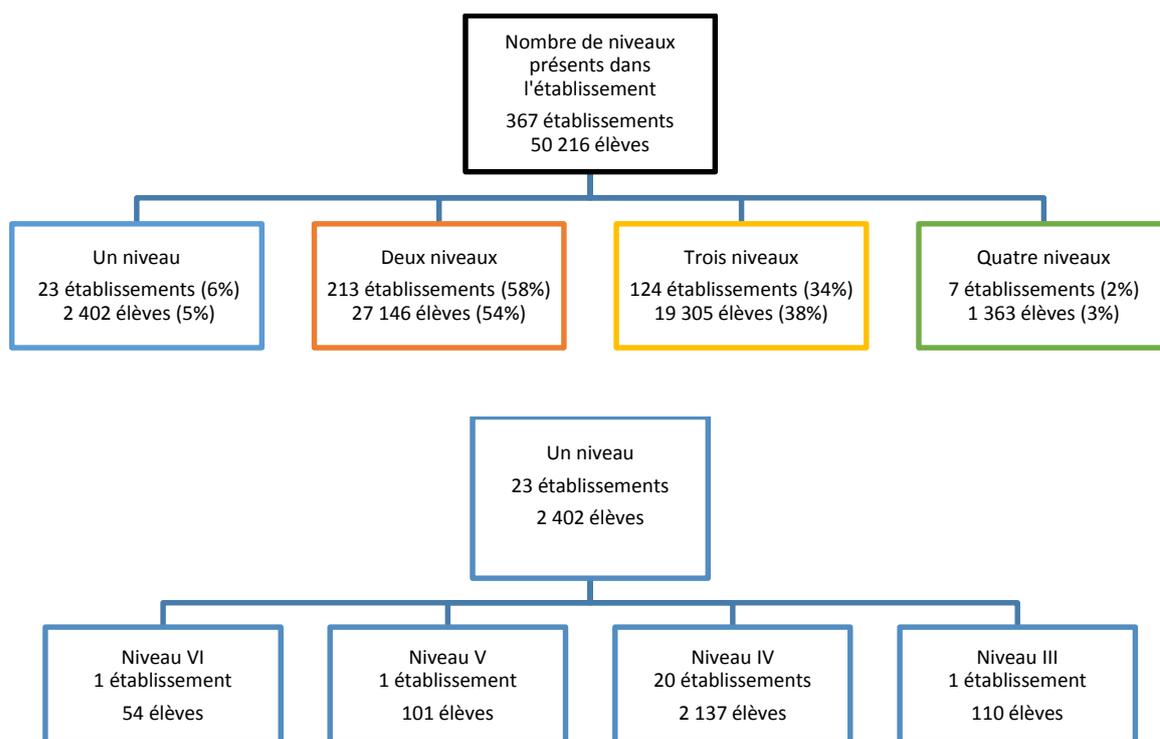
Les 367 établissements accueillent les élèves qui se répartissent sur les différents niveaux :

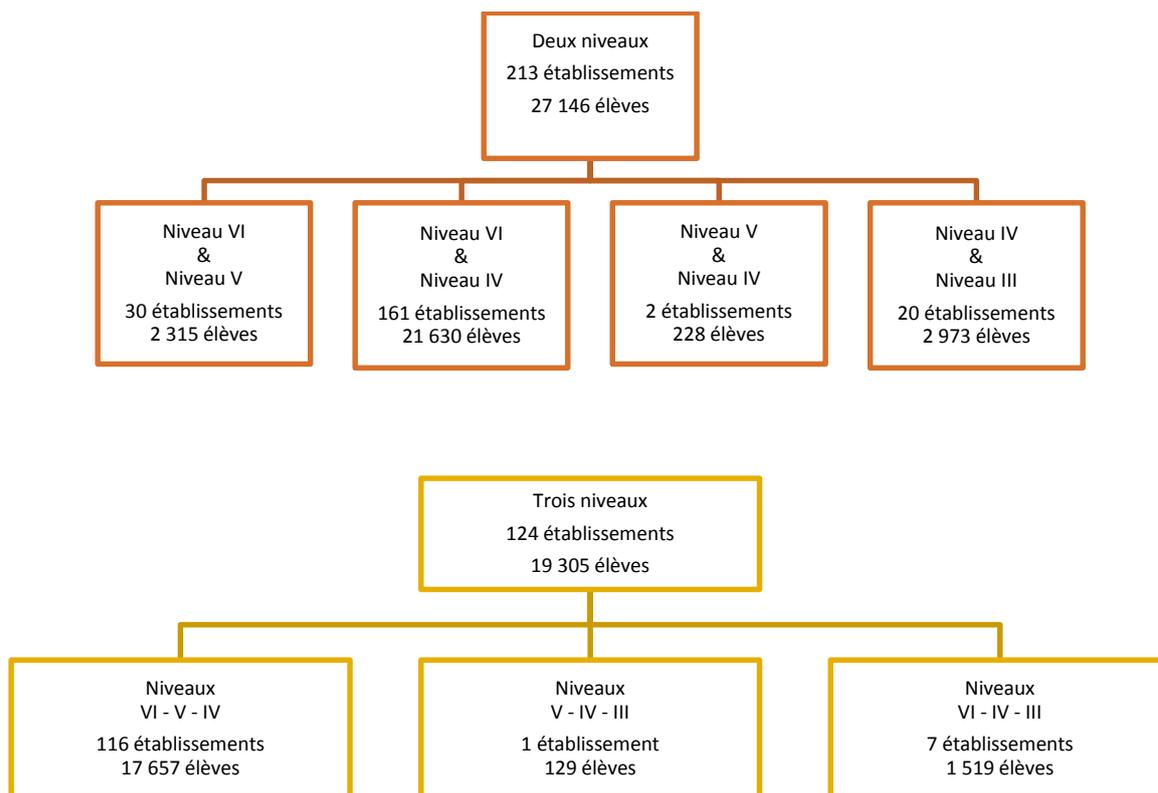
Au titre de l'année scolaire 2015-2016 :

- 322 établissements (sur 367, soit 88%) mettent en œuvre au moins une formation relevant du niveau infra V (VI) / classes de DIMA et de 4<sup>e</sup> & 3<sup>e</sup> ;
- 157 établissements (43%) mettent en œuvre au moins une formation relevant du niveau V / CAPA (ne sont pas intégrées ici les classes de 2<sup>nd</sup>e Pro, considérées comme 1<sup>ère</sup> année de bac pro) ;
- 334 établissements (91%) mettent en œuvre au moins une formation relevant du niveau IV (baccalauréats) ;
- 36 établissements (10%) mettent en œuvre au moins une formation relevant du niveau III (BTS).

D'une année sur l'autre la carte des formations d'un établissement peut varier. La référence utilisée ici par catégoriser les établissements au titre de leur structure est l'année scolaire 2015-2016. Les résultats présentés ici peuvent être légèrement différents de ceux présentés dans l'analyse des performances et dans la typologie des établissements construite sur plusieurs variables, l'année de référence utilisée pour cette typologie étant 2014-2015.

**Graphique 4 : Répartition des établissements par type de niveaux présents**





La formule la plus fréquente en termes de structure de l'établissement est celle qui présente deux niveaux de formation (58% des établissements et 54% des élèves). Au sein de cette catégorie la combinatoire la plus fréquente est celle qui associe le niveau VI (classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> et DIMA) avec le niveau IV (161 établissements et 21 630 élèves, soit 44% des établissements et 43% des élèves).

### 1.2.5 ***La nature des activités connexes présentes sur l'établissement (activités de formation continue et d'apprentissage)***

Les données nous permettant de traiter cette question nous ont été fournies par les unions nationales des établissements (UNMFREO et UNREP).

La base de référence est l'année 2014, sur 358 établissements.

268 établissements déclarent une activité de formation continue, soit 75%

- Le chiffre d'affaire annoncé le plus petit est de « 0 euros »
- Le chiffre d'affaire annoncé le plus élevé est de « 1 320 487 euros »

155 établissements déclarent une activité d'apprentissage, soit 43 %. L'effectif total des apprentis est de 5 099 (relevant d'une certification du Ministère de l'Agriculture).

- L'effectif le plus petit déclaré est de « 0 apprentis »
- L'effectif le plus élevé déclaré est de « 223 »

NB : au titre des examens, la DGER enregistre près de 2 400 inscrits aux examens de l'enseignement technique agricole annuellement, issus des établissements de rythme approprié.

Pour information : les MFR dans leur globalité – y compris celles qui ne sont pas sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture (une soixantaine) – accueillent des jeunes dans le cadre d'une « formation en contrat d'apprentissage pour préparer les diplômes de l'Éducation nationale ou du Ministère de l'Agriculture (10 033 apprentis au titre de l'année 2015-2016)<sup>11</sup> ».

<sup>11</sup> Source : UNMFREO

Catégorie	A	B	C	D
Valeurs	Établissements ne mettant en œuvre que la formation initiale sous statut scolaire (FI SSS)	Établissements mettant en œuvre la FI SSS + l'apprentissage (sans FC)	Établissements mettant en œuvre la FI SSS + la formation continue (sans l'app.)	Établissements mettant en œuvre la FI SSS + l'apprentissage + la formation continue
Nombre d'établissements (ne concerne que les MFR)	66	20	135	130

### En conclusion, au titre des établissements :

À travers cette analyse, se dessine **un établissement-type** mettant en œuvre les formations selon la modalité de l'alternance sous statut scolaire.

Cet établissement :

- Accueille en moyenne **137 élèves** ;
- Est principalement constitué de **classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>** (voire DIMA mais plus rarement) ; et de classes de **niveau IV** (bac) plus particulièrement dans le **secteur des services**.
- L'association de gestion pilote également le plus souvent une **offre de service en formation continue**.
- Il est plutôt implanté dans le territoire **Grand-Ouest de la France**

## 1.3 Les formés par alternance sous statut scolaire dans l'enseignement agricole

### 1.3.1 Choix méthodologique pour la description des formés

#### Fichier source :

DGER – effectifs complétés.xls (du 11/04/2016)  
Année scolaire de référence pour cette partie descriptive : 2015-2016 (onglet 2015-2016)

Effectif retenu : **50 216 élèves**

Répartis en **367 établissements** : 362 affiliés à l'UNMFREO et 5 affiliés à l'UNREP

Ne sont pas pris en compte les éléments suivants inclus dans le fichier :

- trois établissements fonctionnant en rythme approprié mais pas en alternance (CAP Vaison la Romaine, sites de Langon et de Pauillac du CEAP du Médoc)
- les établissements de Nouvelle-Calédonie

Par ailleurs, les établissements MF de l'Orne à Argentan et MF Marigne Laillé n'ont pas d'effectif à la rentrée 2015 et ne sont donc pas intégrés dans la présentation 2015-2016. Cependant, ces deux établissements pourront apparaître le cas échéant dans les analyses de performance, étant entendu que ces analyses se font pour la plupart sur les résultats de l'année scolaire 2014-2015, voire les années scolaires antérieures.

Pour compléter les informations contenues dans ce fichier, ont également été mobilisées les sources suivantes :

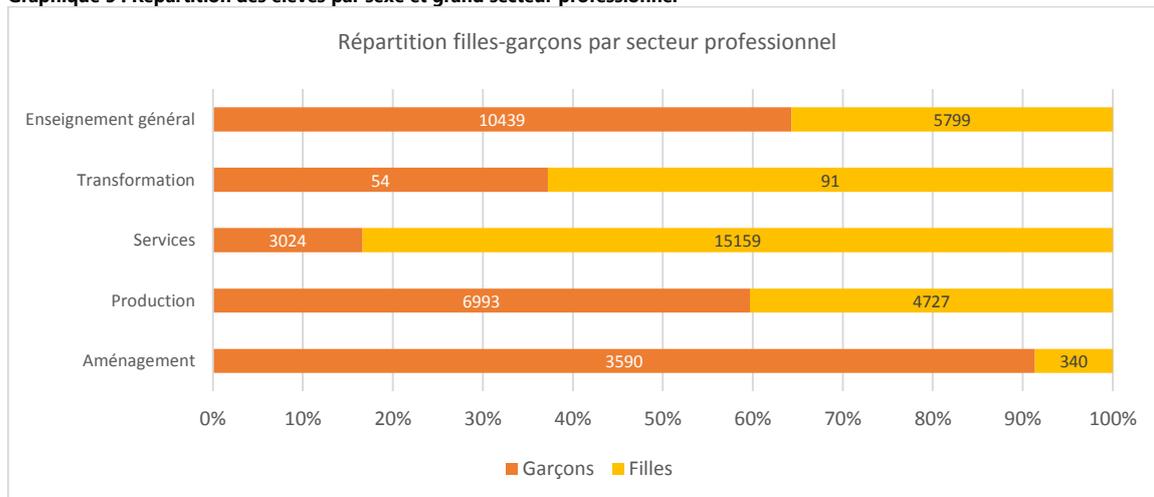
- DGER – établissement âge par classe.xls (année 2015-2016)
- DGER – csp établissement 2015.xls (année 2015-2016)
- Boursiers2014.xls (année 2014-2015)

### 1.3.2 Les filles plus nombreuses que les garçons

D'une façon générale, les filles sont plus nombreuses que les garçons. Cette part de filles peut cependant varier très fortement selon les établissements : elle varie de 0% à 98%. Cette variation est due en partie au secteur professionnel dominant dans l'établissement. Ainsi, les établissements à dominante « aménagement » et/ou

« production » sont plutôt masculins alors que les établissements « services » et/ou « transformation » sont plutôt féminins. Les classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sont très largement masculines (64% des effectifs sont des garçons).

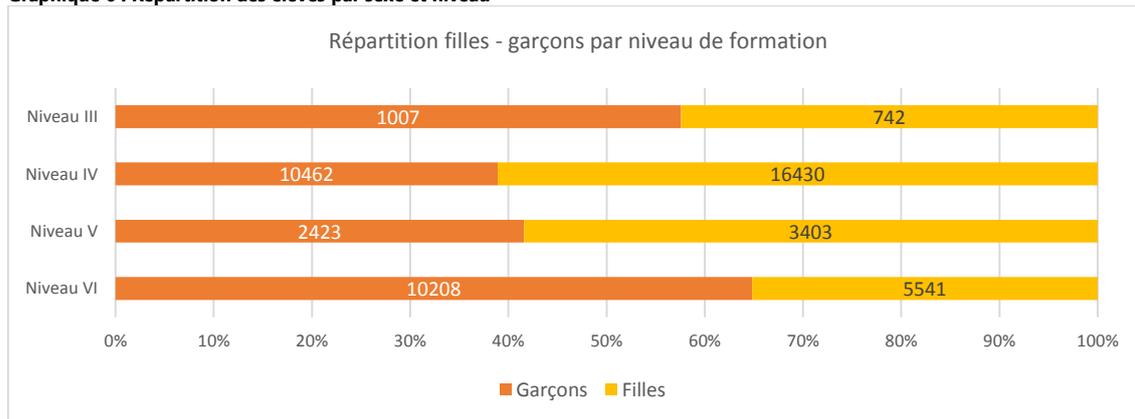
**Graphique 5 : Répartition des élèves par sexe et grand secteur professionnel**



Source : DGER, Effectifs des établissements 2015-2016, traitement AMNYOS

En termes de niveaux, les garçons se portent davantage sur les niveaux VI (classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> et DIMA) et les classes de BTSA (niveau III). Les filles sont principalement sur les niveaux IV (BAC) et V (CAPA).

**Graphique 6 : Répartition des élèves par sexe et niveau**



Source : DGER, Effectifs des établissements 2015-2016, traitement AMNYOS

### 1.3.3 Une moyenne d'âge identique à celle de l'ensemble de l'enseignement technique agricole

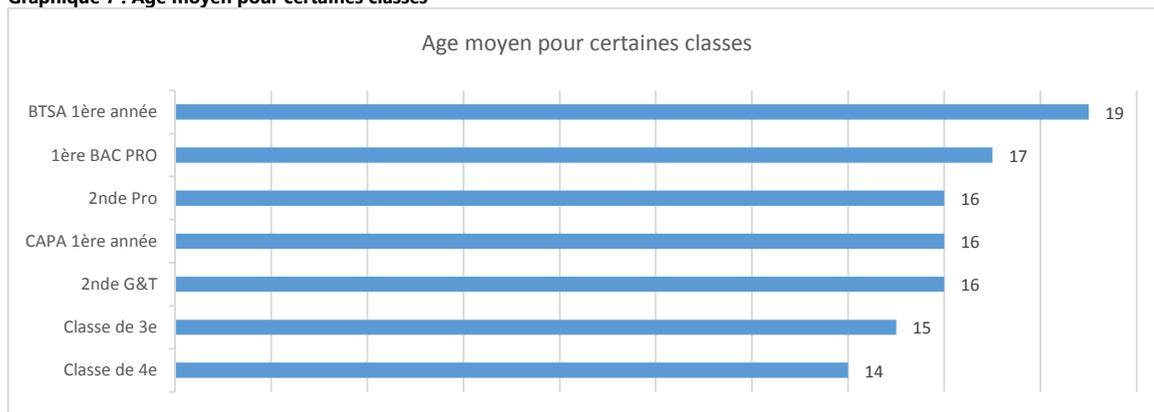
**Précaution méthodologique**

Les données concernent les classes de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> ainsi que les classes d'entrée dans les cycles. Ne sont pas incluses : les classes de CAPA 2, de Terminale BAC PRO et de BTSA 2.

Lors des visites dans les établissements, les personnes rencontrées nous ont fait part d'arrivées d'élèves de plus en plus jeunes. Selon leur analyse, il s'agirait d'un effet lié à la forte diminution des redoublements en amont de l'entrée dans l'enseignement agricole. Cette tendance à la baisse de la moyenne d'âge n'est pas, selon eux, sans poser problème pour la conduite des activités professionnelles d'une part, pour l'insertion professionnelle d'autre part.

La moyenne d'âge de l'ensemble des élèves et étudiants de l'enseignement technique agricole est de 16 ans, tout comme la moyenne d'âge des élèves et étudiants des établissements proposant l'alternance sous statut scolaire.

**Graphique 7 : Age moyen pour certaines classes**



Source : DGER, âge des effectifs par établissement – Année scolaire 2015-2016, base de 38 714 élèves de RA, traitement AMNYOS  
 Note de lecture : il s'agit d'une sélection de classes (y compris pour l'ensemble de l'enseignement agricole). Les effectifs pris en compte pour l'alternance sous statut scolaire est de 38 714 élèves, il est de 111 145 pour l'ensemble des effectifs de l'enseignement agricole.

Fort logiquement la moyenne d'âge s'élève avec le niveau.

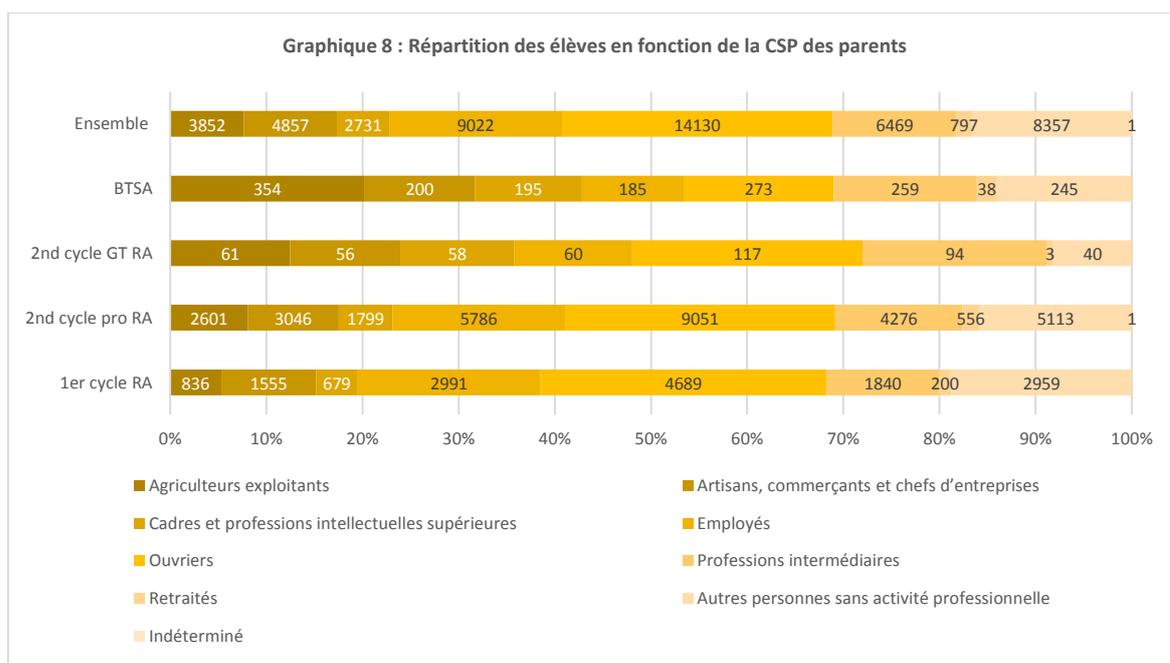
### 1.3.4 Les enfants d'ouvriers les plus nombreux

**Précaution méthodologique**

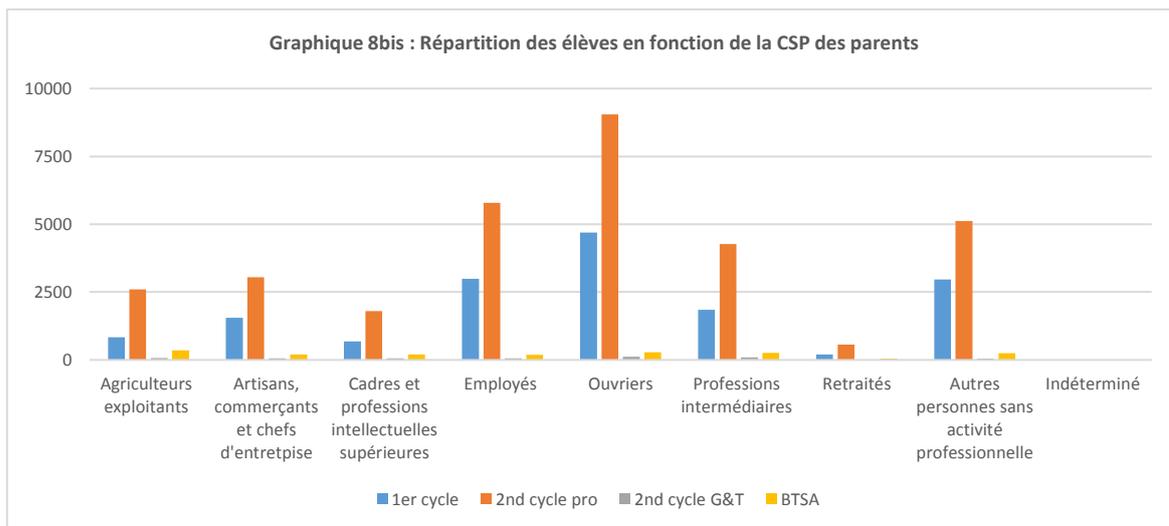
Les données - bien que proposées par établissement – ne sont pas détaillées pour les classes au sein de l'établissement. Les valeurs moyennes ont été calculées. La base de référence des effectifs pris en compte est de 50 216 élèves au titre de l'alternance sous statut scolaire.

Sur l'ensemble de la population des apprenants, ce sont les enfants d'ouvriers qui sont les plus nombreux (28%). Ils se répartissent davantage dans les formations de 1<sup>er</sup> cycle et de 2<sup>nd</sup> cycle pro (respectivement 30% et 28%). Ils sont moins fréquemment en 2<sup>nd</sup> cycle général et en BTSA (respectivement 24% et 20%).

Par ailleurs, plus de la moitié des apprenants (53%) sont des enfants d'ouvriers, employés et personnes sans activité professionnelle (population active au chômage ou population inactive).

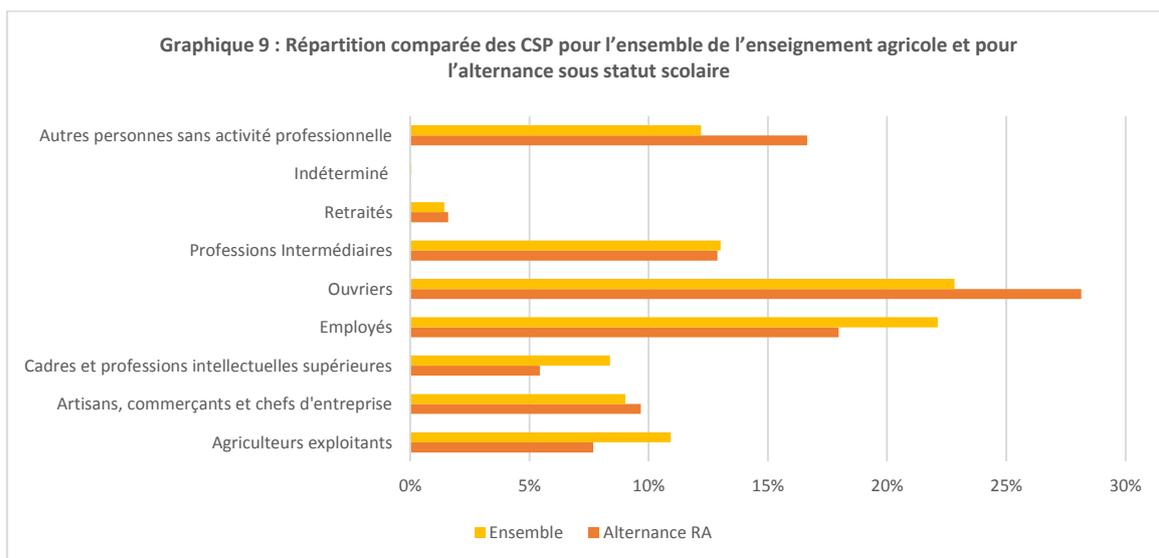


Source : DGER – CSP des parents par établissement – Année scolaire 2015-2016, traitement AMNYOS



Source : DGER – CSP des parents par établissement – Année scolaire 2015-2016, traitement AMNYOS

Par comparaison avec la répartition des effectifs en fonction de la CSP des parents pour l'ensemble des effectifs de l'enseignement agricole, la répartition des effectifs dans le seul rythme approprié (alternance sous statut scolaire) se démarque par une plus forte représentation des ouvriers, des artisans, commerçants et chefs d'entreprise et des autres personnes dans activité professionnelle.

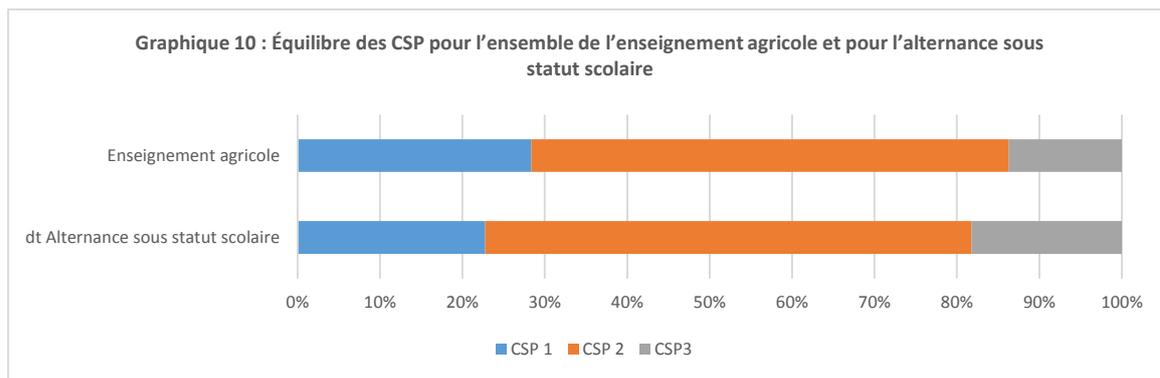


Source : DGER - CSP établissement 2015.xls, traitement AMNYOS

Afin de catégoriser les établissements, nous avons retenu les regroupements habituels entre CSP opérés par la DGER :

- CSP 1 : agriculteurs exploitants, artisans commerçants et chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures (23% pour l'ensemble de l'alternance sous statut scolaire ; 28% pour l'ensemble de l'enseignement agricole)
- CSP 2 : employés, ouvriers, professions intermédiaires (59% pour 58%)
- CSP 3 : Autres personnes sans activité professionnelle, retraités, indéterminé (18% pour 14%).

Sur ce point, l'alternance sous statut scolaire diffère par la plus grande proportion d'enfants de retraités, d'autres personnes sans activité professionnelle et de CSP indéterminée.



Source : DGER - CSP établissement 2015.xls, traitement AMNYOS

**1.3.5 Deux élèves sur cinq sont bénéficiaires d'une bourse**

**Précaution méthodologique**

Les données - bien que proposées par établissement – ne sont pas détaillées pour les classes au sein de l'établissement. Les valeurs moyennes ont été calculées.

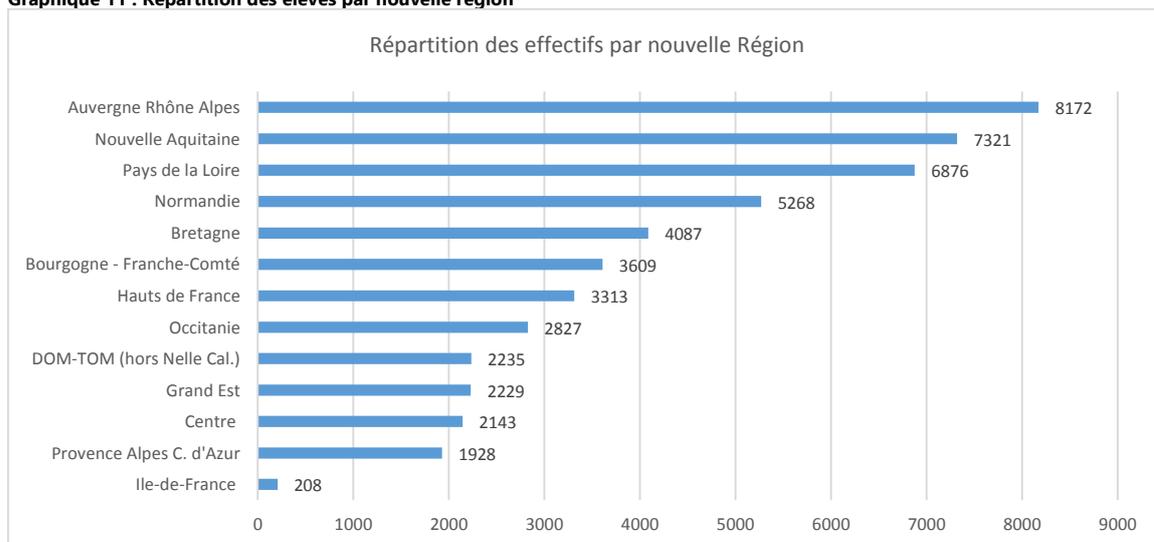
Au titre de l'année 2014-2015, 40% des élèves suivant un enseignement par alternance sous statut scolaire étaient boursiers (soit 19 892 boursiers pour 49 342 élèves), alors qu'il est de 35% pour l'ensemble des élèves et étudiants de l'enseignement technique agricole..

Le taux moyen de boursiers par établissement est de 40,3%. Il varie cependant de 16% à 99% selon les établissements.

**1.3.6 Quatre grandes régions accueillent plus de la moitié des élèves : Auvergne - Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes et Normandie**

La répartition des élèves suit l'implantation géographique des établissements, établissant ainsi une forte corrélation dans la proximité. Parmi les quatre grandes régions principales, seule les Pays de la Loire enregistrent une densité moindre d'élèves par établissement : elle accueille 16% des établissements mais seulement 14% des élèves.

**Graphique 11 : Répartition des élèves par nouvelle région**



Source : DGER, Effectifs des établissements 2015-2016, traitement AMNYOS

**Tableau 4 : Décompte des effectifs par région géographique**

Régions administratives		Anciennes régions	Effectifs d'élèves / étudiants		Part
Auvergne – Rhône-Alpes		Auvergne	1 001	8 172	16%
		Rhône-Alpes	7 171		
Pays de la Loire			6 876		14%
Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes		Aquitaine	3 278	7 321	15%
		Limousin	387		
		Poitou-Charentes	3 656		
Normandie		Basse-Normandie	3 998	5 268	10%
		Haute-Normandie	1 270		
Bourgogne – Franche-Comté		Bourgogne	1 635	3 609	7%
		Franche-Comté	1 974		
Bretagne			4 087		8%
Nord-Pas-de-Calais - Picardie		Nord-Pas-de-Calais	1 422	3 313	7%
		Picardie	1 891		
Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine		Alsace	0	2 229	4%
		Champagne-Ardenne	837		
		Lorraine	1 392		
Centre			2 143		4%
Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées		Languedoc-Roussillon	1 074	2 827	6%
		Midi-Pyrénées	1 753		
Provence-Alpes-Côte d'Azur			1 928		4%
Île-de-France			208		<1%
DOM-TOM		Guadeloupe	546		4%
		Guyane	341		
		La Réunion	719		
		Martinique	169		
		Polynésie française	460		
ENSEMBLE			<b>50 216</b>		<b>100%</b>

Source : DGER, Effectifs des établissements 2015-2016, traitement AMNYOS

## 2. L'analyse des performances

Cette **seconde partie** présente les résultats obtenus par les élèves et étudiants qui suivent un enseignement par alternance sous statut scolaire. Ces résultats sont traités par établissement.

- **Les résultats aux examens**<sup>12</sup> sont les principaux éléments parmi ceux pris en compte. Au moment de nos travaux, les résultats des sessions d'examens au titre de l'année scolaire 2014-2015 étaient les derniers connus et disponibles. De ce fait, toutes les références mobilisées dans le cadre de cette partie font référence à la population des élèves / étudiants de 2014-2015. Elles sont donc légèrement différentes de celles mobilisées dans le cadre de la partie précédente.
- **L'efficacité scolaire** présentée ensuite, traduit la capacité de l'établissement, de la formation, du système pédagogique, à produire des diplômés<sup>13</sup> (notion de rendement interne du système éducatif). Les traitements réalisés à partir des données transmises nous permettent d'avoir une approche de l'efficacité scolaire par diplôme et par filière, avec cependant une réserve sur le niveau BAC puisque les données portent sur la fin de période de rénovation du BAC PRO. [*NB : par ailleurs, en l'absence des données, la valeur ajoutée des établissements n'a pu être traitée dans le cadre de cette étude*].
- **Les caractéristiques des nouveaux entrants** nous renseignent sur la nature de la dynamique dans laquelle sont les élèves des formations conduites en alternance sous statut scolaire à partir de leur origine scolaire.

Les éléments suivants n'ont pu être traités établissement par établissement.

- **Le taux de passage d'une formation vers le niveau supérieur** nous informe sur la capacité des établissements à maintenir les élèves dans un continuum de formation. Les données mobilisées sont celles de l'alternance sous statut scolaire et celles de l'ensemble de l'enseignement agricole (voies scolaires).
- **L'insertion professionnelle** n'est pas mesurée systématiquement pour tous les sortants toutes les années. Les dernières données disponibles sont présentées ici.
- **L'attractivité géographique et les aires de recrutement** ont été analysées pour les établissements ayant fait l'objet des visites.
- **Les données économiques et financières** nous ont été communiqués par le réseau MFR via l'UNMFREO, et pour les 4 établissements de l'AFASEC / UNREP de façon distincte. Le faible nombre d'établissements (4) ne nous permet cependant pas de dégager les mêmes indicateurs pour les deux réseaux.

---

<sup>12</sup> À partir de l'indicateur : nombre d'admis / nombre de présents à l'examen

<sup>13</sup> Parmi l'ensemble des élèves entrant en début de cycle de formation (1<sup>ère</sup> année)

## 2.1 La réussite aux examens

### Définition

Le **taux de réussite aux examens** se calcule à partir du nombre de candidats présents à l'examen et du nombre de candidats admis (rapport entre le nombre d'admis et le nombre de présentés par diplôme & spécialité et par établissement).

Il traduit la capacité d'un établissement à conduire les apprenants à l'objectif final de la formation (visant une qualification certifiée).

Il est intéressant également de se référer au **taux de déperdition** pour l'examen qui est le rapport entre le nombre d'absents aux épreuves et le nombre d'inscrits.

### Fichiers sources :

- DGER – **Résultats examens élèves 2015.xls** (du 08/01/2016)  
Année scolaire de référence : 2014-2015 / session d'examens 2015, résultats définitifs
- DGER - **2016-05-20 DNB 2015 résultats en MF.xlsx** (du 21/05/2016)  
Année scolaire de référence : 2014-2015 / session d'examens 2015, résultats définitifs

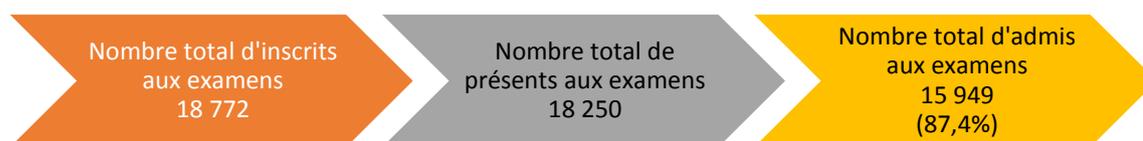
### Précaution méthodologique

Les données rassemblées pour le traitement des taux de réussite aux examens de l'enseignement agricole couvrent 367 établissements et 18 772 élèves / étudiants inscrits. Elles diffèrent légèrement des données mobilisées dans le cadre de la première partie de ce rapport, l'année scolaire de référence étant ici 2014/2015.

Les données du diplôme national du brevet (DNB) concernent 311 établissements et 9 149 élèves inscrits.

### 2.1.1 Les résultats aux examens du Ministère de l'Agriculture

**Le taux moyen de réussite aux examens (session définitive 2015) pour les établissements mettant en œuvre l'alternance sous statut scolaire est de 87,4% pour les examens de l'enseignement agricole<sup>14</sup>.** Il intègre le certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA), les baccalauréats (technologiques et professionnels) et le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA). Il intègre également les résultats au brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA) proposé durant le cycle de formation du baccalauréat professionnel.



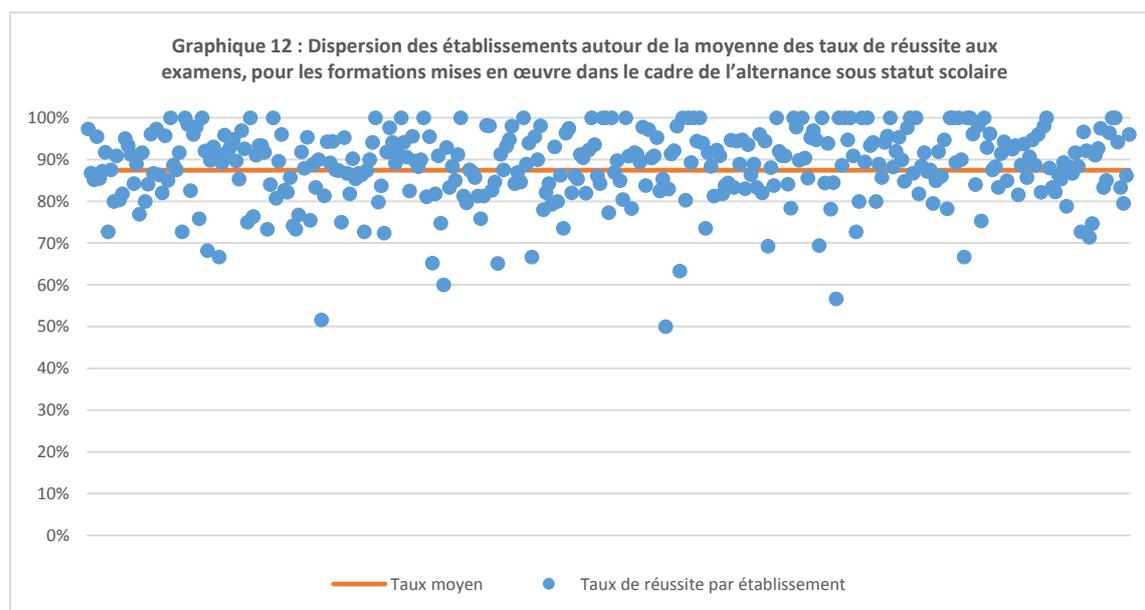
L'étendue des taux de réussite est assez large (50 points) avec :

- La plus grande valeur : 100% (elle concerne 40 établissements sur 367)
- La plus petite valeur : 50% (concerne 1 établissement sur 367)

Ce résultat est pour partie du aux petits effectifs dans les établissements, sans pour autant qu'il existe une corrélation entre le taux de réussite aux examens et les effectifs.

La dispersion des établissements autour de cette valeur moyenne est relativement faible (eu égard à la valeur de l'écart-type qui est de 8,6).

<sup>14</sup> Ce taux est de 85,4% pour cette même session (tout établissement et toute nature de candidat confondue). Il est de 86,8% pour les examens de l'enseignement technique agricole pour les élèves de formation initiale (tous types d'établissement public et privé).



Source : DGER, Résultats aux examens 2014-2015, traitement AMNYOS

La répartition des établissements en trois catégories en fonction de leur taux moyen de réussite aux examens conduit à la catégorisation suivante :

Catégorie	Taux faible	Taux moyen	Taux élevé
<b>Mode de calcul :</b>	Borne inférieure : la plus petite valeur Borne supérieure : inférieur à (Moyenne - 1/2 écart-type)	Borne inférieure : (moyenne - 1/2 écart-type) Borne supérieure : inférieur à (Moyenne + 1/2 écart-type)	Borne inférieure : (Moyenne + 1/2 écart-type) Borne supérieure : la plus grande valeur
<b>Valeurs du taux</b>	De 50% à moins de 83,1%	De 83,1% à moins de 91,7%	De 91,7% à 100%
<b>Nombre d'établissements</b>	84	145	138

Le taux moyen de réussite aux examens dans le système de l'alternance sous statut scolaire est très proche du taux de réussite aux examens pour l'ensemble des élèves de l'enseignement agricole. Cette proximité est plus ou moins resserrée selon les diplômes (se reporter aux paragraphes suivants).

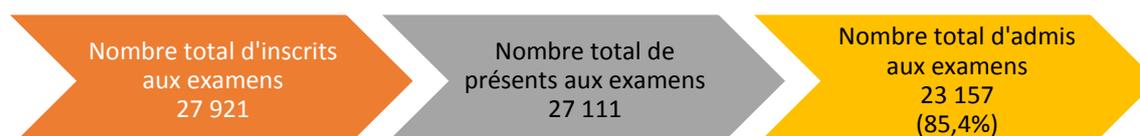
**Tableau 5 : taux nationaux de réussite aux examens**

	Tous élèves	Élèves RA alternance
Taux de réussite	86,8%	87,4%
Taux de déperdition	2,1%	2,8%

Source : DGER, Résultats aux examens, traitement AMNYOS

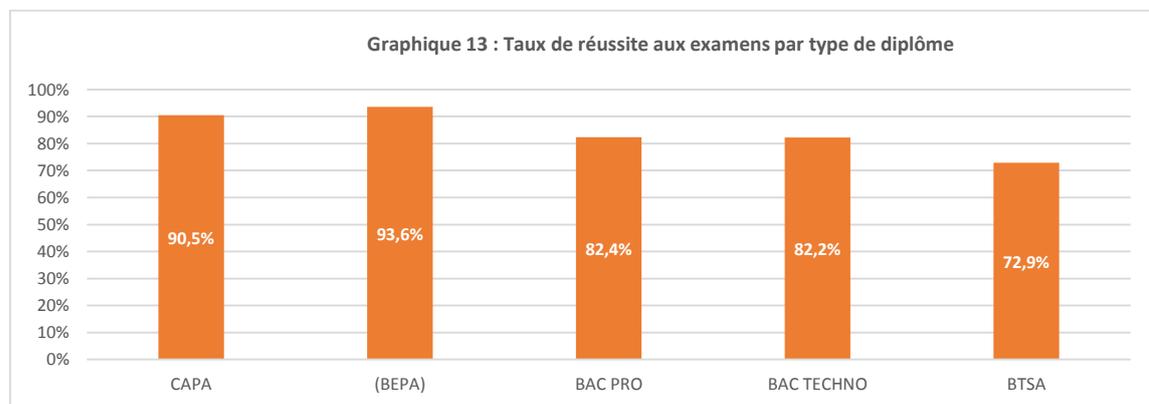
### 2.1.2 Les résultats au diplôme national du brevet légèrement plus faibles

En intégrant les résultats du diplôme national du brevet (DNB), série professionnelle, à ces données (concernent les élèves scolarisés dans les classes de 3<sup>e</sup>), les résultats diffèrent et le taux moyen de réussite aux examens passe à **85,4%**.



### 2.1.3 Les résultats aux examens de l'enseignement professionnel varient en fonction de la nature du diplôme

Au sein des établissements (367 établissements de l'étude), **plus le niveau de diplôme est élevé, plus le taux de réussite aux examens est faible**. Si 9 élèves de CAPA sur 10 obtiennent leur diplôme, cette proportion passe à plus de 8 pour les BAC et à plus de 7 pour les BTS (NB : les BEPA ne sanctionne pas la fin d'un cycle de formation, les résultats sont mentionnés à titre d'information).



Source : DGER, Résultats aux examens, traitement AMNYOS

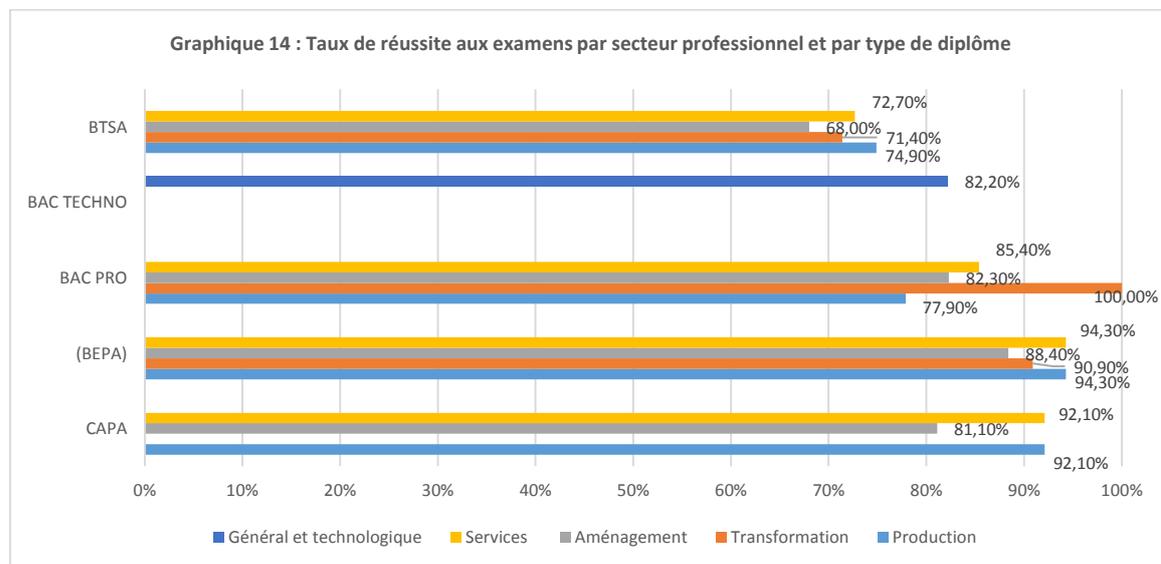
En termes de secteur professionnel de la formation, les résultats sont assez hétérogènes. **Le secteur professionnel des services enregistre les taux les plus importants** (hormis pour les BTS qui ont le 2<sup>nd</sup> meilleur taux).

Tableau 6 : Taux de réussite aux examens par secteur professionnel et par type de diplôme

Diplôme	CAPA	(BEPA)	BAC PRO	BAC TECHNO	BTS
Production	92,1%	94,3%	77,9%	-	74,9%
Transformation	-	90,9%	100,0%	-	71,4%
Aménagement	81,1%	88,4%	82,3%	-	68,0%
Services	92,1%	94,3%	85,4%	-	72,7%
Général et technologique	-	-	-	82,2%	-

Source : MAAF, DGER, traitement AMNYOS

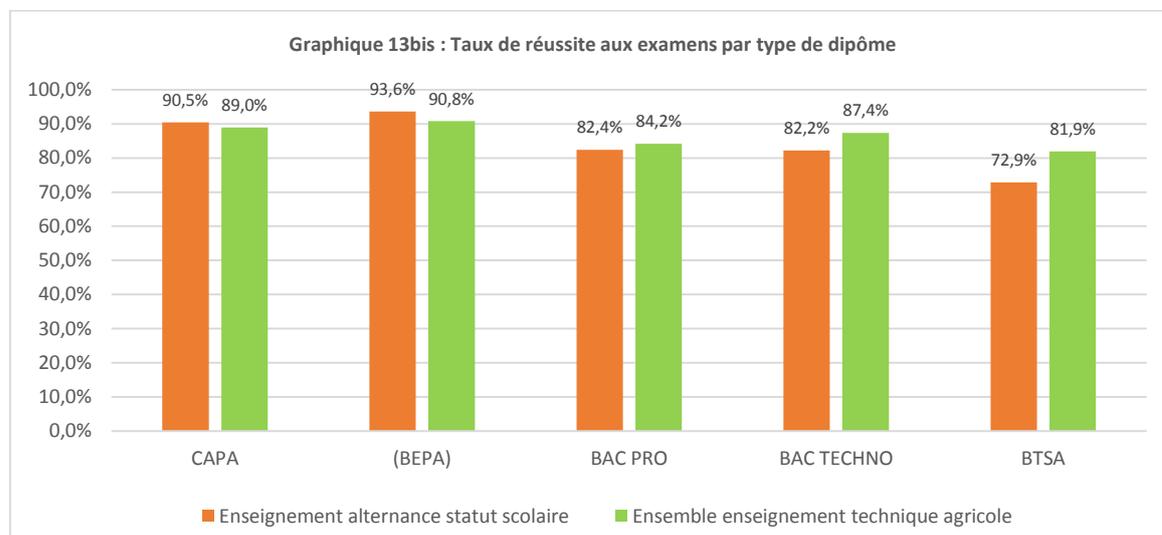
Au final, les taux de réussite aux examens varient de **94,3%** (BEPA Production et BEPA Services) à **68%** (BTS du secteur aménagement). L'étendue des taux est large avec plus de 25 points. (NB : la valeur de 100% pour les BAC PRO Transformation n'est pas significative : elle ne représente que 12 élèves).



Source : DGER, Résultats aux examens, traitement AMNYOS

**Par comparaison avec l'ensemble de l'enseignement technique agricole<sup>15</sup> :**

Les taux de réussite aux examens sont légèrement supérieurs pour l'alternance sous statut scolaire pour les CAPA et les BEPA. Ils sont légèrement plus faibles pour le BAC PRO. L'écart est plus marqué pour les BAC TECHNO et les BTSA.



Source : MAAF, DGER, Résultats aux examens

**Tableau 6bis : Taux de réussite par grand secteur et par type de diplôme (1)**

Diplôme	CAPA		(BEPA)		BAC PRO	
	Alternance sous statut scolaire	Ensemble enseignement agricole	Alternance sous statut scolaire	Ensemble enseignement agricole	Alternance sous statut scolaire	Ensemble enseignement agricole
<b>Production</b>	92,1%	90,0%	94,3%	91,8%	77,9%	79,7%
<b>Transformation</b>	-	-	90,9%	91,4%	100,0% <sup>16</sup>	87,5%
<b>Aménagement</b>	81,1%	78,2%	88,4%	86,5%	82,3%	85,5%
<b>Services</b>	92,1%	92,6%	94,3%	91,6%	85,4%	86,5%

Source : MAAF, DGER, Résultats aux examens

**Tableau 6bis : Taux de réussite par grand secteur et par type de diplôme (2)**

Diplôme	BAC TECHNO		BTSA	
	Alternance sous statut scolaire	Ensemble enseignement agricole	Alternance sous statut scolaire	Ensemble enseignement agricole
<b>Production</b>	-	-	74,9%	85,3%
<b>Transformation</b>	-	-	71,4%	85,7%
<b>Aménagement</b>	-	-	68,0%	76,7%
<b>Services</b>	-	-	73,1%	79,8%
<b>Générale et technologique</b>	82,2%	87,4%		

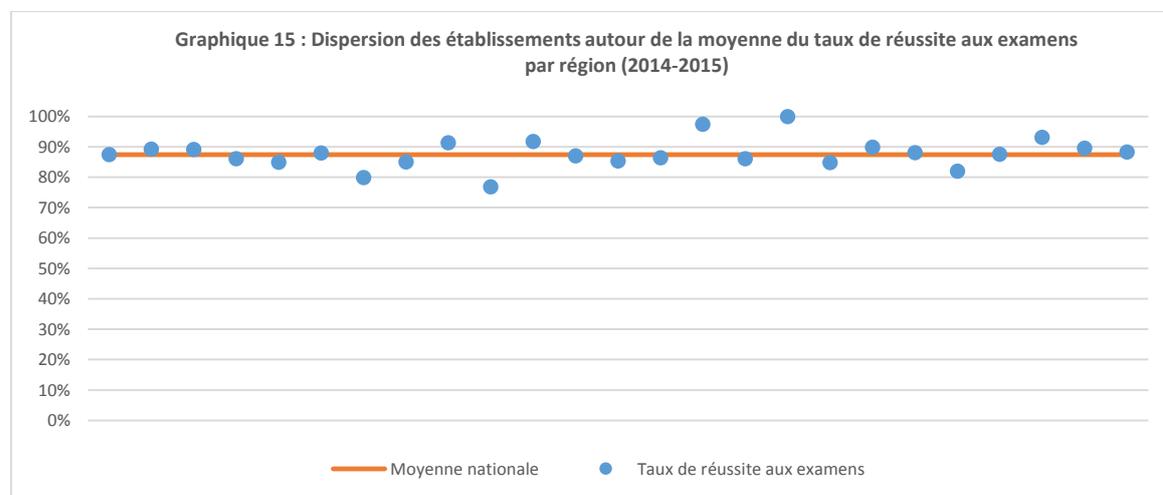
Source : MAAF, DGER, Résultats aux examens

<sup>15</sup> Les caractéristiques des populations accueillies dans l'ensemble de l'enseignement technique agricole diffèrent de celles des populations accueillies au sein des établissements mettant en œuvre la formation par alternance sous statut scolaire. Les informations sont données à titre d'information. Une analyse plus détaillée de la « valeur ajoutée » serait à conduire pour conclure avec justesse quant à ces comparaisons.

<sup>16</sup> Cette valeur n'est pas significative, étant basée sur 12 élèves.

### 2.1.4 Peu d'effet régional sur les réussites aux examens

Les taux de réussite aux examens par territoires régionaux varient de **76,8%** (Guyane) à **100%** (Martinique), ce qui donne une amplitude légèrement plus faible que par établissement (près de 25 points).



### En conclusion, au titre des résultats aux examens

- Près de neuf élèves sur dix, inscrits en classe terminale d'un cycle de formation en alternance sous statut scolaire et présenté à l'examen (hors DNB), sortent diplômés.
- Les taux de réussite varient : plus le niveau de diplôme est élevé, plus le taux de réussite est faible : neuf sur dix obtiennent le CAPA, près de huit sur dix le BAC PRO et près de sept sur dix pour le BTS.

## 2.2 L'efficacité scolaire

### Définition

L'efficacité scolaire traduit la capacité de l'établissement, de la formation, du système pédagogique, à produire des diplômés (notion de rendement interne du système éducatif). Pour l'estimer il s'agit de comparer le nombre de diplômés à l'issue d'un cycle avec le nombre d'entrants dans ce cycle.

Taux d'efficacité scolaire : rapport entre le nombre de diplômés à l'issue de la dernière année de cycle et le nombre d'entrants dans ce cycle.

### Fichiers sources

- DGER – Taux d'efficacitésecondepro2011.xls
- DGER efficacité 2012 CAPA BTSa Bac techno.xls

### Précaution méthodologique

Le taux est calculé pour les diplômes de CAPA, BAC (PRO & TECHNO) et BTS. Ils ont été calculés par la DGER, par classe, sur la base des effectifs entrants dans le cycle durant une année n (précisée pour chaque diplôme) et des diplômés : année n+1 pour les cycles en 1 an, n+2 pour les cycles en 2 ans et n+3 pour les cycles en 3 ans.

49 établissements parmi les 367 étudiés dans les phases précédentes ne sont pas recensés dans ces fichiers. Soit les résultats n'étaient pas disponibles, soit la reconstitution de l'historique n'a pas pu être réalisé (modification des établissements de type fusion, transferts de formation, etc.). La base de référence est donc pour cette variable de 318 établissements.

Nous avons pris le parti de ne pas calculer de taux d'efficacité global par établissement mais de le faire par diplôme et par établissement.

### 2.2.1 Taux d'efficacité scolaire pour les CAPA (2012)

La population de référence est celle des inscrits en 1<sup>ère</sup> année d'un cycle de CAPA (quelle qu'en soit sa durée) en 2012-2013. Si la durée du cycle était de un an, les diplômés de 2012-2013 ont été retenus ; s'il s'agissait d'un cycle en 2 ans, les diplômés de 2013-2014 ont été retenus ; s'il s'agit d'un cycle en 3 ans, les diplômés de 2014-2015 ont été retenus.

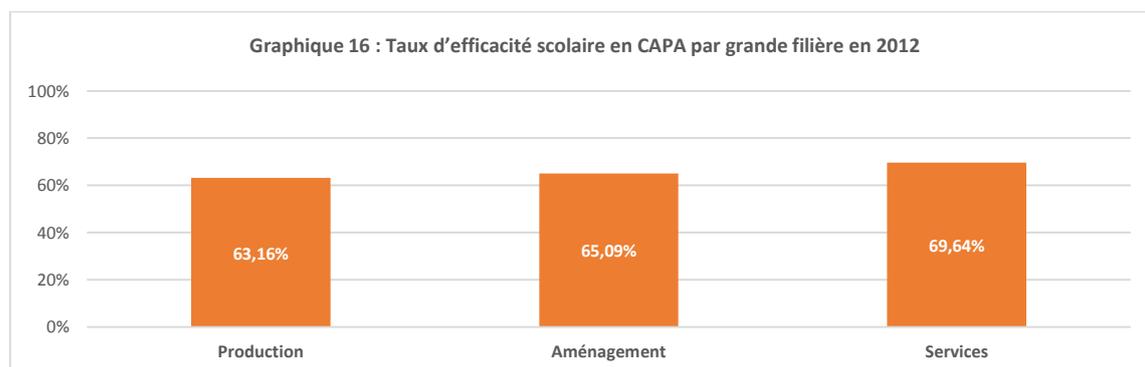
Cette population est constituée de **2 846 élèves inscrits** en 2012-2013 répartis dans **133 établissements**.

L'année de référence était celle de la montée en puissance des CAPA au sein des établissements dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle.

#### Détails descriptifs des taux d'efficacité scolaire de CAPA

- **La valeur moyenne** du taux d'efficacité scolaire (des établissements) pour les entrants en formation en 2012-2013 en CAPA est de **67,2%**<sup>17</sup>.
- **L'étendue** des taux d'efficacité scolaire est très large (près de 80 points) :  
la plus grande valeur est de 100% (elle concerne 4 établissements sur 138)  
la plus petite valeur est de 19% (elle concerne 1 établissement sur 138)

Ce taux d'efficacité est globalement **meilleur pour les CAPA du secteur services** (69,7%) ; en revanche il est plus **faible** et s'éloigne du taux moyen pour les **CAPA du secteur production** (63,2%).



Source : MAAF – DGER, traitement AMNYOS

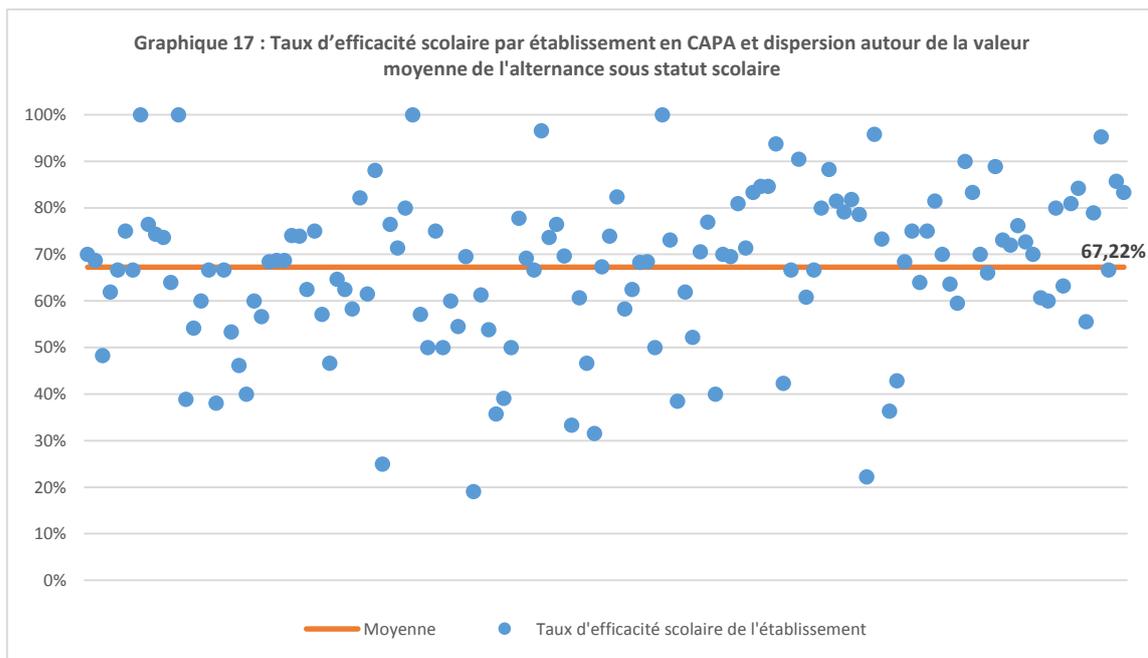
La **dispersion des établissements autour de la moyenne est forte** comme le montre le graphique suivant, ce qui traduit une hétérogénéité marquée des établissements (attention, ces résultats ne concernent que 133 établissements).

Par comparaison avec l'ensemble de l'enseignement technique agricole, les taux d'efficacité sont très proches pour le secteur des services, supérieur pour l'alternance sous statut scolaire dans le secteur de l'aménagement et inférieur pour dans le secteur de la production.

	Alternance sous statut scolaire	Enseignement technique agricole
<b>Production</b>	63,16%	66,22%
<b>Aménagement</b>	65,09%	63,69%
<b>Services</b>	69,64%	70,11%

Source : MAAF, DGER

<sup>17</sup> Ce taux est de 68,2% pour l'ensemble des CAPA de l'enseignement technique agricole.

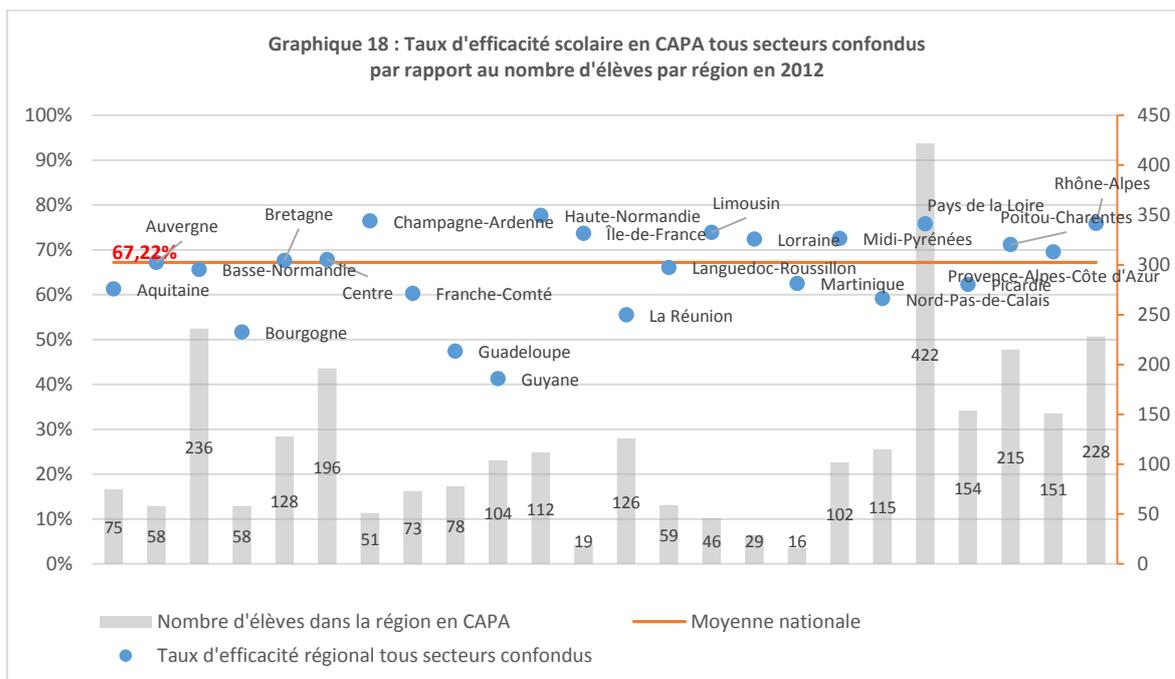


Source : MAAF – DGER, traitement AMNYOS

Les écarts entre établissements en termes d'efficacité scolaire pour les CAPA sont plus importants que ceux enregistrés pour les taux de réussite aux examens (pour les CAPA). Ces résultats sont à rapprocher du constat d'un taux de déperdition<sup>18</sup> légèrement plus élevé globalement dans les établissements de rythme approprié en alternance sous statut scolaire que dans tous les établissements.

### Les territoires régionaux

La représentation graphique ci-dessous, présentant l'efficacité scolaire par région et le nombre d'élèves concernés par région, ne met pas en évidence de relation directe entre la taille de la région (importance des effectifs sur le territoire) et le positionnement de la région autour de la moyenne.



Source : MAAF – DGER, traitement AMNYOS

<sup>18</sup> Le taux de déperdition prend en compte les inscrits à l'examen, tandis que les taux de réussite aux examens prennent en compte le nombre de présents à l'examen.

## Catégorisation des établissements (ayant des CAPA) au regard des taux d'efficacité scolaire

La valeur médiane est de 68,8%, c'est-à-dire que la moitié des établissements a un taux d'efficacité scolaire pour le CAPA supérieur à 68,8% et l'autre moitié a un taux d'efficacité scolaire pour le CAPA en-dessous de 68,8%.

En complément :

- un quart des établissements a un taux moyen compris entre 19% et 59,6%
- un quart des établissements a un taux moyen compris entre 59,6% et 68,8%
- un quart des établissements a un taux moyen compris entre 68,8% à 76,8%
- un quart des établissements a un taux moyen compris entre 76,8% et 100%

L'écart-type est de 16,4. L'hétérogénéité des établissements est assez marquée. Replacé autour de la moyenne, l'écart-type permet de placer les 133 établissements en trois catégories :

CATEGORIE	A (faible taux)	B (taux moyen)	C (taux important)
Mode de calcul	établissements ayant un taux d'efficacité scolaire CAPA inférieur à 59% (valeur moyenne -1/2 écart-type)	établissements ayant un taux d'efficacité scolaire CAPA compris entre 59% et moins de 75,4%	établissements ayant un taux d'efficacité scolaire CAPA de 75,4% et plus (valeur moyenne + 1/2 écart-type)
Nombre d'établissements	34	62	37

### 2.2.2 Taux d'efficacité scolaire pour les BAC PRO (2011)

#### Précaution méthodologique

La période de référence (2011-2014) a été très particulière pour les filières BAC PRO (fin de la rénovation de ce diplôme). Il faut noter également des difficultés à reconstituer des historiques dans le suivi des élèves pour certains cycles réalisés dans plusieurs établissements (première année dans un établissement, année terminale dans un autre établissement).

Les résultats sont donc à prendre avec précaution.

La population de référence est celle des inscrits en 1<sup>ère</sup> année d'un cycle de BAC PRO (quelle qu'en soit sa durée) en 2012-2013, inscrits dans des établissements pour lesquels le taux a pu être calculé. Si la durée du cycle était de 2 ans, les diplômés de 2013-2014 ont été retenus ; s'il s'agit d'un cycle en 3 ans, les diplômés de 2014-2015 ont été retenus.

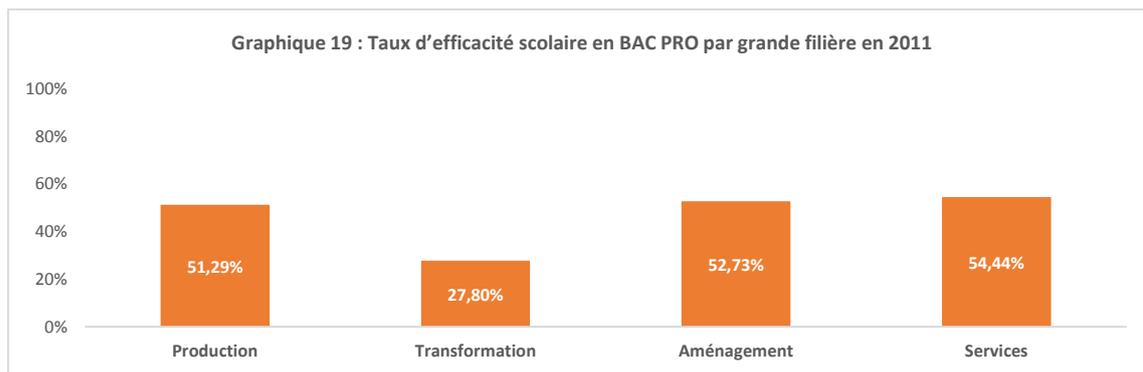
Cette population est constituée de **9 583 élèves** inscrits en 2012-2013 répartis dans **259 établissements**. (Sur 12 590 élèves sur 335 établissements, soit 76% des effectifs et 78% des établissements).

Cette année de référence est une année de transition pour les établissements dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle.

#### Détails descriptifs des taux d'efficacité scolaire de BAC PRO

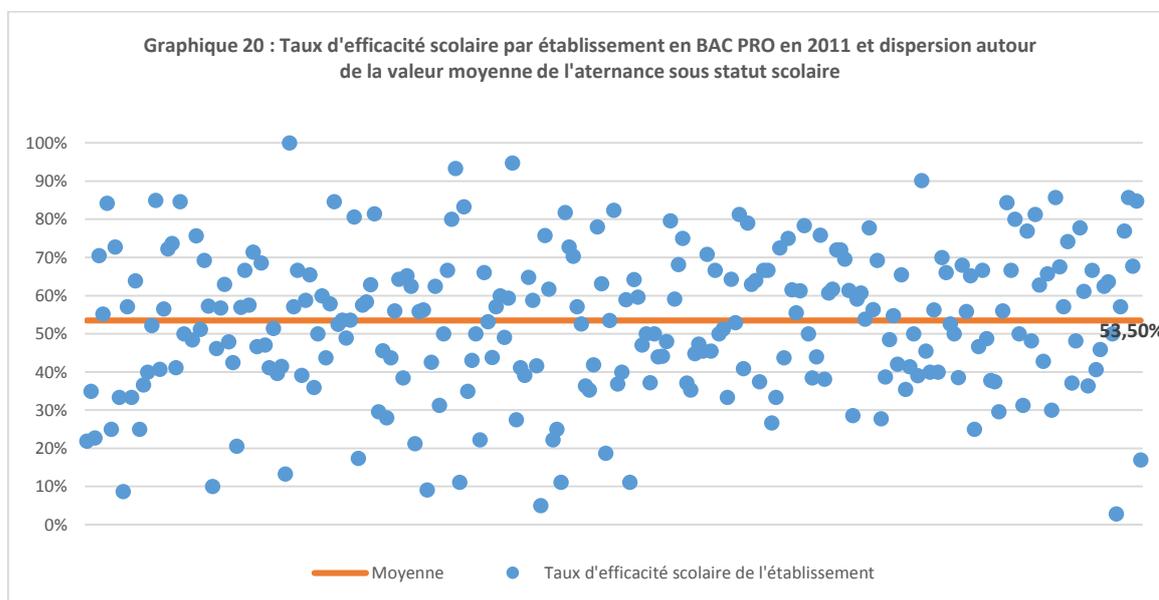
- **La valeur moyenne** du taux d'efficacité scolaire (des établissements) pour les entrants en formation en 2012-2013 en BAC PRO est de **53,5%**.
- **L'étendue** (hors 1 établissement cité précédemment) des taux d'efficacité scolaire est très large : la plus grande valeur est de 100% (elle concerne 1 établissement sur 259, et 4 élèves) la plus petite valeur est de 2,9% (elle concerne 1 établissement sur 259- pour 35 élèves)

Ce taux d'efficacité est sensiblement meilleur pour les BAC PRO du secteur services (54,4%).



Source : MAAF – DGER, traitement AMNYOS

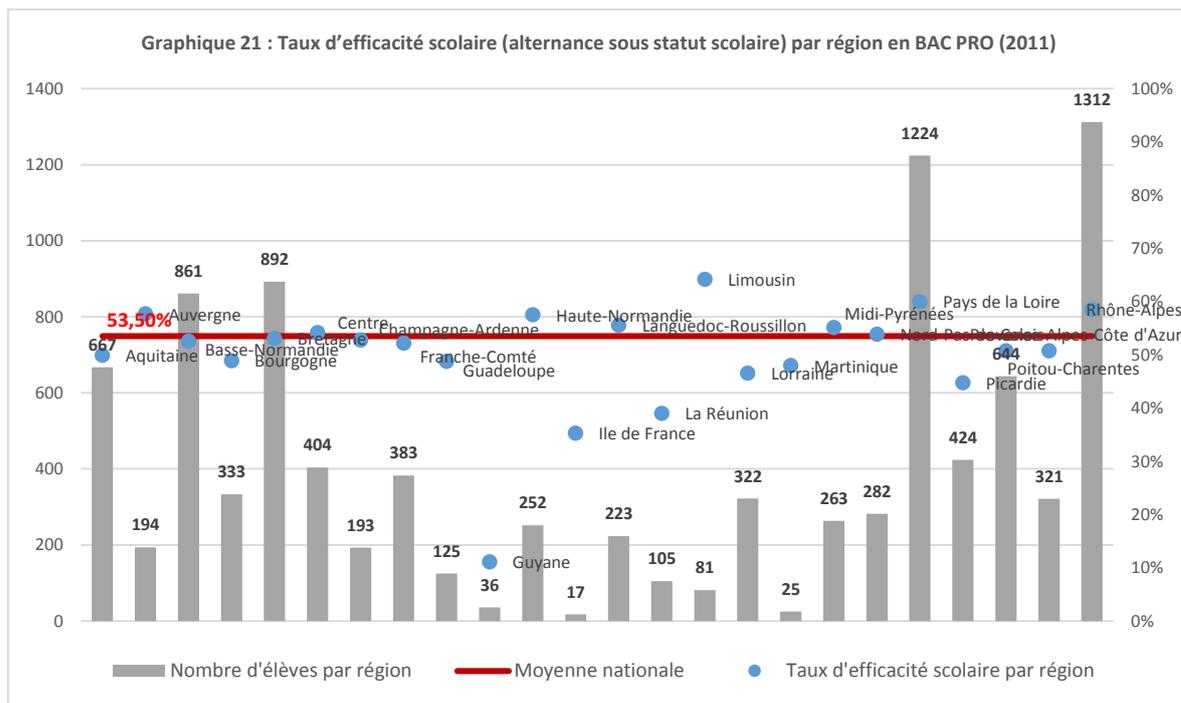
La dispersion des établissements autour de la moyenne est forte comme le montre le graphique suivant, ce qui traduit une hétérogénéité marquée des établissements (attention, ces résultats ne concernent que 261 établissements).



Source : MAAF – DGER, traitement AMNYOS

### Les territoires régionaux

La représentation graphique ci-dessous, présentant l'efficacité scolaire par région et le nombre d'élèves concernés par région, ne met pas en évidence de relation directe entre la taille de la région (importance des effectifs sur le territoire) et le positionnement de la région autour de la moyenne. Pour l'efficacité scolaire au titre des BAC PRO il ne semble pas y avoir d'effet « région ».



Source : MAAF – DGER, traitement AMNYOS

**La valeur médiane est de 53,6%**, quasi identique à la moyenne, c'est-à-dire que la moitié des établissements a un taux d'efficacité scolaire pour le BAC PRO supérieur à 53,6% et l'autre moitié a un taux d'efficacité scolaire pour les BAC PRO en-dessous de 53,6%.

En complément :

- un quart des établissements a un taux moyen compris entre 2,9% et 40,6%
- un quart des établissements a un taux moyen compris entre 40,6% et 53,6%
- un quart des établissements a un taux moyen compris entre 53,6% à 66,1%
- un quart des établissements a un taux moyen compris entre 66,1 % et 100% (+ établissement à 112%)

### Catégorisation des établissements (ayant des BAC PRO) au regard des taux d'efficacité scolaire

L'écart-type est de 19. L'hétérogénéité des établissements est assez marquée. Replacé autour de la moyenne, l'écart-type permet de placer les établissements en trois catégories :

CATEGORIE	A (faible taux)	B (taux moyen)	C (taux important)
Mode de calcul	établissements ayant un taux d'efficacité scolaire BAC PRO inférieur à 44% [Moyenne - 1/2 écart-type, soit 53,5-9,5]	établissements ayant un taux d'efficacité scolaire BAC PRO compris entre 44% et moins de 63%	établissements ayant un taux d'efficacité scolaire BAC PRO de 63% et plus [Moyenne + 1/2 écart-type, soit 53,5+9,5]
Nombre d'établissements	82	94	83

### 2.2.3 Taux d'efficacité scolaire pour les BAC TECHNO (2012)

La population de référence est celle des inscrits en 1<sup>ère</sup> année d'un cycle de BAC TECHNO AG en 2012-2013. Si la durée du cycle était de 2 ans, les diplômés de 2013-2014 ont été retenus ; s'il s'agit d'un cycle en 3 ans, les diplômés de 2014-2015 ont été retenus.

Cette population est constituée de **185 élèves inscrits en 2012-2013 répartis dans 12 établissements**. Au regard du faible effectif concerné (formation atypique en alternance sous statut scolaire), nous ne proposons pas de catégorisation pour le bac techno. Le taux d'efficacité scolaire n'est pas calculable.

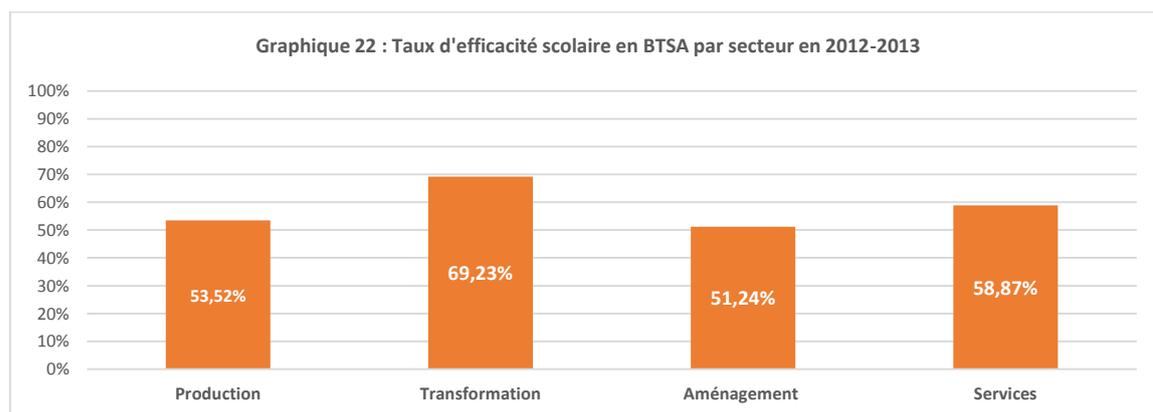
## 2.2.4 Taux d'efficacité scolaire pour les BTSA

La population de référence est celle des inscrits en 1<sup>ère</sup> année d'un cycle de BTSA en 2012-2013. Si la durée du cycle était de 1 an, les diplômés de 2012-2013 ont été retenus, s'il était de 2 ans, les diplômés de 2013-2014 ont été retenus ; s'il s'agit d'un cycle en 3 ans, les diplômés de 2014-2015 ont été retenus.

Cette population est constituée de **1 022 élèves inscrits en 2012-2013 répartis dans 31 établissements**.

### Détails descriptifs du taux d'efficacité scolaire de BTSA

- **La valeur moyenne** du taux d'efficacité scolaire (des établissements) pour les entrants en formation en 2012-2013 est de **54,8%<sup>19</sup>**.
- **L'étendue** des taux d'efficacité scolaire est très large :  
la plus grande valeur est de 100% (elle concerne 1 établissement sur 31)  
la plus petite valeur est de 9,1% (elle concerne 1 établissement sur 31)



Source : MAAF – DGER, traitement AMNYOS

Ce taux d'efficacité est globalement **meilleur** pour les **BTSA du secteur transformation** (69,2%) ; en revanche il est plus **faible** et s'éloigne de la moyenne pour les **BTSA aménagement** (51,2%).

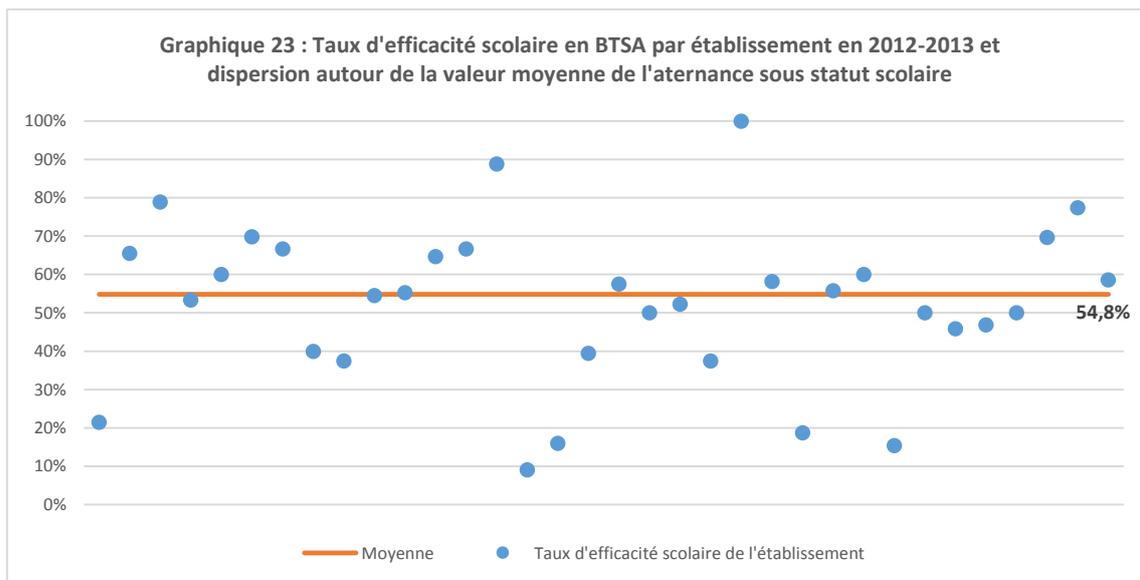
La dispersion des établissements autour de la moyenne est forte comme le montre le graphique suivant, ce qui traduit une hétérogénéité assez marquée des établissements (attention, ces résultats ne concernent que 34 établissements).

Par comparaison avec l'ensemble de l'enseignement technique agricole, les taux d'efficacité sont inférieurs aux taux nationaux :

	Alternance sous statut scolaire	Enseignement technique agricole
<b>Production</b>	53,52%	66,69%
<b>Transformation</b>	69,23%	74,65%
<b>Aménagement</b>	51,24%	70,59%
<b>Services</b>	58,87%	67,87%

Source : MAAF, DGER

<sup>19</sup> Ce taux est de 70% pour l'ensemble de l'enseignement agricole.

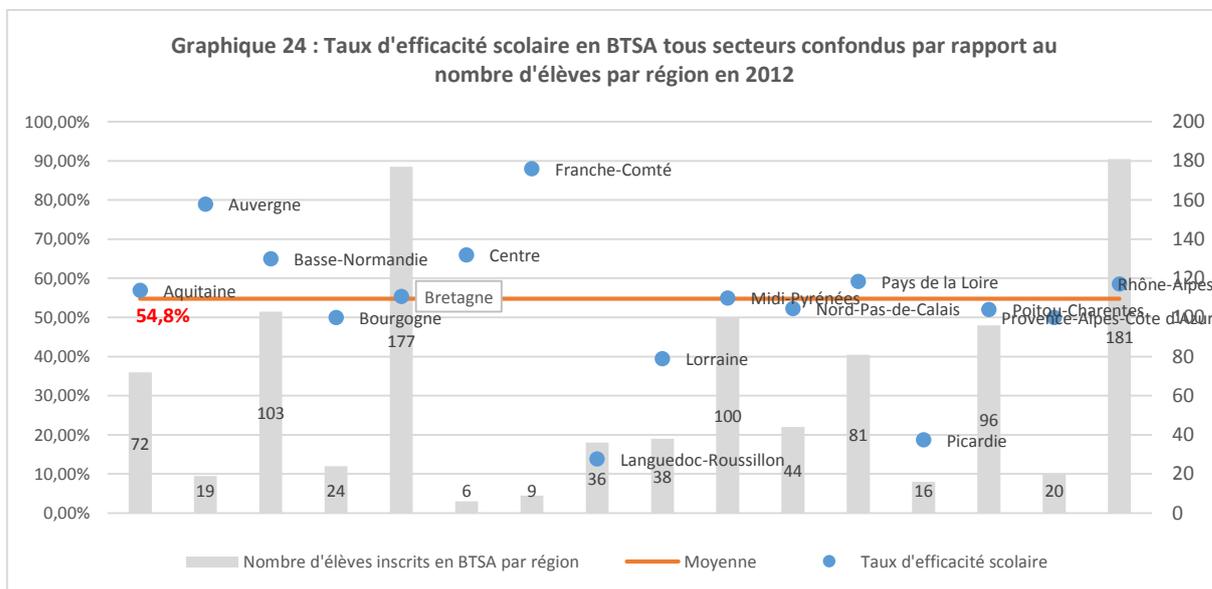


Source : MAAF – DGER, traitement AMNYOS

### Les territoires régionaux

La représentation graphique ci-dessous, présentant l'efficacité scolaire par région et le nombre d'élèves concernés par région, ne met pas en évidence de relation directe entre la taille de la région (importance des effectifs sur le territoire) et le positionnement de la région autour de la moyenne.

Comme pour les autres diplômes il ne semble pas y avoir d'effet « région » sur les taux d'efficacité du BTSa en 2012-2013.



Source : MAAF – DGER, traitement AMNYOS

### Catégorisation des établissements (ayant des BTSa) au regard des taux d'efficacité scolaire

**La valeur médiane est de 54,9%** - quasi identique à la moyenne -, c'est-à-dire que la moitié des établissements a un taux d'efficacité scolaire pour le BTSa supérieur à 54,9% et l'autre moitié a un taux d'efficacité scolaire pour le BTSa en-dessous de 54,9%.

En complément :

- un quart des établissements a un taux moyen compris entre 9,1% et 41,4%
- un quart des établissements a un taux moyen compris entre 41,4% et 54,9%
- un quart des établissements a un taux moyen compris entre 54,9% à 65,3%
- un quart des établissements a un taux moyen compris entre 65,3% et 100%

**L'écart-type est de 20,6.** L'hétérogénéité des établissements est assez marquée. Replacé autour de la moyenne, l'écart-type permet de placer les établissements en trois catégories :

CATEGORIE	A (faible taux)	B (taux moyen)	C (taux important)
Mode de calcul	établissements ayant un taux d'efficacité scolaire BTSA inférieur à 44,5% (moyenne – ½ écart-type, soit 54,8-10,3)	établissements ayant un taux d'efficacité scolaire BTSA compris entre 44,5% et 75,4%	établissements ayant un taux d'efficacité scolaire BTSA supérieur à 65,1% (moyenne + 1/2 écart-type soit 54,8+10,3)
Nombre d'établissements	9	15	7

### En conclusion, au titre des efficacités scolaires :

Les établissements ont une efficacité plus marquée sur les diplômes de CAPA (67,2%) que sur les BAC PRO et les BTSA, en lien avec les taux de réussite aux examens, meilleurs pour les CAPA que pour les BAC PRO, meilleur que celui des BTSA.

	Valeur moyenne	Nombre d'établissements en catégorie A (taux faible)	Nombre d'établissements en catégorie B (taux moyen)	Nombre d'établissements en catégorie C (taux fort)
Taux d'efficacité scolaire CAPA	67,2%	34	62	37
Taux d'efficacité scolaire BAC PRO	53,5%	82	94	83
Taux d'efficacité scolaire BTSA	54,8%	9	15	7

## 2.3 Les nouveaux entrants dans les établissements

### Définition

Nous avons proposé d'intégrer cet indicateur qui permet de voir s'il y a récurrence des mêmes apprenants dans le système éducatif ou si ce système pédagogique a plutôt vocation à s'inscrire comme étant un passage dans un cursus qui mobilisait avant une autre forme d'enseignement et qui mobilisera ensuite une autre forme d'enseignement (retour vers le temps plein, choix de l'apprentissage, sortie du système éducatif, etc.)

### Fichier source

- DGER – Cohorte – origine classes 2015.xls (ces tableaux de synthèse présentent les classes n-1 des élèves observés en année n pour les établissements de l'alternance et pour l'ensemble des établissements de l'enseignement agricole suivant leur origine scolaire : enseignement agricole et hors enseignement agricole.

La population de référence est de **50 112 élèves** répartis dans **366 établissements**. Parmi ces effectifs, il y a 25 082 entrants (qui n'étaient pas dans l'établissement en 2014-2015). Parmi ces nouveaux entrants, 4 423 étaient dans l'enseignement agricole en 2014-2015.

### 2.3.1 Situation globale

La répartition des origines scolaires des nouveaux entrants (dans ou hors enseignement agricole) dans les différents cycles, d'une part pour les établissements de rythme approprié et d'autre part sur l'ensemble de l'enseignement agricole, sont sensiblement différentes.

Tableau 7 : les origines scolaires des entrants dans les cycles

Classe concernée	Origine scolaire	Établissements de rythme approprié		Tous établissements	
CAPA 1/2	3 <sup>e</sup> EA	1 021	38% des entrants de 3 <sup>e</sup> <sup>20</sup>	1 933	31% des entrants de 3 <sup>e</sup>
	3 <sup>e</sup> hors EA	1 675	62% des entrants de 3 <sup>e</sup>	4 363	69% des entrants de 3 <sup>e</sup>
BAC PRO 1/2	Classe EA	7 938	89% des entrants	23 734	90% des entrants
	Classe hors EA	975	11% des entrants	2 543	10% des entrants
BTSA 1/2	Classe EA	607	64% des entrants	6 374	59% des entrants
	Classe hors EA	346	36% des entrants	4 448	41% des entrants

Source : MAAF – DGER, traitement AMNYOS

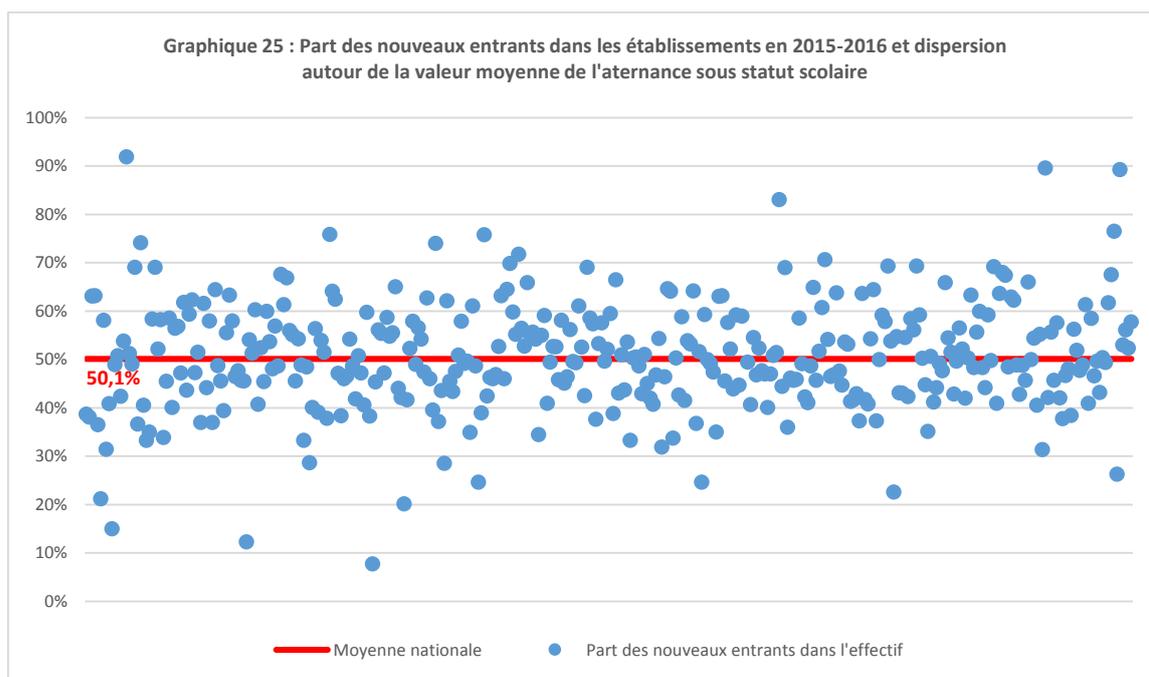
D'une façon générale :

- L'entrée en CAPA pour les établissements proposant l'alternance sous statut scolaire est majoritairement (à 62%) du fait des élèves issus de 3<sup>e</sup> hors EA, comme pour tous les établissements mais de façon moins marquée (69%). Pourtant ces mêmes établissements proposent des classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, mais les sortants vont principalement vers le BAC PRO et sortent plus fréquemment pour réintégrer un autre dispositif (cf. chapitre 2.4).
- En BAC PRO, en alternance comme dans tous les établissements, 9 élèves sur 10 viennent de l'enseignement agricole.
- Pour les BTSA, ce sont également des élèves majoritairement issus de l'EA qui intègre l'alternance sous statut scolaire (64%) mais de façon plus marquée que pour tous les établissements (59%). Cette inversion de tendance laisse penser que les recrutements en BTSA parmi les jeunes extérieurs à l'enseignement agricole sont plus compliqués. Nous faisons l'hypothèse que la concurrence est davantage marquée avec le statut d'apprenti sur ce niveau III.

### 2.3.2 Les nouveaux entrants par établissement

- La **valeur moyenne** du taux de « nouveaux » entrants dans les établissements pour la rentrée 2015-2016 est de **50,1%**
- L'**étendue** des taux de nouveaux entrants est très large :  
La plus petite valeur est de 7,8%  
La plus grande valeur est de 100%

<sup>20</sup> Note de lecture : 1 021 des entrants en CAPA en 1<sup>ère</sup> année sont issus d'une classe de 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole. Ces 1 021 élèves représentent 38% de la totalité des entrants en CAPA venant d'une classe de 3<sup>ème</sup>.



Source : MAAF – DGER, traitement AMNYOS

En dehors de quelques établissements atypiques (taux très importants de nouveaux entrants ou au contraire taux très faible de nouveaux entrants), la situation des établissements est assez homogène autour de la valeur moyenne.

### Catégorisation des établissements au regard des nouveaux entrants

L'écart-type est **de 5,8** ; ce qui est très **faible**.

Recentrée autour de la moyenne, la valeur de l'écart-type nous sert de base pour constituer trois catégories d'établissements :

CATEGORIE	A (faible taux)	B (taux moyen)	C (taux important)
Mode de calcul	établissements ayant un taux de nouveaux entrants inférieur à 47,2% (moyenne - 1/2 écart-type, soit 50,1-2,9)	établissements ayant un taux de nouveaux entrants entre 47,2% et moins de 53%	établissements ayant un taux de nouveaux entrants de 53% et plus (moyenne + 1/2 écart-type soit 50,1+2,9)
Nombre d'établissements	137	83	144

À titre indicatif :

La **valeur médiane est de 50%**, c'est-à-dire que la moitié des établissements a un taux de nouveaux entrants supérieur à 50% et l'autre moitié, en-dessous de 50%.

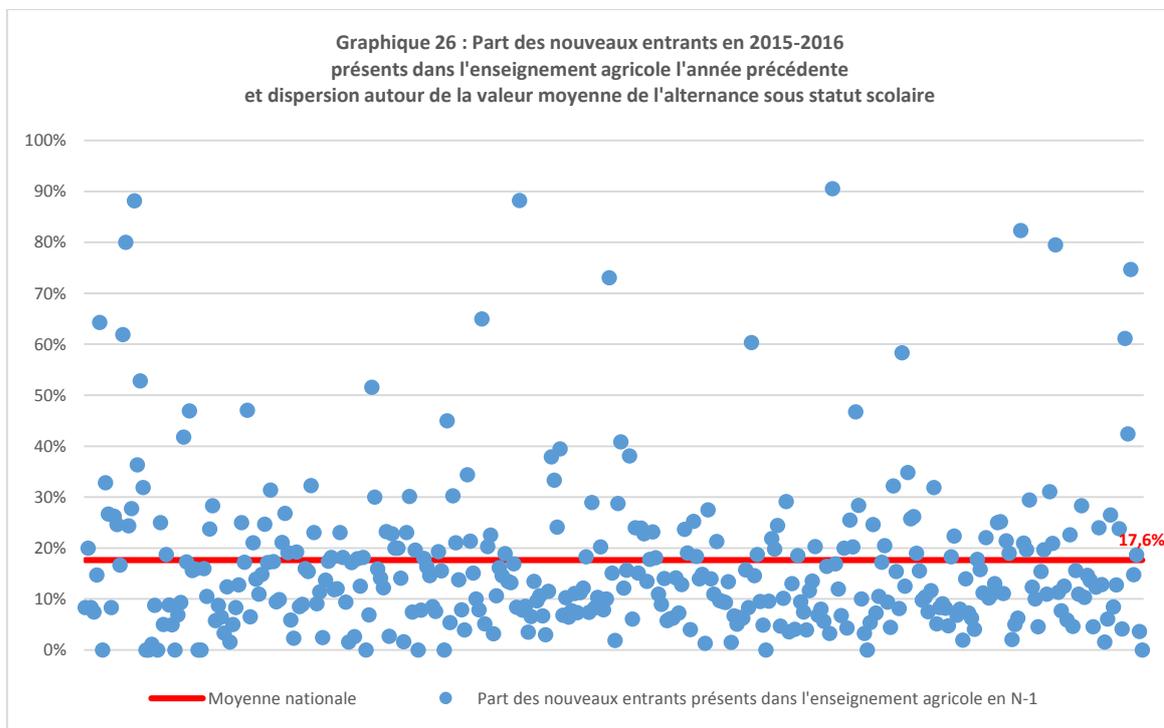
- Un quart des établissements a un taux compris entre 7,8 % et 44%
- Un quart des établissements a un taux compris entre 44% et 50%
- Un quart des établissements a un taux compris entre 50% et 57,8%
- Un quart des établissements a un taux compris entre 57,8% et 100%

### 2.3.3 Les nouveaux entrants issus de la voie scolaire de l'enseignement agricole

Parmi les nouveaux entrants dans les établissements, il y a en moyenne 17,6% d'élèves inscrits dans l'enseignement agricole durant l'année scolaire précédente (2014-2015).

- La **valeur moyenne** du taux de « nouveaux » entrants dans les établissements issus de l'enseignement agricole pour la rentrée 2015-2016 est de **17,6%**

- L'étendue des taux de nouveaux entrants est large :**  
 La plus petite valeur est de 0%  
 La plus grande valeur est de 90,6%



Source : MAAF – DGER, traitement AMNYOS

L'écart type est de 15. Les établissements « atypiques » ayant un très fort taux de nouveaux entrants dans l'enseignement agricole au titre de l'année N-1 viennent biaiser une répartition homogène entre les catégories.

### Catégorisation des établissements au regard des nouveaux entrants issus de l'enseignement agricole

Recentrée autour de la moyenne, la valeur de l'écart-type nous sert de base pour constituer trois catégories d'établissements :

CATEGORIE	A (faible taux)	B (taux moyen)	C (taux important)
Mode de calcul	établissements ayant un taux de nouveaux entrants issus de l'EA inférieur à 10,1% (moyenne - 1/2 écart-type, soit 17,6-7,5)	établissements ayant un taux de nouveaux entrants issus de l'EA entre 10,1% et moins de 25,1%	établissements ayant un taux de nouveaux entrants de 25,1% et plus (moyenne + 1/2 écart-type soit 17,6+7,5)
Nombre d'établissements	139	167	58

### En conclusion

Les établissements renouvèlent en permanence les élèves inscrits dans l'établissement. Ainsi, pour maintenir le niveau global des effectifs, il convient chaque année de recruter un élève sur deux. Ces élèves viennent plus rarement des autres dispositifs de l'enseignement agricole que de l'Éducation nationale ou de l'apprentissage (hors agriculture). Cela est cohérent avec le fait que ces établissements ont un nombre important de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> (un tiers de leurs effectifs).

## 2.4 Le passage d'une formation vers le niveau supérieur

### Fichier source

- DGER – taux de passage.xls  
Les effectifs portés en en-tête de graphique et représentant 100% de la population observée correspondent au nombre d'élèves suivis dans le cadre du suivi d'une cohorte initiale, soit en 2013-2014 (classes de 4<sup>e</sup>, de 3<sup>e</sup>, de CAPA 1/2, 2<sup>nd</sup>e Pro RA, 1<sup>ère</sup> PRO, Terminale bac PRO, BTSA), soit en 2014-2015 (classes de CAPA 2/2, 2<sup>nd</sup>e Pro tous établissements)

### Précaution méthodologique

À compter de cet indicateur, les résultats sont globaux et ne permettent pas d'identifier la performance de chacun des établissements. Il s'agit donc de traiter les résultats de l'ensemble du système pédagogique. Il est présenté en comparaison avec l'ensemble des établissements agricoles.

Nous avons pris le parti de les présenter, étant entendu qu'ils peuvent faire émerger des problématiques à explorer lors des visites de terrain.

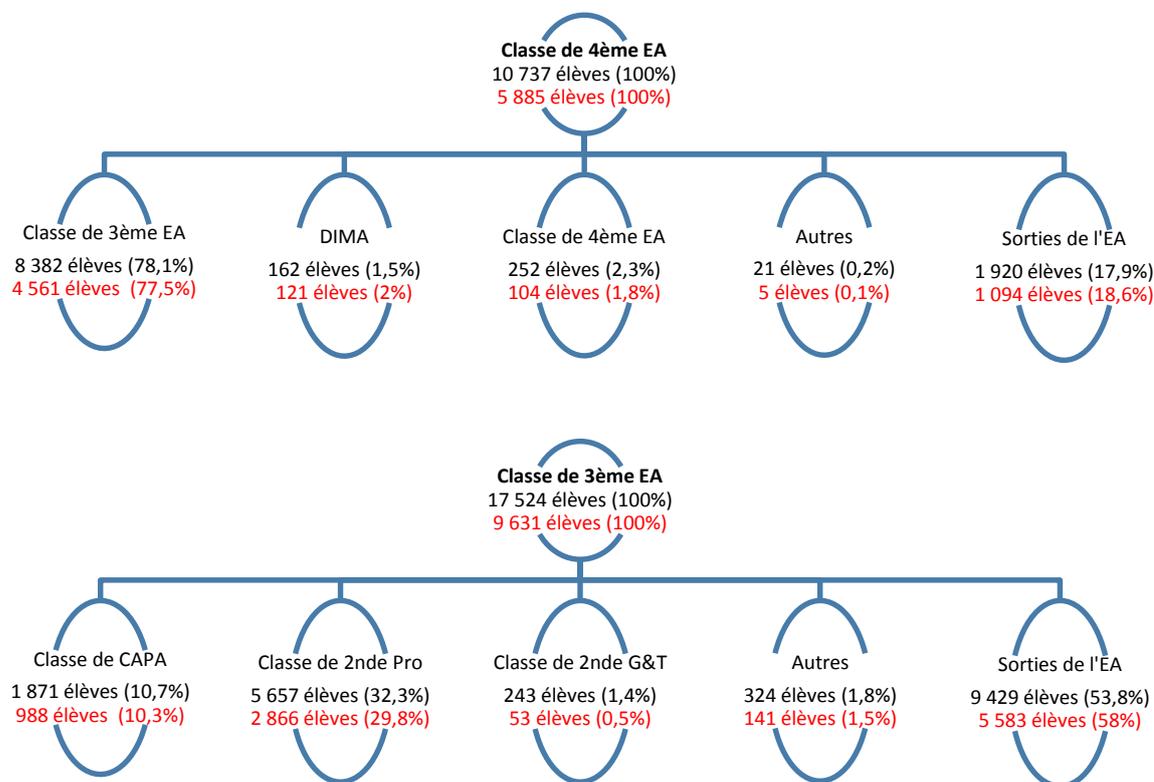
Les données globales des élèves en rythme approprié (pourcentages mentionnés en rouge) sont présentées comparativement à l'ensemble des élèves de l'enseignement agricole (pourcentages mentionnés en noir).

### 2.4.1 Le cycle de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>

Le passage de la classe de 4<sup>e</sup> à la classe de 3<sup>e</sup> est de même niveau dans le rythme approprié que dans l'ensemble de l'enseignement agricole (0,6 point d'écart), mais le taux de sortie de la classe de 3<sup>e</sup> est plus marqué (plus de 4 points) dans le rythme approprié que dans l'ensemble de l'enseignement agricole.

Les élèves de 3<sup>e</sup> dans l'ensemble de l'enseignement agricole s'orientent plus fréquemment en classe de 2<sup>nd</sup>e pro que dans les seuls établissements de rythme approprié (2,5 points). Ils vont également plus souvent en classe de 2<sup>nd</sup>e G&T. Les orientations vers les classes de CAPA sont de même ampleur.

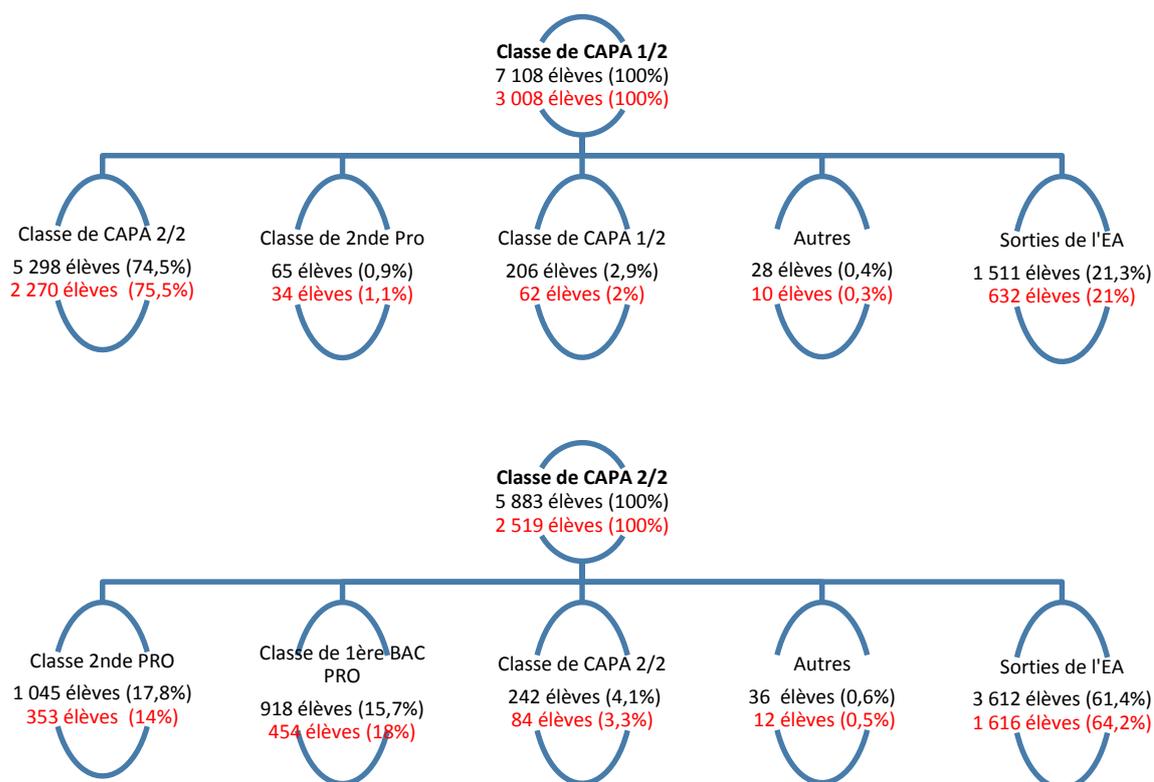
Pour tous les graphiques : Source : MAAF – DGER, traitement AMNYOS



### 2.4.2 Le cycle de CAPA

Le passage de la classe de CAPA 1/2 dans la classe de CAPA 2/2, est quasi de même niveau dans l'ensemble des établissements de l'enseignement agricole que dans l'ensemble des établissements de rythme approprié (75,5% pour 74,5%). Le taux de sortie est également de même niveau.

En revanche, en fin de cycle de CAPA, comparativement aux sortants de CAPA 2/2 de l'ensemble de l'enseignement agricole, les sortants des établissements du rythme approprié sont moins nombreux proportionnellement à rejoindre une classe de 2<sup>nd</sup>e Pro et sont moins nombreux à redoubler leur classe terminale. En revanche, ils sont plus nombreux proportionnellement (près de 3 points) à sortir des voies scolaires de l'enseignement agricole que les sortants de l'ensemble des établissements.

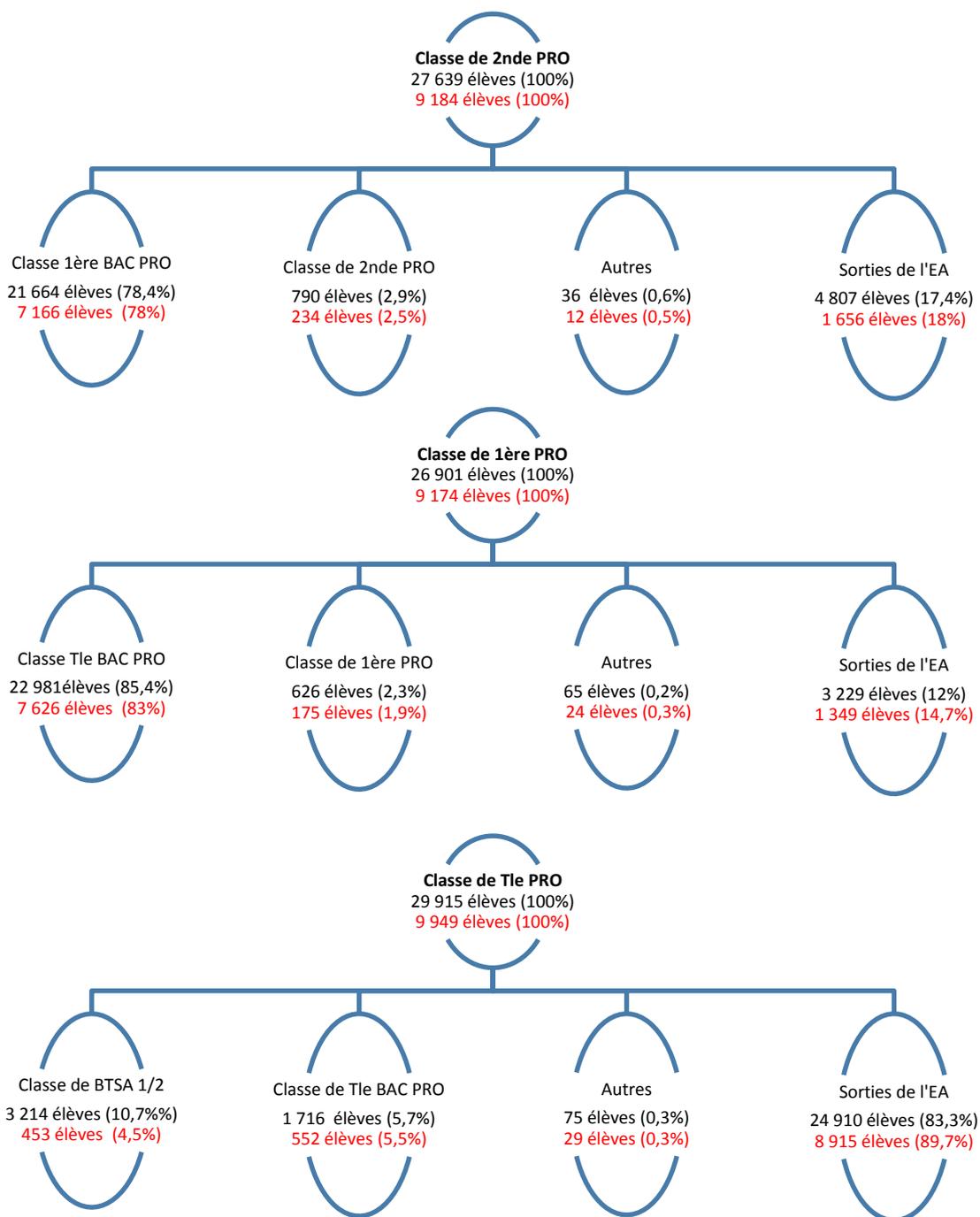


### 2.4.3 Le cycle 2<sup>nd</sup>e Pro, 1<sup>ère</sup> Pro et Terminale BAC PRO

Les orientations à l'issue de la classe de 2<sup>nd</sup>e Pro sont de même ordre dans l'ensemble des établissements et dans les établissements de rythme approprié.

Elles commencent à se différencier en fin de classe de 1<sup>ère</sup> BAC PRO avec – dans les établissements mettant en œuvre l'alternance sous statut scolaire - un taux de passage en Terminale légèrement plus faible et un taux de sortie de la voie scolaire de l'enseignement agricole plus marqué (et sans que les redoublements soient plus marqués).

Elles diffèrent réellement à l'issue de la classe de Terminale avec une orientation plus faible vers les BTSA pour les sortants des établissements de rythme approprié (moins 6 points) qui se conjuguent avec une sortie plus fréquente de la voie scolaire de l'enseignement agricole.



#### 2.4.4 Le cycle BTSA

Le taux de passage de BTSA 1 vers BTSA 2 est de 79,3% pour l'ensemble des établissements agricoles (et concerne 8 305 élèves), il est de 78,5% dans les établissements de rythme approprié (et concerne 696 élèves).

#### En conclusion

**D'une façon générale**, à chaque niveau, les élèves sortent proportionnellement plus souvent des établissements de l'enseignement agricole de rythme approprié entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>e</sup> année de leur cycle de formation que dans l'ensemble des établissements.

## 2.5 L’insertion professionnelle

Les données sont présentées de façon globale et selon l’affiliation et non selon la nature du dispositif (il n’est donc pas possible d’isoler le statut scolaire par alternance).

Nous présentons ici les données nationales de l’insertion professionnelle, transmises par la DGER. Il s’agit des résultats des enquêtes d’insertion conduites entre 2010 et 2012 (selon les diplômes). La période sur laquelle l’insertion et le cheminement scolaire sont observés n’est pas une période favorable à l’emploi des jeunes.

**Fichiers sources**

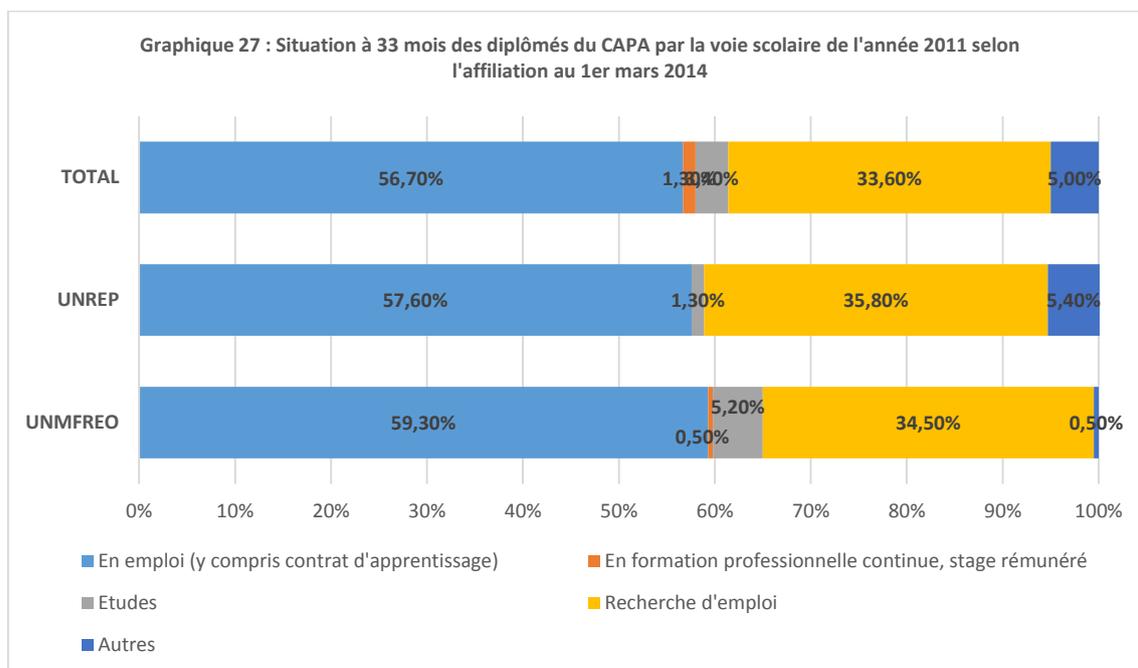
- Document de travail enquête 2014 sur CAPA.doc : Le cheminement scolaire et l’insertion professionnelle des diplômés du CAPA en 2011, document de travail janvier 2015
- Document de travail enquête 2012 sur BAC et BTA.doc : Le cheminement scolaire et l’insertion professionnelle des diplômés en 2009, du bac professionnel, du BTA, du Bac S, du bac technologique - Enquête réalisée en 2012, document de travail janvier 2013
- Document de travail enquête 2013 du BTSA.doc : Le cheminement scolaire et l’insertion professionnelle des diplômés du BTSA en 2010, document de travail janvier 2014

**Précaution méthodologique**

Les données sont proposées par affiliation des établissements. Celles de l’UNMFREO correspondent dans l’intégralité aux établissements mettant en œuvre l’alternance sous statut scolaire. En revanche les 5 établissements fonctionnant en alternance sous statut scolaire ne sont pas isolés dans les données de l’UNREP.

### 2.5.1 La situation des CAPA, 33 mois après leur sortie de formation

Près de 3 ans après leurs sortie de la formation<sup>21</sup> de CAPA par la voie scolaire, les diplômés sont majoritairement en emploi. **Les sortants des MFR** sont les plus nombreux proportionnellement à poursuivre des études (5%). La situation « **en emploi** » est de **59%**.

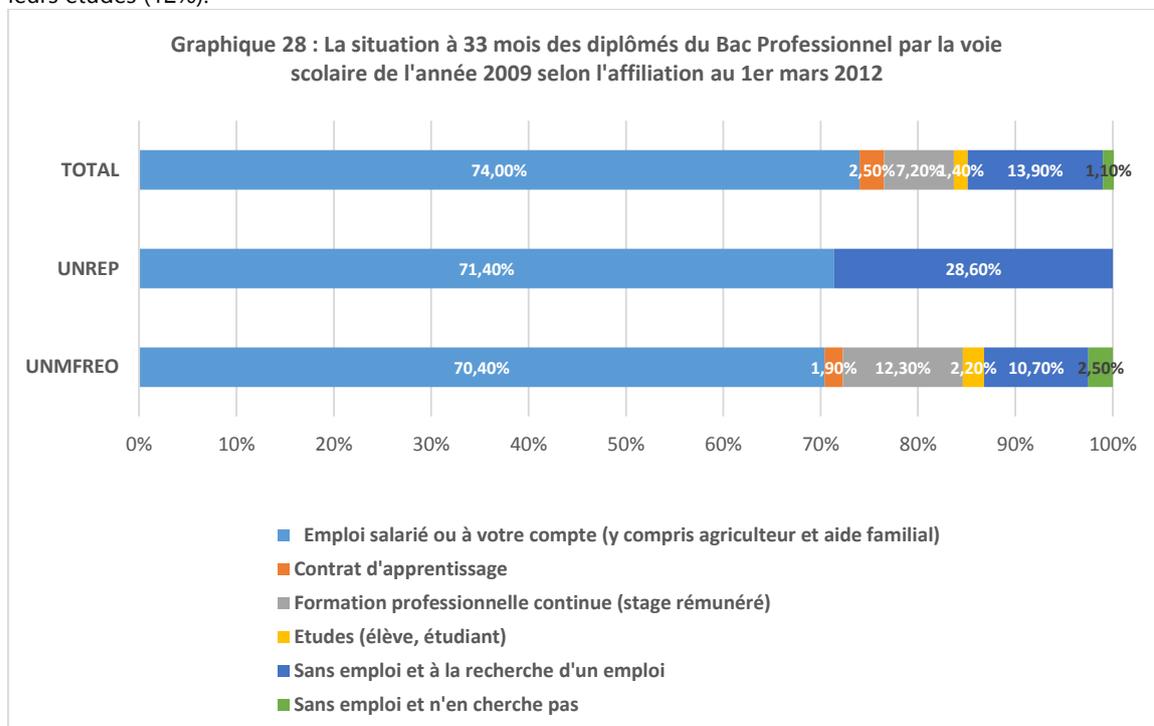


Source : DGER, *Le cheminement scolaire et l’insertion professionnelle des diplômés du CAPA en 2011*, document de travail janvier 2015, traitement Amnyos.  
 TOTAL : ensemble de l’enseignement technique agricole

<sup>21</sup> Il s’agit de la répartition des sortants à 33 mois.

### 2.5.2 L'insertion professionnelle des BAC PRO

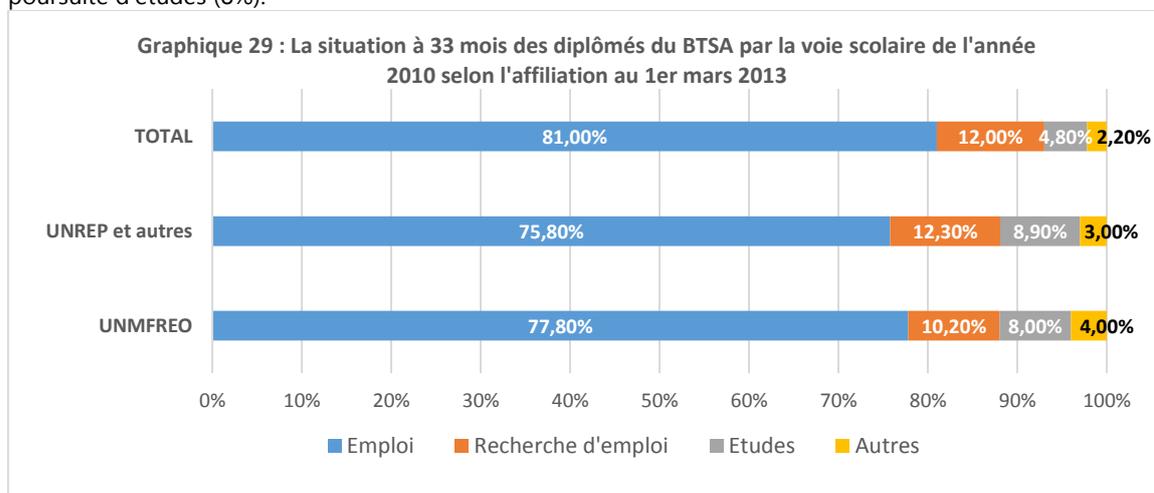
Près de 3 ans après leur sortie de la formation de BAC PRO par la voie scolaire, les diplômés sont très majoritairement en emploi. Les taux d'insertion UNMFREO et UNREP sont de même niveau (7 sortants sur 10 sont en situation d'emploi). Les sortants des MFR sont proportionnellement les plus nombreux à poursuivre leurs études (12%).



Source : DGER, Le cheminement scolaire et l'insertion professionnelle des diplômés en 2009, du bac professionnel, du BTA, du Bac S, du bac technologique - Enquête réalisée en 2012, document de travail janvier 2013, traitement Amnyos

### 2.5.3 L'insertion professionnelle des BTSA

Près de 3 ans après leur sortie de la formation de BTSA par la voie scolaire, les diplômés sont très majoritairement en emploi. Les sortants des MFR sont proportionnellement légèrement moins souvent en emploi que les sortants des établissements publics et des établissements CNEAP. Ils sont plus souvent en poursuite d'études (8%).



Source : Le cheminement scolaire et l'insertion professionnelle des diplômés du BTSA en 2010, document de travail janvier 2014

## 2.6 L'attractivité géographique : les aires de recrutement

Les aires de recrutement ont été calculées à partir des adresses des élèves et des établissements de formation.

**Fichier source :**

- DGER, alternance-codes communes.xls du 27/09/2016

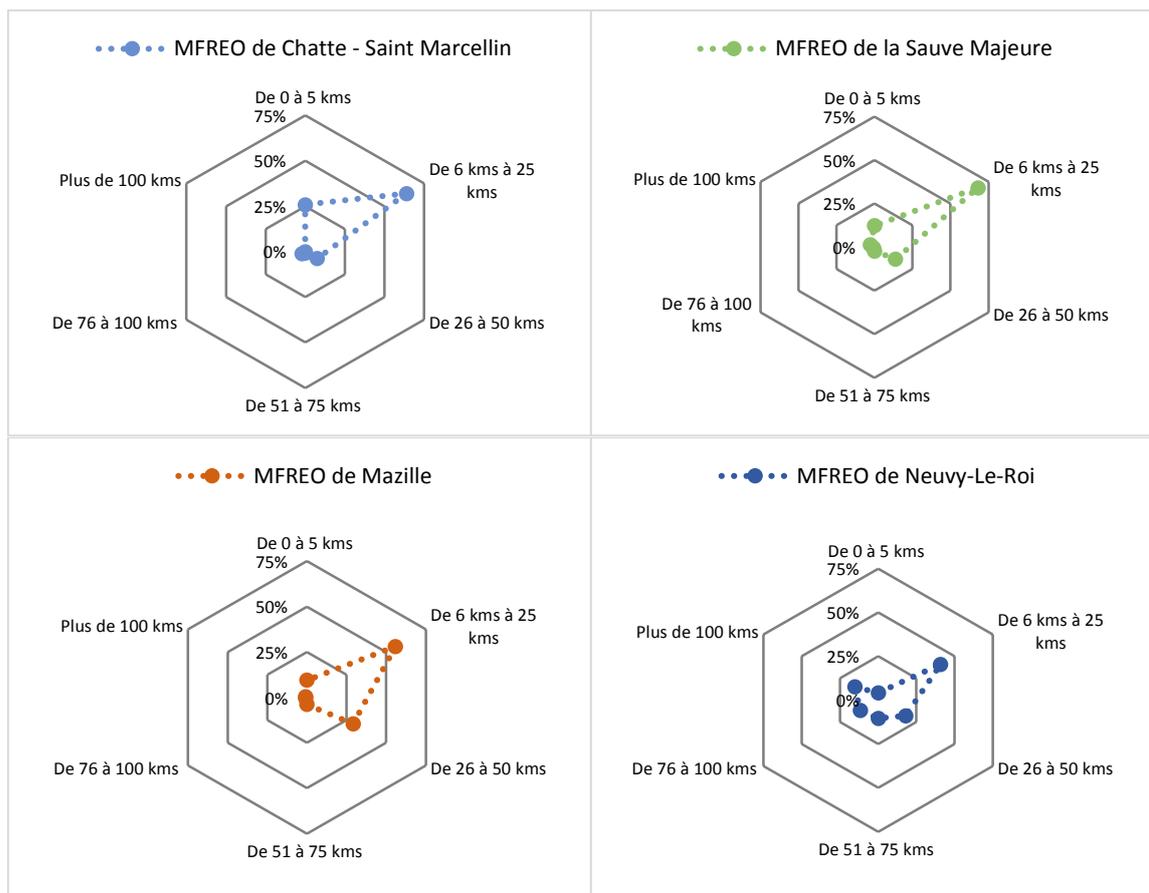
**Précaution méthodologique**

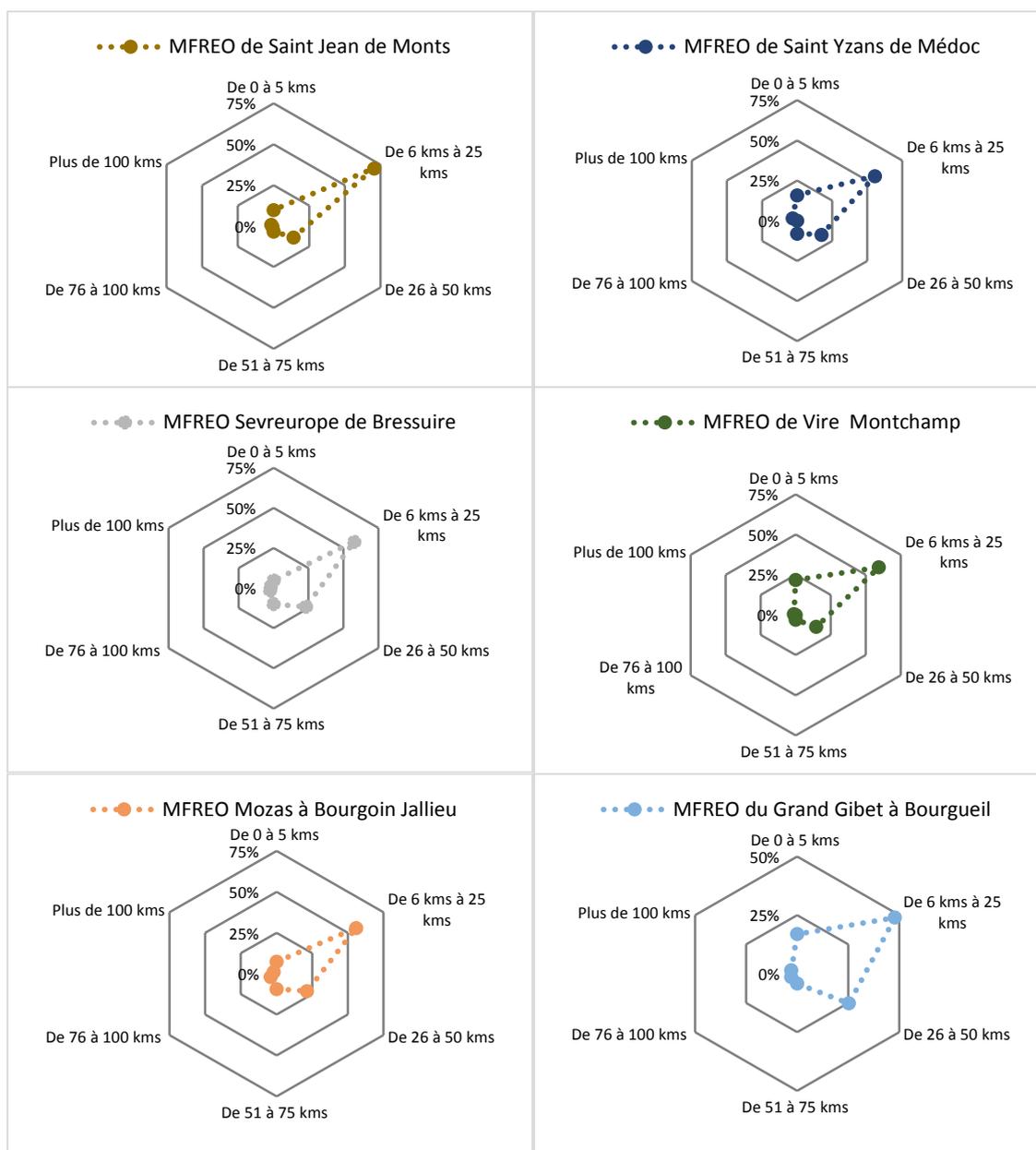
Une approche des aires de recrutement a été réalisée pour les 15 établissements visités. Il s'agit pour chacun de ces établissements de répartir les élèves par classe de distance [de 0 à 5kms, de 6 à 25 kms, de 26 à 50 kms, de 51 à 75 kms, de 76 à 100 kms, plus de 100 kms] entre l'établissement et le lieu de résidence. Cette évaluation des distances ne tient pas compte des temps de transport.

Sur les 15 radars obtenus relatifs aux 15 établissements, nous pouvons mettre en évidence trois types d'établissement :

### 2.6.1 1<sup>er</sup> type : les établissements à recrutement de grande proximité

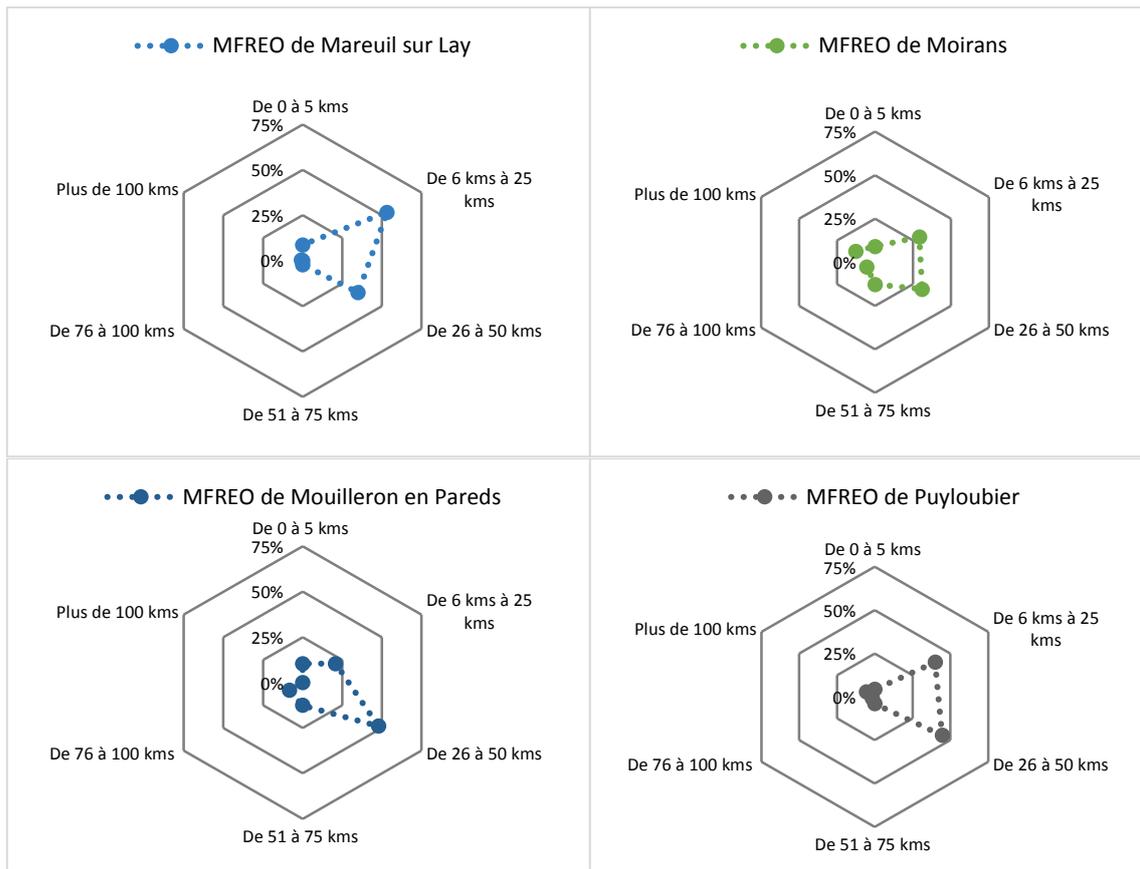
Ces établissements se caractérisent par une très forte majorité de jeunes pour qui la distance entre leur domicile et l'établissement est entre 6 et 25 kms. C'est le cas de 10 établissements sur 15.



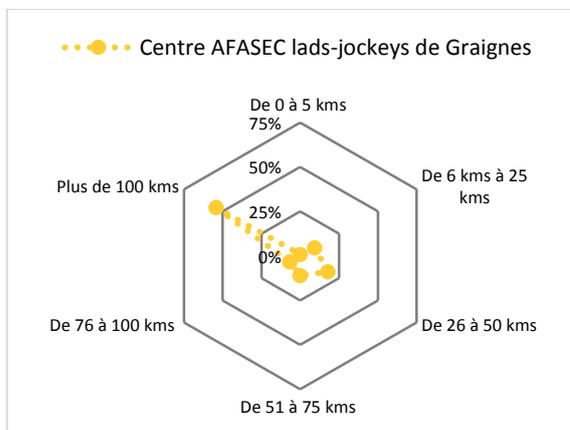


**2.6.2 2<sup>ème</sup> type : les établissements à recrutement plus large**

Un deuxième type d'établissement est à recrutement plus large, dans un rayon de 50 kms. Ces établissements propose des formations de niveau III, des formations spécifiques ou n'ont pas d'autres établissements du réseau en proximité immédiate du territoire. Quatre établissements sur quinze entrent dans cette catégorie.



**2.6.3 3<sup>ème</sup> type : les établissements à recrutement très large**



C'est l'exemple typique des formations « rares » figurant sur la carte des formations de l'établissement. Cette configuration se retrouve dans les établissements très spécialisés (comme ici pour les établissements de l'AFASEC spécialisés dans les formations de lads jockeys et lads drivers qui accueille des ultra marins) ou des établissements porteurs d'une formation de type BTSA sur une option très particulière.

## 2.7 Les données économiques et financières des établissements

### 2.7.1 Le portrait économique des établissements (champ couvert : MFR)

#### Précaution méthodologique

Les données ont été communiquées par l'Union nationale des MFR après un important travail de collecte. Elles ne couvrent pas la totalité des informations demandées mais suffisent pour avoir un regard de type macro sur les établissements. Par ailleurs, ces données portent uniquement sur l'année 2014 ce qui ne permet pas une analyse tendancielle.

Pour les cinq établissements de l'UNREP, des documents des quatre établissements de l'AFASEC ont été mis à notre disposition. Ceux-ci ont été analysés et sont présentés séparément. L'analyse porte sur 2015.

L'échantillon des établissements déclarants des données est de **350 établissements du réseau MFR et de 4 établissements du réseau UNREP**, soit 97% de la population mère des 367 établissements.

#### Quelques chiffres d'ordre général

Tableau 7 : Les chiffres clés des établissements MFR

	Valeurs	Taux de contribution
Produits d'exploitation (€)	425 476 430	
dont Chiffre d'affaire Formation continue	29 575 939	7%
dont subvention Min Agri 2014	196 641 353	46%
Résultat comptable	-3 178 986	
Formation agricole / effectifs contrat	47 914	
Nombre de MFR déclarantes	350	

Source : UNMFREO, traitement Amnyos

Tableau 7bis : Les chiffres clés des établissements AFASEC/UNREP

	Valeurs	Taux de contribution
Produits d'exploitation (€)	11 737 934	
dont Chiffre d'affaire Formation continue		0%
dont subvention Min Agri 2014	2 036 065	17%
Résultat comptable		
Formation agricole / effectifs contrat	389	
Nombre de MFR déclarantes	4	

Source : AFASEC, traitement Amnyos

#### Les constats :

- le réseau MFR représente plus d'un demi-milliard d'euro de création de richesse économique
- les écarts constatés sur le total des produits vont de 1 à 9 (hors AFASEC):

Tableau 8 : Présentation des écarts sur le total des produits (MFR)

Établissement 1	Valeurs	Établissement 2	Valeurs
Produits d'exploitation (€)	3 129 095	Produits d'exploitation (€)	328 892
dont Chiffre d'affaire Formation continue	1 320 487	dont Chiffre d'affaire Formation continue	0
dont subvention Min Agri 2014	1 018 867	dont subvention Min Agri 2014	173 565
Résultat comptable	3 954	Résultat comptable	-229 772
Formation agricole / effectifs contrat	214	Formation agricole / effectifs contrat	47

Source : UNMFREO, traitement Amnyos



- La contribution financière du Ministère de l'agriculture est de 46% pour l'ensemble des établissements MFR<sup>22</sup>.
- Cette contribution financière est de 17% pour les établissements de l'AFASEC / UNREP.
- Les établissements ont une politique de diversification des sources de revenus : formation continue, droits d'inscription, frais d'hébergement et de restauration...
- La performance économique du réseau est déficitaire puisque les résultats cumulés de tous les établissements est négatif de - 3 178 k euros. À l'échelle nationale, cette situation peut être analysée comme préoccupante.

De manière plus analytique, la sous-performance de réseau MFR en 2014<sup>23</sup> se lit comme suit :

Établissements dégageant	Nombre établissements	Résultats cumulés
un résultat négatif	167	- 12 565 513
un résultat positif	183	+ 9 386 527

## 2.7.2 Infographie régionale des établissements

Pour le réseau MFR, les régions Auvergne – Rhône-Alpes, Pays de la Loire et Aquitaine – Limousin - Poitou-Charentes ont un montant de produits déclarés très au-dessus des autres régions. Ce sont les régions qui enregistrent le plus grand nombre d'établissements. Les moyennes par établissement les plus faibles sont en région Guadeloupe, Ile-de-France, Guyane et Centre Val de Loire<sup>24</sup>.

Quatre régions pèsent économiquement parlant autant que les 11 autres régions. Ces quatre régions concentrent plus de 50% du "PIB national" des établissements.

**Tableau 9 : Le poids économique des établissements en région (réseau MFR)**

Le poids économique des établissements en région	Nbre MFR déclarantes	Total produits déclarés	Moyenne
Auvergne-Rhône-Alpes	54	75 496 502	1 398 083
Pays de la Loire	59	62 091 653	1 052 401
Aquitaine-Limousin-Poitou Charentes	52	59 421 442	1 142 720
Normandie	35	40 882 747	1 168 078
Bretagne	27	37 004 313	1 370 530
Bourgogne-Franche Comté	25	35 060 374	1 402 415
Nord-Picardie	22	26 279 552	1 194 525
Midi-Py-Languedoc R	17	25 553 102	1 503 124
Champagne-Lorraine	18	19 864 499	1 103 583
Centre Val de Loire	17	16 982 924	998 996
PACA	9	13 566 424	1 507 380
La Réunion	5	5 152 275	1 030 455
Guadeloupe	4	3 118 964	779 741
Guyane	3	2 515 718	838 573
Ile de France	3	2 485 941	828 647
<b>Total général</b>	<b>350</b>	<b>425 476 430</b>	<b>1 215 647</b>

Source : UNMFREO, traitement Amnyos

<sup>22</sup> Il faut noter que cette contribution est plafonnée depuis 2013 ce qui induit un écrêtement annuel moyen de 4%.

<sup>23</sup> Sur la base de **350 établissements du réseau MFR**

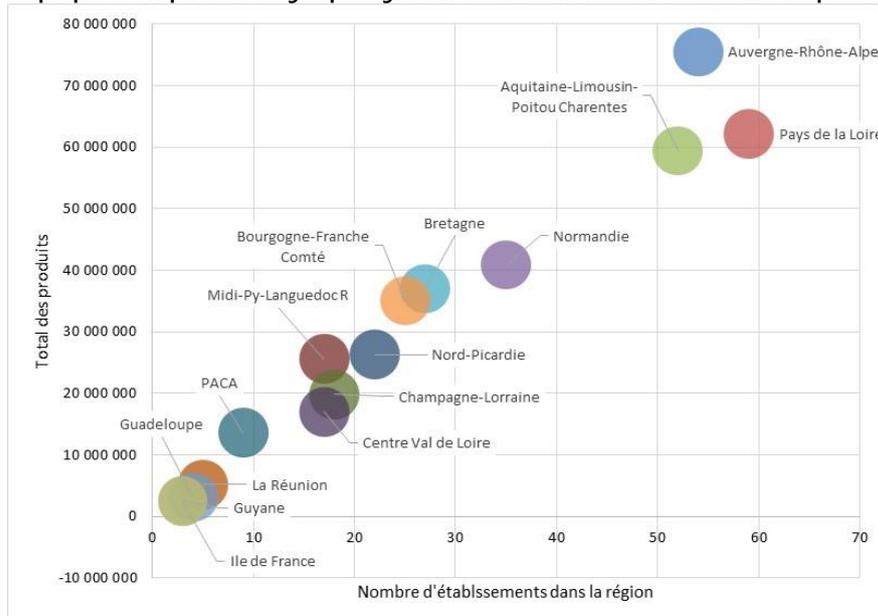
<sup>24</sup> Ces régions font partie de celles pour lesquelles le nombre d'élèves par établissement est faible.

**Tableau 9bis : Le poids économique des établissements en région (réseau AFASEC / UNREP)**

Le poids économique des établissements en région	Nbre etab déclarants	Total produits déclarés	Moyenne
Nord Picardie	1	4 043 877	4 043 877
Aquitaine-Limousin-Poitou Charentes	1	2 734 577	2 734 577
Normandie	1	2 707 522	2 707 522
PACA	1	2 251 958	2 251 958
Total général	4	11 737 934	

Source : AFASEC, traitement Amnyos

## Une autre façon de lire les données

**Graphique 30 : Répartition des groupes régionaux d'établissements selon les montants des produits**

Source : UNMFREO, traitement Amnyos

Les régions Auvergne – Rhône-Alpes, Pays de la Loire et Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes sont les régions qui comptent le plus grand nombre d'établissements. Avec le plus d'établissements, la région Pays de la Loire ne dégage cependant pas le total régional des produits le plus important. C'est pour la région Rhône-Alpes que ces produits sont les plus importants.

### 2.7.3 Le chiffre d'affaire de la formation continue

Le poids du **Chiffre d'affaire Formation Continue** est assez homogène dans les différents modèles économiques des établissements à l'exception de

- La Réunion, où il n'y a pas de revenus de la formation continue
- Paca, Guadeloupe et Ile de France où les taux de contribution sont faibles
- Guyane où le taux de contribution est élevé.

**Tableau 10 : Chiffre d'affaires de la formation continue**

	Total produits déclarés	Chiffre d'affaire Formation continue (€)	
		Montant	Taux
Auvergne-Rhône-Alpes	75 496 502	3 687 591	5%
Pays de la Loire	62 091 653	5 185 208	8%
Aquitaine-Limousin-Poitou Charentes	59 421 442	5 276 540	9%
Normandie	40 882 747	4 097 673	10%
Bretagne	37 004 313	3 195 027	9%
Bourgogne-Franche Comté	35 060 374	2 220 052	6%
Nord-Picardie	26 279 552	1 509 881	6%
Midi-Py-Languedoc R	25 553 102	1 853 883	7%
Champagne-Lorraine	19 864 499	749 692	4%
Centre Val de Loire	16 982 924	1 094 290	6%
PACA	13 566 424	104 109	1%

La Réunion	5 152 275		0%
Guadeloupe	3 118 964	47 242	2%
Guyane	2 515 718	492 981	20%
<b>Ile de France</b>	<b>2 485 941</b>	<b>61 770</b>	<b>2%</b>
<b>Total général</b>	<b>425 476 430</b>	<b>29 575 939</b>	<b>7%</b>

Source : UNMFREO, traitement Amnyos

## 2.7.4 La masse salariale dans les charges

Quelques données confirment que l'essentiel des charges d'exploitation est investi dans la masse salariale à hauteur de 63% à l'échelle du réseau MFR observé. Pour le réseau AFASEC / UNREP, Le poids de la masse salariale est de 56% dans le total des charges d'exploitation.

Le modèle économique des établissements (hors AFASEC) privilégie peu le recours à des intervenants extérieurs<sup>25</sup>. À 98%, les équipes pédagogiques et fonctions support sont des permanents ou quasi permanents (recours CDD).

**Tableau 11 : La masse salariale dans les charges d'exploitation**

	Valeurs	Poids
Total Charges d'exploitation	435 148 929	
Total masse salariale	272 848 069	63%
dont masse salariale totale hors intervenants (€)	267 250 354	98%
dont masse salariale Intervenants (€)	5 597 715	2%

Source : UNMFREO, traitement Amnyos

De manière plus analytique, le poids de la masse salariale dans les charges d'exploitation est variable selon les établissements. Le taux varie entre 54% et 65% (hors AFASEC). Au niveau régional, on n'observe pas de modèles singuliers à l'exception peut-être de la région Centre qui présente un taux de recours plus important sur les intervenants extérieurs.

**Tableau 12 : La masse salariale et la masse salariale des intervenants**

	Charges d'exploitation	Masse salariale	Masse salariale Intervenants	% M/C	% M/M
Auvergne-Rhône-Alpes	75 895 668	49 455 321	1 035 125	65%	2%
Pays de la Loire	62 216 173	38 847 062	646 126	62%	2%
Aquitaine-Limousin-Poitou Charentes	60 341 463	38 200 581	613 847	63%	2%
Normandie	41 429 357	27 165 952	627 511	66%	2%
Bretagne	39 145 436	22 896 799	861 289	58%	4%
Bourgogne-Franche Comté	37 583 840	22 744 613	270 952	61%	1%
Nord-Picardie	26 493 084	15 977 693	330 012	60%	2%
Midi-Py-Languedoc R	25 527 356	16 647 764	562 555	65%	3%
Champagne-Lorraine	21 206 204	12 985 453	45 635	61%	0%
Centre Val de Loire	17 828 036	11 062 890	532 966	62%	5%
PACA	13 852 027	8 586 295	0	62%	0%
La Réunion	5 238 342	3 368 827	24 318	64%	1%
Guadeloupe	3 417 161	2 089 604	0	61%	0%
Ile de France	2 545 434	1 518 183	35 640	60%	2%
Guyane	2 429 348	1 301 032	11 739	54%	1%
<b>Total général</b>	<b>435 148 929</b>	<b>272 848 069</b>	<b>5 597 715</b>		

\*M/C = Masse salariale / Charges d'exploitation

\*M/M = Masse salariale intervenants / Masse salariale

Source : UNMFREO, traitement Amnyos

<sup>25</sup> Un intervenant extérieur est une personne qui intervient pour des cours ou des séances de travail collectif et qui ne sont pas salariés des établissements (indépendant, salarié par ailleurs, etc., se reporter à la convention collective).

### Catégorisation des établissements au regard du résultat comptable de l'année 2014 (hors AFASEC / UNREP)

La moyenne des valeurs des résultats comptables (sur la base de 350 établissements et intégrant l'écrêtement annuel moyen de 4% de la contribution financière de l'État) est de – **9 083 €**

Nous proposons de catégoriser les établissements en fonction de leur résultat comptable, en 3 catégories :

<b>Catégorie</b>	<b>A</b> <b>Résultat comptable négatif</b> <b>et inférieur à la valeur</b> <b>moyenne (- 9 083€)</b>	<b>B</b> <b>Résultat comptable négatif</b> <b>et supérieur à la valeur</b> <b>moyenne</b>	<b>C</b> <b>Résultat comptable positif</b>
<b>Nombre d'établissements</b>	147	17	180

### 3. La recherche de correspondances, l'analyse en composantes principales et la typologie des établissements

Nous avons cherché à établir les relations possibles entre les différentes variables en procédant à une recherche de correspondances, en amont d'une analyse en composantes principales. Nous attirons l'attention sur le fait que peu de variables ont été retenues pour ces analyses, ce qui conduit à obtenir in fine des groupes

L'analyse comporte un double objectif. D'une part, il s'agit de déterminer s'il existe une corrélation entre le taux de réussite aux examens et la taille de l'établissement, le retard des élèves, la CSP des parents et la structure de l'offre de formation (définie par les niveaux et les filières). D'autre part, le but ultime de l'étude de cette corrélation est d'établir une classification des établissements qui dépende de ces variables.

#### 3.1 Le champ

La base de référence est celle des 367 établissements mettant en œuvre l'alternance sous statut scolaire au sein de l'enseignement agricole et regroupant 50 216 élèves / étudiants.

Toutefois, la recherche de correspondances puis l'analyse en composantes principales ayant pour objectif de déterminer des catégories d'établissements en vue du choix des établissements à visiter, ces travaux ont été réalisés uniquement sur les établissements MFR. Les établissements de l'UNREP forment un groupe à eux seuls (5).

La base exploitée est donc de 362 établissements. Ont ainsi été retirés :

05001411	Centre AFASEC lads-jockeys de Graignes	UNREP
06001020	Centre AFASEC de Gouvieux	UNREP
08400735	CFP de La Bastide des Jourdans	UNREP
01300635	Centre Form Prof Lads-Jockeys AFASEC de Cabries	UNREP
04000713	CFPLJD de Mont de Marsan	UNREP

Parmi les 362 établissements restants, nous n'avions pas de données disponibles pour 2 d'entre eux (répartitions par niveaux et par filière – sur la même base annuelle que pour les autres établissements). Ils ont également été retirés de l'analyse. Il s'agit de :

08500968	MFREO de Saint Gilles Croix de Vie	UNMFREO
04401606	MFREO de Lege	UNMFREO

Au total, **l'échantillon (population mère pour l'analyse) est de 360 établissements**, ce qui est suffisant pour conduire l'analyse.

#### 3.2 Les variables retenues pour l'analyse de correspondances

Nous avons – en accord avec le pôle statistique de la DGER – travaillé à partir des variables suivantes<sup>26</sup> :

- **Le taux global de réussite de l'établissement à l'ensemble des examens.** Ce taux est calculé à partir des résultats du DNB, du CAPA, du BEPA, des BAC et du BTSA. Il s'agit de la variable principale.

<sup>26</sup> Voir en annexe le mode de catégorisation des établissements au regard de chacune de ces variables

*NB : Les taux d'efficacité scolaire ont été écartés car il n'est pas possible de calculer un taux d'efficacité scolaire par établissement. Celui-ci est calculé par filière et à rebours des inscrits. Aucune homogénéité n'est rendue possible sur cette variable au niveau de l'établissement.*

- **Les caractéristiques de l'établissement en se basant sur trois variables distinctes** : eu égard au fait qu'il a été démontré par ailleurs que les taux de réussite aux examens variaient en fonction de la nature du diplôme et de la spécialité :
  - Les niveaux : sont-ils présents ou pas au sein de l'établissement (VI, V, IV et III) ?
  - Les grandes filières : sont-elles présentes ou pas au sein de l'établissement (production, transformation, aménagement, services, enseignement général)
  - Et la taille des établissements, c'est-à-dire les effectifs inscrits dans l'établissement
  
- **Les caractéristiques des élèves inscrits dans l'établissement en se basant sur deux variables distinctes** (dont il est établi par ailleurs qu'elles influent sur la valeur ajoutée des établissements)
  - Le retard scolaire des inscrits dans l'établissement sur la base de trois catégories : retard de plus de 2 ans, retard d'un an, pas de retard. Sont donc prises en compte les parts respectives des trois catégories au sein de l'établissement.
  - La catégorie socio professionnelle des parents sur la base de trois catégories :
    - CSP 1 : agriculteurs exploitants + artisans, commerçants et chefs d'entreprise + cadres et professions intermédiaires supérieures
    - CSP2 : employés + ouvriers + professions intermédiaires
    - CSP 3 : retraités + autres personnes sans activité professionnelle.
 Sont donc prises en compte les parts respectives des trois catégories au sein de l'établissement.  
 Dans chacun des cas, ce sont les valeurs des variables qui ont été mobilisées. Cette méthode a été choisie de manière préférentielle à l'utilisation des catégories construites à partir de l'analyse statistique descriptive produite dans le rapport intermédiaire (de type combinatoire).  
 L'ensemble de ces variables a fait l'objet d'une recherche de corrélation puis d'une analyse en composante principale (ACP). Cette ACP nous conduit à la création d'une classification.

### 3.3 Les résultats

---

#### En bref

- Aucune des variables retenues n'est normalement distribuée c'est-à-dire que les caractéristiques choisies pour définir l'établissement ne se répartissent pas de façon homogène autour d'une valeur centrale. On en déduit une très grande diversité dans les établissements.
- En dehors de la variable « taille des établissements » il n'y a pas de corrélation linéaire avec le taux de réussite aux examens.
- Des corrélations (non linéaires) existent entre le taux de réussite aux examens et les variables « niveau III » (présent), filière « services » (présente) et filière « aménagement » (présente).

#### En détail

Les tests de normalité ont révélé, au seuil de 5 %, comme au seuil de 10 %, qu'aucune variable ne peut être considérée comme normalement distribuée ; que l'on utilise le test de Shapiro-Wilk ou le test de Lilliefors<sup>27</sup>.

Avant de réaliser une analyse globale par ANOVA et ACP, les liens « individuels » des variables explicatives avec la variable « taux réussite examens » ont été étudiés. La matrice des variances-covariances montre que, en dehors de la variable « Effectifs Total 2015-2016 », les covariances sont peu importantes. Il n'y a donc pas de corrélations linéaires pour les autres variables mais il est envisageable qu'il existe des corrélations non linéaires.

<sup>27</sup>Cette affirmation est fautive au seuil de 10 % avec le test de Lilliefors pour la variable « Part pas de retard ». Ceci dit, à la vue du seuil et des résultats des autres tests, on peut rejeter cette hypothèse.

Ce lien entre la variable principale et les autres variables numériques est ensuite étudié en regardant l'allure des nuages de points. Il apparaît que les liaisons non linéaires ne mènent pas non plus à une différenciation des établissements. L'analyse du lien avec les variables qualitatives par un test paramétrique de comparaison des fréquences des sous-échantillons définis par les modalités des variables qualitatives est ensuite réalisée. Ces tests mettent en évidence un lien du taux de réussite avec les variables « niveau III », « fil services » et « fil aménagement ».

Tableau 13 : matrice de variance-covariance

	V12 - non	V13 - non	V14 - IV	V15 - III	V17 - non	V18 - non	V19 - Aménagement	V20 - non	V21 - Ens général	V10 - Effectifs T 15-16	V23 - Part retard 2 ans et +	V24 - Part retard 1 an	V27 - Part CSP 1	V28 - Part CSP 2	V8 - Tx réussite examens
V12 - non	0,438														
V13 - non	0,169	0,979													
V14 - IV	0,021	0,186	0,315												
V15 - III	0,194	0,082	0,023	0,360											
V17 - non	-0,042	0,003	0,004	-0,100	0,997										
V18 - non	-0,017	0,003	-0,004	-0,018	0,001	0,044									
V19 - Aménagement	-0,054	-0,078	0,038	0,019	0,053	0,008	0,578								
V20 - non	-0,063	-0,012	0,005	0,019	-0,524	-0,006	0,219	0,932							
V21 - Ens général	-0,360	-0,131	-0,013	-0,148	0,050	0,007	0,072	0,074	0,369						
V10 - Effectifs T 15-16	-2,914	-1,487	10,021	6,289	-5,491	0,957	1,436	-3,199	2,688	269,749					
V23 - Part retard 2 ans et +	0,013	-0,024	-0,015	0,004	0,007	-0,001	-0,002	-0,014	-0,012	-0,981	0,011				
V24 - Part retard 1 an	0,022	0,029	0,017	0,017	-0,022	0,001	0,001	0,020	-0,016	1,287	-0,005	0,010			
V27 - Part CSP 1	0,013	0,029	0,012	0,026	-0,058	-0,001	0,002	0,046	-0,009	1,100	-0,005	0,005	0,013		
V28 - Part CSP 2	-0,007	0,009	0,015	-0,017	0,046	0,000	0,006	-0,021	0,007	0,388	-0,005	0,001	-0,005	0,015	
V8 - Tx réussite examens	-0,001	0,001	0,001	-0,008	0,004	0,001	-0,008	-0,011	0,002	0,525	-0,001	0,001	0,000	0,000	0,007

### 3.4 Proposition de typologie des établissements

La proposition de typologie des établissements scolaires mettant en œuvre l'alternance repose sur une base statistique issue d'une analyse en composantes principales.

#### 3.4.1 L'analyse en composantes principales

L'analyse en composantes principales est destinée à étudier la mise en relation de variables quantitatives (dites actives) pour segmenter l'ensemble des individus. Cependant, on peut y inclure des variables qualitatives (dites illustratives). Cette analyse mène à la construction d'axes factoriels dont les deux premiers expliquent à eux seuls respectivement 34,54 % et 23,32 % de la variabilité. La carte factorielle correspondante permet de révéler une classification en 3 groupes sur les quantitatives.

#### 3.4.2 Une typologie en sept classes

Au titre de l'analyse en composantes principales, trois types de classification ont été élaborés :

- Version 3 classes
- Version 4 classes
- Version 8 classes (ramenées à 7 classes – cf. tableau ci-après).

*(Pour information, un test a été fait en retirant les établissements outre-mer de la population mère. Cela ne change pas les résultats. Tous se retrouvent dans les classes 7 et 8 de la classification ACP).*

Pour chacun des groupes, deux établissements ont été retenus (trois pour les deux groupes les plus importants), en lien avec les services de la DGER et l'Union nationale MFREO (14 établissements retenus). Nous avons veillé à conserver la diversité des profils des établissements et les équilibres existants, en particulier dans les niveaux de formation, les spécialités de formation, le volume des effectifs et les régions.

Pour l'UNREP, le choix a été fait en dehors de cette typologie puisque seuls, cinq établissements sont concernés et qu'un seul d'entre eux pouvait faire l'objet d'une visite.

**Critères de chacune des classes et répartition des établissements à visiter (dans le cadre de la phase qualitative).**

CLASSE ACP	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>Ce qui caractérise la classe : les variables sur représentées par rapport à la moyenne de la population de 360 établissements</b>	Filière production Niveau III Retard scolaire 1 an CSP 1 Taille des établissements	Filière production Filière enseignement généré Niveau VI Retard scolaire 1 an CSP 1 Taille des établissements Taux de réussite aux examens	Filière services Niveau IV Niveau III Retard scolaire 2 ans et + Retard scolaire de 1 an	Filière services CSP 3 Retard scolaire 2 ans et + Pas de retard scolaire	Filière enseignement général Niveau IV Niveau VI CSP 2 Pas de retard scolaire Taille des établissements	Filière services Filière enseignement général	Niveau V CSP 3 Retard scolaire 2 ans et +	Niveau V (100%) CSP 3 Retard scolaire 2 ans et +
<b>Ce qui caractérise la classe par la sous représentation (en termes d'offre de formation et de taille des établissements)</b>	Niveau V Niveau VI Filière services Filière enseignement général	Niveau V Filière services	Niveau VI Filière enseignement général	Filière production	Niveau III	Niveau IV Niveau III Filière production Taille des établissements	Niveau IV Taille des établissements	Niveau IV
<b>Nombre d'établissements dans la classe</b>	37	50	59	63	79	51	15	6
<b>Nouvelles CLASSES</b>	1	2	3	4	5	6	7	
<b>Ce qui caractérise la classe : les variables sur représentées par rapport à la moyenne de la population de 360 établissements</b>	Filière production Niveau III Retard scolaire 1 an CSP 1 Taille des établissements	Filière production Filière enseignement généré Niveau VI Retard scolaire 1 an CSP 1 Taille des établissements Taux de réussite aux examens	Filière services Niveau IV Niveau III Retard scolaire 2 ans et + Retard scolaire de 1 an	Filière services CSP 3 Retard scolaire 2 ans et + Pas de retard scolaire	Filière enseignement général Niveau IV Niveau VI CSP 2 Pas de retard scolaire Taille des établissements	Filière services Filière enseignement général	Niveau V CSP 3 Retard scolaire 2 ans et +	
<b>Nombre d'établissements dans la classe</b>	37	50	59	63	79	51	21	
<b>Corrigé DOM TOM</b>	36	50	58	61	79	51	1	
<b>Nombre d'établissements à retenir dans le panel principal (15)</b>	2	2	2	3	3	2	1	
<b>Nombre d'établissement à retenir dans le panel complémentaire (8)</b>	1	1	1	2	2	1	0	

## Annexes

### Liste des établissements et effectifs 2015-2016 (base de référence)

Les établissements sont répartis par classe. Dans chacune des classes, les établissements visités dans le cadre de l'analyse qualitative ont été surlignés.

<b>CLASSE 1</b> ( <i>les établissements surlignés ont été visités</i> )
<b>Alsace - Champagne Ardennes - Lorraine</b>
MFREO de Gionges
MFREO de Saint Broingt le Bois
<b>Aquitaine - Limousin - Poitou Charentes</b>
MFREO de Bressuire La Grange
MFREO des Charentes à Richemont
MFREO Fonteveille de Chatelleraut
<b>MFREO Sevreurope de Bressuire</b>
<b>Auvergne - Rhône-Alpes</b>
Institut rural de Haute Savoie à Annecy le Vieux
MFR de Saint Flour
MFREO de Mornand en Forez
MFREO des métiers de la montagne à Thones
MFREO 'La Dalmassière' à Coublevie
MFREO Le Villaret à Thones
MFREO Les Dronières à Cruseilles
MFREO Saint Laurent de Chamousset
<b>Bourgogne - Franche-Comté</b>
MFREO de Fougerolles
MFREO de Montbozon
MFREO du Charolais-Brionnais d'Anzy le Duc
<b>Bretagne</b>
IREO d'Elliant
MFREO de Landivisiau
MFREO de Lesneven
MFREO de Loudéac
MFREO de Montauban de Bretagne
MFREO de Montfort sur Meu
<b>Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées</b>
MFREO de Saint Sernin sur Rance
<b>Nord-Pas de Calais - Picardie</b>
MFREO de Campagne Les Boulonnais
MFREO de Rollancourt
MFREO du Cateau
<b>Normandie</b>
MFREO de La Ferté Macé
MFREO de Mortagne au Perche JG
MFREO de Neufchâtel en Bray
<b>Pays de la Loire</b>
IREO de Bernay en Champagne
IREO des Herbiers
MFREO de Carquefou
<b>MFREO de Mouilleron en Pareds</b>
MFREO 'L'Hippodrome' de Craon (garçons)
<b>Polynesie française</b>
MFREO Les quatre vents de Ramonchamp
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>
MFREO de Richerenches
<b>CLASSE 2</b>
<b>Alsace - Champagne Ardennes - Lorraine</b>
MFREO de Bulgneville
<b>Aquitaine - Limousin - Poitou Charentes</b>
MFREO d'Aire sur l'Adour
MFREO du Haut Limousin à Beynac
MFREO du Périgord Vert de Thiviers
MFREO du Ribéraçois de Vanxains
MFREO Ecole Forestière de Chevanceaux
<b>Auvergne - Rhône-Alpes</b>
MFR de Limoise

MFR des Alluaz à Bonne sur Menoge
MFREO Chaumont à Eyzin-Pinet
MFREO d'Anse
MFREO de Bage Le Chatel
MFREO de Bourg de Péage
MFREO de Gelles
MFREO de Marcoles à St Mamet La Savetat
MFREO de Montbrison
MFREO de Pont de Veyle
MFREO de Saint André le Gaz
MFREO de Saint Romain de Popey
MFREO de Vignieu
MFREO des 4 vallées à Lamure sur Azergues
MFREO 'La Vernée' à Peronnas
<b>MFREO Mozas à Bourgoin Jallieu</b>
<b>Bourgogne - Franche-Comté</b>
MFREO de Semur en Auxois
MFREO de Vercel
MFREO d'Etang sur Arroux
MFREO du Senonais de Gron
<b>Bretagne</b>
MFREO de Fougères
MFREO de Guilliers
<b>Centre</b>
MFR du Val de l'Indre à Sorigny
MFREO de Beaumont Les Autels
MFREO de Vrigny
<b>Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées</b>
MFREO La Gardonnenque de Vézénobres
MFREO Val de Garonne à Escatalens
<b>Nord-Pas de Calais - Picardie</b>
MFREO du Ternois à Berlencourt
<b>Normandie</b>
MFREO de Buchy
MFREO de Granville
MFREO de Haleine
MFREO de Vimoutiers
<b>Pays de la Loire</b>
IREO 'Le Cèdre' de Saint Barthélémy d'Anjou
MF Horticole de Machecoul
MFREO de Bournezeau
MFREO de Chemillé
MFREO de l'Oudon à Craon (filles)
MFREO de Pouancé
MFREO de Segré
MFREO de Venansault
MFREO des Mauges à Beaupréau
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>
MFREO de Lambesc
<b>MFREO de Puylobier</b>
MFREO Rhône Alpilles St Martin de Crau

<b>CLASSE 3</b>
<b>Alsace - Champagne Ardennes - Lorraine</b>
CFRP de Gugnecourt
IREO de Bras sur Meuse
MFREO de Stenay
<b>Aquitaine - Limousin - Poitou Charentes</b>
IREO de Brioux
MFREO de Bias
MFREO de Chauvigny
MFREO de Jardres
MFREO de l'Aunis et de la Saintonge à Saint Genis
MFREO de Périgueux
MFREO du Bergeracois de La Force
MFREO du Libournais à Les Eglisottes
<b>Auvergne - Rhône-Alpes</b>
IREO de la Loire à Saint Etienne
MFREO d'Anneyron
MFREO de Châteauneuf sur Isère
<b>MFREO de Moirans</b>
MFREO de Saligny sur Roudon
MFREO de Vernines
MFREO d'Escurolles

MFREO 'La Saulsaie' à Montluel
<b>Bourgogne - Franche-Comté</b>
MFREO Champeaux de Toucy
MFREO de Granchamp à Ruffey les Beaune
MFREO de Mandeuve
MFREO de Morre
MFREO 'La Retraite' de La Clayette
<b>Bretagne</b>
MFREO de Baulon
MFREO de Plabennec
MFREO de Pleyben
MFREO La Chatière de Saint Symphorien à Hédé
<b>Centre</b>
MFR de l'Orléanais
<b>MFREO de Neuvy-Le-Roi</b>
MFREO de Noyant de Touraine
MFREO de Sainte Geneviève des Bois
<b>Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées</b>
MFR de Marguerittes
MFR Horticole 'Le Grand Mas' à Uzès
MFR Midi-Pyrénées - Ineopole Formation
MFREO de Javols
MFREO de Terrou
MFR-IR-CFA de Peyregoux
<b>Martinique</b>
Site de Rivière Pilote MFREO de Morne Rouge
<b>Nord-Pas de Calais - Picardie</b>
MFR d'Avesnes sur Helpe
MFREO de Beauregard-Clairfontaine
MFREO de Conty
MFREO de Flixecourt
MFREO de Haussy
MFREO de Hucqueliers
MFREO de la vallée du retz à Ambleny
MFREO d'Oisemont
<b>Normandie</b>
IREO 'La France' de Maltot
MFREO de Pointel
MFREO de Saint Sauveur Lendelin
MFREO de Totes
MFREO Les Moutiers en Cinglais
<b>Pays de la Loire</b>
IREO de Saint Florent des Bois
IREO de Saint Philbert de Grand Lieu
MFREO du Val d'Anjou à La Pommeraye
MFREO 'La Pignerie' de Laval
MFREO 'les Forges' de La Ferté Bernard
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>
MFREO de La Tour d'Aigues
MFREO 'Montagne 05' de Ventavon

<b>CLASSE 4</b>
<b>Alsace - Champagne Ardennes - Lorraine</b>
MFREO d'Auve à Sainte Menehould
MFREO de Commercy
MFREO de Hadol
MFREO de Lucquy
MFREO de Saulxures sur Moselotte
<b>Aquitaine - Limousin - Poitou Charentes</b>
MFR de Miramont de Guyenne
MFR Sud Charente de Puyperoux
MFREO de Boesse
MFREO de Cravans
MFREO de Jarnac
<b>MFREO de Saint Yzans de Médoc</b>
MFREO de Vitré
MFREO d'Oeyreluy Dax
MFREO du Marmandais à Sainte Bazeille
MFREO du Villeneuvois de Pujols
MFREO JF de Gencay
<b>Auvergne - Rhône-Alpes</b>
MFR Crouzit Haut de Mauriac
MFREO de Saint Chamond
MFREO de Sainte Florine

MFREO de St Léopardin d'Augy
MFREO de Villeneuve de Berg
MFREO Le Roseil à Vougy
<b>Bourgogne - Franche-Comté</b>
MFREO de Baigneux-les-Juifs
MFREO de Chargey Les Gray
MFREO de Combeaufontaine
MFREO de Liernais
MFREO de Rioz
MFREO de Villevallier
MFREO 'Les Deux Vals' Les Fins
<b>Bretagne</b>
MFR de Plérin
MFREO de Goven
MFREO de Poullan sur Mer
MFREO de Rumengol le Faou
MFREO de Saint Aubin d'Aubigné
MFREO de Saint Grégoire
MFREO de Saint Méen Le Grand
MFREO La Charmille de Ruffiac
MFREO 'Le Mengleuz' de Saint Renan
<b>Centre</b>
MFREO de Saint Firmin des Prés
MFREO Tours Val de Loire
<b>Guadeloupe</b>
MFREO de Vieux Habitants
<b>Île-de-France</b>
MFREO de Souppes sur Loing
<b>La Réunion</b>
MFREO de Saint Pierre
<b>Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées</b>
MFREO de Cologne
MFREO de Moissac
MFREO de Naucelle
<b>Nord-Pas de Calais - Picardie</b>
MF- IREO de la Capelle
MFREO de Beauquesne
MFREO de Villers Bocage
MFREO des Etangs de Haute Somme à Eclusiers-Vaux
MFREO d'Yzengremer
<b>Normandie</b>
MFREO de Cerisy Belle Etoile
MFREO de Coutances
MFREO de La Haye du Puits
MFREO de Trun
MFREO de Vains St-Senier
MFREO de Valognes
<b>MFREO de Vire Montchamp</b>
<b>Pays de la Loire</b>
IREO de Saint Fulgent
MFREO de Chalonnes
MFREO de Fye
<b>MFREO de Saint Jean de Monts</b>
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>
MFREO La Montagnette à Barbentane

<b>CLASSE 5</b>
<b>Alsace - Champagne Ardennes - Lorraine</b>
MFREO 'Château des 4 vents' de Vigneulles
MFREO de Buxières les Villiers
MFREO de Damvillers
MFREO de Vertus
<b>Aquitaine - Limousin - Poitou Charentes</b>
IR-MF de Mont à Orthez
MFREO de Bouillé Saint Paul
MFREO de Bourgoynague
MFREO de Castelnau Chalosse
MFREO de Frédignac de St Martin à Blaye
MFREO de Haute Charente à La Péruse
<b>MFREO de la Sauve Majeure</b>
MFREO de Mauléon
MFREO de Moncutant
MFREO de Pontonx sur Adour
MFREO de Saint Denis du Pin

MFREO de Saint Germain de Marencennes
MFREO de Saint Loup Lamaire
MFREO de Saint Trélody de Lesparre
MFREO de Triac Lautrait
MFREO du Marais Poitevin
<b>Auvergne - Rhône-Alpes</b>
MFR de Chessy les Mines
MFR de Saint Barthélémy de Beaurepaire
MFR de Saint Germain Lespinasse
MFREO Château de Sermezy à Charentay
MFREO de La Dombes à Montluel
MFREO de l'Arclosan à Serraval
MFREO de Marlhès
MFREO de Sainte Consorce
MFREO 'La Biratte' à Villie Morgon
MFREO 'La Chauméane' à Divajeu
MFREO 'La Grive' à Bourgoin Jallieu
MFREO La Palma à l'Arbresle
MFREO 'Le Belvédère' à Sallanches
MFREO Murigneux à Tartaras
<b>Bourgogne - Franche-Comté</b>
MFREO d'Agencourt
MFREO d'Aillevillers
MFREO d'Amange
<b>MFREO de Mazille</b>
MFREO de Quétigny
<b>Bretagne</b>
MFREO de Questembert
MFREO Kérozar à Morlaix
<b>Centre</b>
MFR du Lochois à Loches
MFREO d'Azay Le Rideau
MFREO de Chaingy
MFREO de Férolles
MFREO de Gien
<b>Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées</b>
MFR du Pont du Gard à Castillon du Gard
MFREO de Donneville
MFREO mixte Bel Aspect à Gaillac
MFREO Petite Camargue à Gallargues
<b>Nord-Pas de Calais - Picardie</b>
MFREO de Saint Sulpice
MFREO de Songeons
MFREO de Valfosse à Marconne
MFREO du Boulonnais à Samer
<b>Normandie</b>
IREO de Condé sur Vire
MFREO de Balleroy
MFREO de Blangy le Château
MFREO de Criquetot-l'Esneval
MFREO de Saint Désir de Lisieux
MFREO du Haut Bouffey à Bernay
MFREO du Havre rural à La Cerlangue
MFREO du Roumois à Routot
MFREO d'Urville Nacqueville
MFREO Mortagne au Perche JF
<b>Pays de la Loire</b>
MFREO de Challans
MFREO de Chantonay
MFREO de Coulans sur Gée
MFREO de l'Hérbergement
<b>MFREO de Mareuil sur Lay</b>
MFREO de Montreuil - Bellay
MFREO de Noyant
MFREO de Pouzauges
MFREO de Saint Berthevin
MFREO de Saint Fulgent
MFREO de Saint Martin de Fraigneau
MFREO de Verneil le Chétif
MFREO 'Les trois rivières' de Champagne
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>
MFREO de Beauchamp à Eyragues
MFREO 'La Denoves' à Monteux

CLASSE 6
<b>Alsace - Champagne Ardennes - Lorraine</b>
MFREO 'de Montrol' de Doulaincourt
MFREO La Bolle de Saint Die
<b>Aquitaine - Limousin - Poitou Charentes</b>
MF du Néracais à Barbaste
MFREO Chevanceaux Services
MFREO de Frecul à Secondigny
MFREO de Matha
MFREO de Pont l'Abbé d'Arnoult
MFREO de Saint Projet - Saint Constant
MFREO d'Ingrandes
MFREO du Périgord Noir de Salignac
<b>Auvergne - Rhône-Alpes</b>
MFR de Seyssel
<b>MFREO de Chatte - Saint Marcellin</b>
MFREO de La Balme de Sillingy
MFREO de Thuret
MFREO de Vif
<b>Bourgogne - Franche-Comté</b>
MFREO de Pontarlier
MFREO de Salins les bains
<b>Bretagne</b>
MFREO de Boeuvres à Messac
MFREO de Plounevez-Lochrist
MFREO 'La Jaroussaye' de Janze
<b>Centre</b>
MFREO d'Aubigny sur Neré
MFREO de La Croix en Touraine
<b>MFREO du Grand Gibet à Bourgueil</b>
MFREO Rougemont de Tours
<b>Île-de-France</b>
MF Horticole 'l'Essonne verte' d'Etampes
<b>Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées</b>
MFREO de Mane
<b>Nord-Pas de Calais - Picardie</b>
MFREO du Noyonnais à Beaulieu les Fontaines
<b>Normandie</b>
MFREO d'Alençon
MFREO de Forges les Eaux
MFREO de Mortain
MFREO de Percy
MFREO de Saint Valéry en Caux
<b>Pays de la Loire</b>
MF d'Entre Loire et Vilaine à Plessé
MFREO d'Aigrefeuille sur Maine
MFREO de Beaufort en Anjou à Gée
MFREO de Brissac - Quincé
MFREO de Château d'Olonne
MFREO de Châteaubriant
MFREO de Doué la Fontaine
MFREO de la Mothe-Achard
MFREO de Nogent le Bernard
MFREO de Pré en Pail
MFREO de Riaillé
MFREO de Saint Michel en l'Herm
MFREO de Saint Père en Retz
MFREO de Vouvant
MFREO du Poiré sur Vie
MFREO La Bonnauderie de Cholet
MFREO La Charmille à Jallais
MFREO 'Le Vallon' de la Romagne
MFREO 'Les Sources' à la Meignanne
CLASSE 7
<b>Aquitaine - Limousin - Poitou Charentes</b>
MFREO de Vayres
<b>Guadeloupe</b>
MFREO de Brefort au Lamentin
MFREO de Cadet à Sainte Rose
MFREO de la Guadeloupe Baie Mahault
MFREO Le Moule
<b>Guyane</b>

MFR d'Apatou
MFR des fleuves de l'Est à Régina
MFR du Littoral Ouest à Mana
<b>La Réunion</b>
IREO de la Plaine des Palmistes
MF de l'Est à Saint André
MF de l'Ouest à La Saline
MFREO du Tampon
<b>Martinique</b>
Site de Morne Rouge MFREO de Morne Rouge
<b>Polynesie française</b>
MF de Hao
MF de Huahine
MF de Tahaa
MFR de Papara - Filles
MFR de Papara - Garçons
MFR de Rurutu
MFR de Vairao - Filles
MFR de Vairao - Garçons